

Dans ce numéro

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE



le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°659 du vendredi 30 juillet au jeudi 16 septembre 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

L'entretien - à peine - fictif de la semaine

Hamdi Ould Errachid

J'ai fait le désert...

P49



Ciblage du Maroc par l'affaire Pegasus

Les dessous d'une opération téléphonique

Les services secrets marocains ont-ils mis en place - comme l'affirme une enquête publiée par un consortium de 17 rédactions -, un vaste système de cyber surveillance (de conception israélienne) des adversaires du régime en interne et à l'étranger ? Décryptage.

P46/47

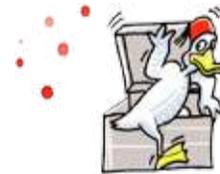


Achetez avisé et consommez sain

Mettez Yuka dans votre smartphone



P8



Déconfiné de Canard

Côté BASSE-COUR

Tourisme : Ça se passe dans l'espace

P3

Le vaccin de Sinopharm efficace contre le variant Delta

P6

Qu'est ce qui fait courir Hassan Derham ?

P7

Confus DE CANARD

Affaire Pegasus

Qui a peur de Abdellatif Hammouchi ?

P2

10 ans au pouvoir

Le grand Bilan du PJD

Le Canard s'est attelé à évaluer l'action des islamistes au pouvoir depuis 2012. Résultat des courses : Benkirane et ses amis ont marqué leur passage à leur façon par des actions spectaculaires, voire sensationnelles. En voici les principales.

P45



Le Canard suspend son envol...

Comme tous les volatiles, Le Canard Libéré ressent à chaque mois d'août le besoin de marquer une petite pause. Dans notre cher pays, cher pays où les indicateurs sanitaires se dégradent de manière inquiétante malgré une campagne de vaccination qui se déroule à un rythme soutenu... Rassurez-vous, il sera prudent pour ne pas choper le virus et éviter de battre de l'aile en ces temps incertains qui volent un peu bas. La promesse du Canard pour ses supporters, revenir encore plus en forme à la basse-cour de l'info qu'il espère à la rentrée sera plus diversifiée et amusante qu'elle l'est depuis quelques mois. En attendant, vous serez donc privés de votre édition hebdomadaire du Canard. Consommez alors du poulet ou de la dinde, du bovidé ou de l'ovidé. A ne pas confondre avec le Covidé ! Bonnes vacances à tous !

FEL EL YOUSOUFI LÈGUE SON PATRIMOINE À LA FONDATION DES MUSÉES

IL EST BIZARRE EL YOUSOUFI, IL N'A RIEN PRIS ET IL A TOUT DONNÉ AU PAYS

IL N'A RIEN COMPRIS, DANS LE MAROC POLITIQUE, LA RÈGLE EST DE PRENDRE TOUT ET DE NE RIEN DONNER



ZAG



Confus de Canard



Affaire Pegasus

Qui a peur de Abdellatif Hammouchi ?



Abdellatif Hammouchi

L'affaire Pegasus, mal scénarisée par Amnesty International et relayée par Forbidden Stories (un consortium de 17 médias) qui croit tenir le scandale d'espionnage du siècle, est une tempête dans un verre d'eau. Les professionnels du renseignement, ceux qui maîtrisent les codes de l'univers complexe des écoutes, suivent non sans amusement l'agitation médiatique autour de cette affaire obscure où le Maroc est principalement mis en cause sur la base d'un listing de numéros de téléphone à l'origine douteuse. Plus que la qualité des personnalités françaises supposées placées sous surveillance par les services marocains, ce qui gêne visiblement les commanditaires cachés de cette enquête, qui sent à plein nez la manipulation mâtinée de malveillance, c'est leur capacité à boxer au-dessus de leur catégorie et jouer dans la cour des grandes oreilles en investissant le créneau très sensible de l'espionnage géostratégique qui reste jusqu'ici le monopole des grandes puissances. Et cette perspective, réelle, que le Royaume du Maroc, pays du tiers-monde, joue les cyberJames Bond en accédant par effraction au club restreint des maîtres de l'espionnage que sont le Mossad, la CIA, le MI-5 ou

Il faut que le président Emmanuel Macron soit vraiment naïf pour qu'il converse sur des smartphones de commerce de monsieur tout le monde qui sont facilement « piratables » alors qu'il a la possibilité de par son rang de disposer de réseaux téléphoniques cryptés.

le FSB dérange forcément... D'ailleurs, le site français Mediapart, fondé par Edwy Plenel, présumé cible avec d'autres de ses confrères locaux des écoutes téléphoniques marocaines, ne s'est pas empêché dans son édition du 22 juillet d'exprimer cette crainte au grand jour : « Que l'on se fasse espionner par la Russie, par la Chine ou par les USA passe encore, mais se faire surveiller sournoisement par un tout petit pays du Maghreb alors là ! Un pays, rappelons-le, musulman ! » C'est intolérable ! Un crime de lèse-majesté... Et ça fait peur, surtout que les services du Maroc, de l'avis même de ses partenaires occidentaux, ont démontré une efficacité redoutable dans la lutte antiterroriste qui a permis de déjouer sur le sol européen plusieurs projets d'attentats. Le secret de cette performance ? Les services de sécurité du royaume chérifien ont su se professionnaliser au fil des années en révisant en profondeur leurs méthodes de travail dont l'efficacité est principalement bâtie sur le renseignement d'origine humaine (Humint), abandonné par la majorité de ses homologues occidentaux au profit de l'Electronic Intelligence (Elint). C'est mille fois efficace et redoutable que tous les Pegasus et autres spywares de la planète réunis.

Et c'est naturellement le terrorisme, devenu le premier enjeu de sécurité mondiale, qui a poussé les services marocains à se moderniser en se hissant à la hauteur

de la gravité de cette menace qui donne des insomnies aux services du monde entier. Ces derniers sont appelés à agir au quotidien, jour et nuit, en déployant tous les outils en leur possession, pour faire pièce à des dangers de plus en plus complexes, souterrains et éparpillés. Les technologies de l'information ont évidemment révolutionné, tout comme bien des secteurs, le renseignement qu'il soit politique, économique ou militaire. Il est en effet révolu le temps de la pose des « bretelles » avec un grésillement sur la ligne pour écouter tel opposant ou tel journaliste comme ce fut le cas avec les faux plombiers du Canard Enchaîné, en fait des agents de la DST, qui ont par une nuit de décembre 1973 installé des micros dans les bureaux de la rédaction pour identifier les informateurs du palmipède.

Ces méthodes artisanales relèvent aujourd'hui presque de la préhistoire en regard des outils de surveillance high-tech permises par la révolution numérique et qui ont facilité, voire banalisé l'espionnage à grande échelle.

A cet égard, le premier espion dont il faut vous méfier n'est-il pas votre propre smartphone qui sait beaucoup de choses sur vous du fait qu'il contient toutes vos données personnelles ? Les différentes applications gratuites que les utilisateurs téléchargent des stores virtuels sur leurs tablettes, ordinateurs et portables sont dotés d'espionnages qui siphonnent et vendent le contenu à des parties tierces. Sans compter les malwares qui se font passer pour une mise à jour du système du smartphone et qui en toute discrétion enregistrent vos appels téléphoniques et voler SMS, photos, carnet d'adresses, historiques des appels... Il suit de là que plus personne n'est à l'abri des écoutes et la vie privée avec son corolaire qu'est la liberté ne signifie plus grand-chose à l'ère d'un monde de plus en plus connecté...

Déjà en 1999, le PDG de l'entreprise américaine Sun Microsystems affirmait que « vous n'avez plus de vie privée, il faut tourner la page ».

Cela dit, Il faut que le président Emmanuel Macron soit vraiment naïf pour qu'il converse sur des smartphones de commerce de monsieur tout le monde qui sont facilement « piratables » alors qu'il a la possibilité de par son rang de disposer de réseaux téléphoniques cryptés. Que les services marocains aient ciblé son téléphone semble peu probable et donc anecdotique. Ce qui nous amène à s'interroger sur les motivations réelles- qui ne relèvent certainement pas, comme ils semblent s'en soucier « Forbidden Stories » et leurs commanditaires - de la défense des droits de l'homme et des libertés- qui ne servent souvent en Occident qu'à être instrumentalisés pour atteindre des objectifs inavoués dans le tiers-monde. Quelle lecture faire, au-delà du sensationnalisme du factuel, de cette affaire ? Tout porte à croire que l'affaire Pegasus est une opération montée de toutes pièces et utilisée pour allumer des contre-feux. L'objectif ? Cantonner les services performants de l'excellent Abdellatif Hammouchi, qui ne semblent pas être particulièrement appréciés en France, dans l'espionnage domestique classique et les empêcher d'accéder à la cybersurveillance géostratégique qui doit rester pour les parrains de Amnesty International le domaine réservé de certaines puissances... ●



Côté BASSE-COUR



Tourisme : Ça se passe dans l'espace



Jeff Bezos, fondateur d'Amazon.

Le tourisme spatial vient de prendre son envol grâce aux milliardaires en dollars l'Américain Jeff Bezos fondateur de Amazon et le Britannique Richard Branson. Après un vol inaugural à bord de Virgin Galactic qui n'est resté que 90 secondes en apesanteur, ce dernier et trois de ses collaborateurs sont revenus sur terre sains et saufs. Mission également accomplie pour le premier qui a pu, à bord de sa capsule New Shepard, flotter, mardi 20 juillet, dans l'espace un peu plus longtemps avec son frère et deux autres passagers.

Les nouveaux astronautes ont pu à 100 kilomètres d'altitude, au-dessus de la ligne de Karman qui marque la

frontière entre la haute atmosphère et l'espace, admirer la courbure de la terre. Elon Musk, qui a une longueur d'avance sur ses deux concurrents, vise plus haut, 500 kilomètres d'altitude autour de la terre sur un vol de 3 jours prévu pour septembre prochain.

Ces richards anglo-saxons ont lancé en avant-première le tourisme d'élite de demain dans l'espoir de rallier à leur aventure stratosphérique les autres fortunés de la planète. Une planète qu'ils se préparent à quitter, où la vie est devenue à leurs yeux de moins en moins rassurante, rongée en permanence par une multitude de menaces, de désagréments et de virus. En plus du tourisme terrestre de masse qui leur fait rencontrer des pauvres même au bout de la terre, il y a le réchauffement climatique et les catastrophes meurtrières (incendies de forêts, inondations cataclysmiques...) qu'il ne cesse de provoquer. Le luxe avec ses hôtels, avec vue panoramique sur l'écorce terrestre va désormais se vivre en orbite, très loin du vulgum pecus assez désargenté pour s'élever. ●

JO de Tokyo ou la médaille de la tristesse



Ce sont sans conteste les JO les plus étranges de l'histoire et pour cela ils méritent la médaille de tristesse. Déjà reportée d'un an à cause de la crise sanitaire, ils se sont finalement ouverts le 23 juillet dans un stade sans spectateurs, où seuls quelques centaines de convives triés sur le volet ont pu admirer en présence de l'empereur du

Japon et son hôte français Emmanuel Macron l'étrange spectacle du défilé à huis clos des délégations olympiques dans le respect de la distanciation physique et du port du masque, protocole sanitaire oblige. Un protocole strict imposé par les autorités dans un pays peu vacciné et en proie à une flambée des contaminations qui inquiète la population très peu enthousiaste par ces JO.

Privés des spectateurs et de visites de leurs familles, les athlètes, tout comme les journalistes accrédités, sont obligés de s'isoler dans leur bulle sanitaire. Aucune interaction sociale n'est tolérée. Pour les sportifs, ces restrictions sanitaires représentent la plus difficile des épreuves... ●

Variant Delta : Le Maroc victime de passes sanitaires français falsifiés ?

En France le business le plus florissant du moment c'est celui des faux passes sanitaires qui face à l'obligation vaccinale connaissent un immense engouement dans les milieux des Antivax. Moyennant quelques centaines d'euros, il est possible de se procurer sur les réseaux sociaux et le Dark Web le fameux sésame sans se faire vacciner et pouvoir ainsi profiter de la vie : accéder au restaurant ou au bar, assister à un concert de musique ou se rendre au cinéma ou au théâtre. On peut aussi se faire « faussement vacciner » dans un centre hospitalier en échange d'un bakchich comme l'a révélé le Parisien du 16 juillet. Ces fraudes, difficiles à monter au Maroc en raison de la centralisation de campagne de vaccination au niveau du ministère de l'Intérieur, touchent également les tests PCR qui ont permis à des individus malhonnêtes de voyager à l'étranger. Reste à savoir dans quelle mesure le Maroc, aux prises avec une envolée spectaculaire des infections au variant Delta depuis la réouverture de ses frontières le 15 juin dernier, a été une victime collatérale de ce phénomène frauduleux dès lors qu'il a reçu plusieurs milliers de voyageurs venus de France... Les doses d'honnêteté et de responsabilité ne s'injectent pas. ●

LES VACANCES ESTIVALES À L'HEURE DU COVID-19

L'HÔTEL OÙ ON VA SÉJOURNER EST GARANTI SANS COVID...



Bentahar haut la main

Depuis le samedi 17 juillet, la Confédération nationale du tourisme (CNT) est dirigée par un nouveau binôme formé par Hamid Bentahar et Hicham Mhammedi Alaoui, tous deux élus avec 139 voix sur 142 exprimées.

La compétition prévue n'a pas hélas eu lieu après le retrait brutal du duo formé par Jalil Benabbès Taarji et Aziz Cherif Alami qui a expliqué son geste, pour le moins surprenant, par « l'irrespect des règles statutaires (...) et « des irrégularités graves et inacceptables » qui auraient entaché le déroulement du scrutin. Cette justification n'a pas convaincu dans les milieux des professionnels du secteur qui ont dénoncé en privé un geste très peu fair-play « d'un duo qui n'avait aucune chance de l'emporter face à un ticket largement gagnant ». L'élection de Hamid Bentahar et de son colistier, qui ont succédé au duo Abdellatif Kabbaj-Fouzi Zemrani, est l'expression de la volonté d'une majorité des votants.



Hamid Bentahar et Hicham Mhammedi Alaoui.

Ces derniers ont finalement plébiscité en Hamid Bentahar le professionnel reconnu pour ses qualités managériales sans se soucier de son appartenance au groupe Accor que certains ont brandi comme argument dans l'espoir de le discréditer et empêcher son élection à la tête de la CNT. Ce qui est loin d'être un cadeau surtout en ces temps de crise sanitaire qui a ravagé l'industrie des voyages au Maroc et dans le monde. Hamid Bentahar et son partenaire qui en sont conscients se sont mis aussitôt au travail. Ils sont appelés à poursuivre le travail initié par la binôme Kabbaj-Zemrani qui a mis à contribution ses deux mandats (2015-2018 et 2018-2021) pour relever trois principaux défis : la mise en œuvre des engagements du contrat-programme, l'amélioration de la compétitivité des entreprises touristiques et la production d'une offre de services pour les adhérents de la Confédération. ●

JO DE TOKYO : ÉLIMINATION PRÉMATURÉE DES ATHLÈTES MAROCAINS...

T'INQUIÈTE PAS, ON VA SE RATTRAPER AVEC L'ATHLÉTISME... TU PEUX TOUJOURS COURIR...





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Abdeslam Ahizoune reconduit pour deux années supplémentaires

Abdeslam Ahizoune, dont le mandat a expiré en mars 2021, a été reconduit pour deux années supplémentaires, soit jusqu'au 1er mars 2023, à son poste de président du Directoire de Maroc Telecom. Ainsi en a décidé lors de sa réunion du jeudi 18 février 2021 le Conseil de Surveillance qui a décidé par la même occasion de proroger pour la même durée le mandat de M.M Brahim Boudaoud, Hassan Rachad, François



Abdeslam Ahizoune.

Vitte et Abdelkader Maamar en qualité de membres du Directoire.

Par ailleurs, lors de sa réunion du 22 avril 2021, le Conseil de Surveillance a procédé à la cooptation de deux nouveaux membres : Jassem Mohamed Bu Ataba Alzaabi en remplacement de Obaid Bin Humaid Al Tayer pour le restant du mandat de ce dernier, soit jusqu'au 31 décembre 2024. ●

Résultats au 1er semestre 2021

Maroc Telecom en ligne avec ses prévisions

Bien qu'ils soient en légère baisse en raison du contexte de crise, les indicateurs de Maroc Telecom du premier semestre de 2021 sont conformes aux prévisions et démontrent une excellente résilience du leader national des télécoms qui se confirme au fil des exercices.

Le chiffre d'affaires s'est établi de 17 780 millions de DH, en recul de 3,0% (-2,9% à taux de change constant). S'agissant de la baisse des activités Mobile au Maroc, elle a pu être compensée en partie par la bonne tenue de croissance du Haut Débit Fixe au Maroc et des activités des filiales Moov Africa. Le résultat opérationnel (EBITA) ajusté consolidé a atteint 5 571 millions de DH, accusant une baisse de 4,5% (-4,4% à taux de change constant) alors que la marge d'exploitation s'est établie à 31,3%. Le Résultat Net - Part du Groupe (RNPG) ressort également en baisse de 5,8% à taux de

change constant et s'établit à 2 832 millions de DH. Au 30 juin 2021, le parc Mobile s'est chiffré à 19,6 millions de clients, en hausse de 0,3% grâce au parc pré-payé qui gagne 1,7% sur le deuxième trimestre. Sous l'effet conjugué des baisses du revenu des services sortants et entrants, le chiffre d'affaires mobile perd 11,7% par rapport à la même période de 2020, pour atteindre 5 985 millions de DH. Pour Maroc Telecom, «le recul des services entrants est essentiellement lié à la baisse des terminaisons d'appels nationales». Maroc Telecom poursuit sa politique des investissements qui hors fréquences et licences s'élèvent à 2 115 millions de DH, en hausse de 78,3% sur un an à taux de change constant. Cet effort financier, qui représente 11,9% des revenus du groupe, vise principalement le renforcement des infrastructures. Objectif : accompagner la croissance du trafic et des bases clients. ●

Le RNI donne le programme...

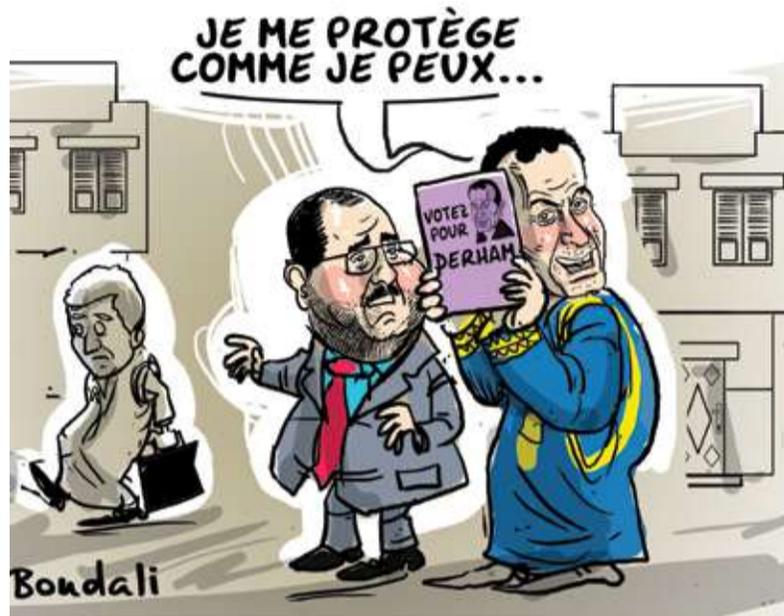


Aziz Akhannouch.

En prévision des élections législatives du 8 septembre prochain, le seul parti à avoir préparé et diffusé à grande échelle son programme 2021-2026 est le RNI (les autres formations étant aux abonnés absents, misant visiblement sur d'autres arguments pour séduire le chaland électoral)... Le programme rniiste est détaillé et chiffré, réaliste et réalisable dont les grandes lignes ont été dévoilées, jeudi 3 juin dernier, à Agadir par le président du Rassemblement Aziz Akhannouch et expliquées ensuite par ce dernier lors d'une émission sur 2M.

Imprimée sur document papier de haute facture, également accessible sur le site du parti (www.rni.ma) et ses comptes sur les réseaux sociaux, cette feuille de route compte 5 engagements (une protection contre les aléas de la vie, un système de santé digne, des emplois pour tous, une école de l'égalité et une administration à l'écoute) avec en face de chaque engagement les mesures qui vont avec. En prenant le temps de découvrir le contenu du programme, on s'aperçoit qu'il ne ressemble en rien aux catalogues des bonnes intentions habituelles saturées des « y a qu'à, faut qu'on... ». Des telles promesses ça ne mange pas de pain et ne cherche pas loin... Il faut avoir des experts dotés d'une fine connaissance des problèmes du pays et des aspirations de la population pour élaborer un tel programme avec un tel niveau de rigueur et d'exigence. Un programme nourri des propositions des citoyens que les dirigeants du parti ont rencontrés dans les régions à l'occasion du programme « 100 villes, 100 jours ». Initiative partisane unique en son genre qui aura été riche en remontées de terrain pour le parti, il s'agit du plus grand dispositif d'écoute citoyenne jamais réalisé dans l'histoire des partis au Maroc. Pour une fois, le désir du changement arbore les couleurs de l'espoir. ●

DERHAM SE PRÉSENTE DE NOUVEAU AUX LÉGISLATIVES



Le Royaume enfin sans escale pour les Marocains d'Israël...

Israël a lancé dimanche 25 juillet son premier vol commercial direct vers le Maroc avec l'arrivée à Marrakech d'un premier groupe de 90 touristes israéliens à bord d'un avion de la compagnie aérienne israélienne Israil.



Premier vol direct pour Marrakech depuis Tel Aviv le 25 juillet 2021.

Cet événement, fêté comme la réalisation d'un rêve par les membres de l'équipage en djellabas, caftans et gâteaux marocains à l'aéroport Ben Gourion à Tel Aviv, était attendu depuis longtemps par le la diaspora israélienne d'origine marocaine. Ce premier vol qui a duré 6 heures (l'arrivée à Marrakech à 12 heures 55), a été suivi d'un autre vol Boeing 787 de la compagnie El Al, qui a décollé à 11h20 de Tel Aviv pour atterrir à 15h30 dans la ville ocre. Au total, plus de 200 voyageurs israéliens ont atterri ce dimanche dans leur pays d'origine sans escale. Ce qui a fait sauter de joie des milliers d'Israéliens d'origine marocaine habitués à des longs vols avec escale dans des villes européennes, particulièrement Paris. ●

LE MAROC SOUTIEN L'INDÉPENDANCE DE LA KABYLIE

LE MAROC CHERCHE À NOUS FAIRE MAL AVEC LE SÉPARATISME KABYLE



MA GRANDE CRAINTE C'EST QUE LES KABYLES PRÉTENT ALLEGEANCE AU ROI DU MAROC...



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Canicule et travail...

Le temps vient enfin de se rafraîchir, après une vague de chaleur torride... Ah, la chaleur, je ne m'y habituerai jamais, comme tout nordiste qui se respecte... Et je ne l'apprécie que lorsque je suis en vacances au bord de la mer, la méditerranée de préférence, occupé à contempler mes orteils, un grand verre de jus d'orange à la main, bien à l'abri sous un figuier exhalant ses senteurs musquées ! Voilà pourquoi je ne peux que clamer haut fort mon immense admiration pour nos compatriotes de «l'intérieur», qui vivent dans des villes situées loin des côtes, telles que Fès, Meknès et surtout Marrakech, qui se transforment en fournaies l'été venu... Des villes impériales, où l'on peut admirer des vestiges de monuments majestueux, certes, mais dont les habitants ne connaissent pas le chant des mouettes, le charme de la brise océane et l'appel du large !

Moi, la chaleur me rend morose... Et je me demande comment meknassis, fassis et marrakchis arrivent à conserver leur flegme et leur bonhomie légendaire, en toutes circonstances, même quand il fait 50% à l'ombre ! Chapeau bas, les amis !

Il est vrai qu'ils se sont merveilleusement adaptés au climat rude qui est le leur, et en ont même fait un atout touristique majeur... Ah, la légendaire chaleur marrakchie, on vient des

quatre coins du monde pour la découvrir et en profiter... Chaleur de son climat sec tout comme de sa chaleur humaine, elles vont souvent de pair, d'ailleurs ! Et que serait la «bahja marrakchia» par temps de froid sibérien, je vous le demande ?

En tout cas, le constat est quasi-général, si on travaille moins sous nos contrées brûlantes, c'est à cause de la chaleur... Et lorsque le Ramadan s'en mêle, c'est carrément la paralysie générale qui frappe nos économies fragiles ! Les Occidentaux ont enfin compris ce que les Arabes et les Mexicains ont mis en pratique depuis des siècles... La mettre en veilleuse pour économiser l'énergie... Au Canada, et dans les pays du Nord, en général, l'activité s'arrête lorsque la chaleur augmente... Si, si ça arrive et ça risque même de se produire de plus en plus souvent, dérèglement climatique oblige ! Chez nous aussi, me direz-vous, l'activité affiche un électrocardiogramme plat lorsqu'il fait très chaud... Des précurseurs, que nous sommes ! Et comme il fait souvent très chaud... Je voudrais d'ailleurs ici rendre un hommage appuyé à nos dirigeants, qui, dans leurs bureaux climatisés, gardent les idées relativement claires... Des dirigeants qui ne badinent pas avec la sécurité de leurs concitoyens, en évitant de les exposer au soleil par temps de canicule... Et si l'économie tourne au ralenti,

c'est pour éviter la surchauffe... Ils y veillent ! Si les récalcitrants sont mis à l'ombre sans ménagement, c'est aussi pour leur bien... Le souci de sécurité, vous dis-je ! Et pourquoi ne s'active-t-on pas trop, même pendant la saison froide ? Le principe de précaution, tout simplement... Pour garder des réserves en vue de mieux se préparer aux futures canicules ! Et le principe s'applique tout aussi bien à nos chères têtes brunes qui, dans les lycées et universités, évitent avec constance la sollicitation des méninges et le frottement des idées... Cette dernière étant susceptible de provoquer une hausse subite de la température, avec les risques qui en découlent... La gestion du risque et l'économie d'énergie, ils connaissent, nos jeunes surdoués...

En tout cas, et pour terminer sur une note positive, la chaleur n'a pas que de mauvais côtés... Si le rendement évolue de manière inversement proportionnel à la montée des températures, la covid-19, quant à elle, est en froid avec la chaleur ! Les éminents scientifiques, pour une fois unanimes, confirment que coronavirus et chaleur ne font pas bon ménage... Il suffirait d'un été particulièrement torride pour que ce méchant virus, adepte du confort et de la fraîcheur apaisante, étouffe et s'évapore... Merci, la canicule ! ●

N. Tallal

Le Beurgois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (53)

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". En confiant l'exploration et l'exploitation de l'OCP au seul "Magasin" (ma5zen), Lyautey a ainsi évité la rapacité du secteur privé. Loufisse commence son activité d'extraction et de traitement d'expédition du phosphate le premier mars 1921, avec l'ouverture de la première mine des M'fassis, dans le gisement de Khouribga, le gisement de phosphate le plus riche du monde. Dès juin 1921, la première cargaison de phosphates est transportée à bord du train de Boujniba vers le port de Casablanca. Le gisement des Ouled Abdoun à Boujniba, dans les environs de la future ville de Khouribga, est le premier à être exploité. L'acheminement du phosphate jusqu'au port de Casablanca va permettre la première exportation de phosphate le 27 juillet 1921. A partir de 1951, les installations de séchage et de calcination se développent dans les régions de Khouribga. En 1952, Loufisse va exploiter sa première mine à ciel ouvert. La production a progressivement augmenté pour atteindre 5 millions de tonnes en 1954.

La petite bourgade de Boujniba va subir une révolution socio-culturelle ! Un petit garçon, Fouladi, issu d'une famille pauvre, dans un village pauvre, dans une région pauvre qui fait le grand saut à pieds joints dans le 20^{ème} siècle ! Fouladi va se retrouver orphelin de sa mère à l'âge de 5 ans. Mais avant de partir, la génitrice de ses jours (walida en arabe) va lui insuffler le goût du dépassement. De son père, il apprendra à défier les obstacles et les abus de pouvoir... Mais c'est l'école française qui va être sa bouée de sauvetage. Ce gosse, un va-nu-pieds va commencer sa vie comme dans le film « America, America » sans couleurs, juste en noir et blanc. Sa mère, le corps ravagé par la maladie et le cœur par le chagrin, pleurant toutes les larmes de son corps, lui aurait chuchoté, quelques semaines avant sa mort, qu'il va aller à l'école et réussir ses

études ! Fouladi dont les parents sont analphabètes et qui vient de perdre sa walida alors qu'il n'était âgé que d'environ 5 ans et qui a été élevé à la dure par un père autoritaire, a vu plutôt dans l'école une bouée de sauvetage. A l'instar de l'Arménien Elia Kazann, rescapé du génocide perpétré par les Turcs qu'il raconte dans son film « America, America » ou du Kabyle Mouloud Feraoun dans son livre « Le Fils du pauvre » ou du Marocain Mohamed Choukri dans son livre « Le Pain nu », Fouladi, le gone de Boujniba, va plonger dans son passé, comme on plonge dans l'océan Atlantique à Casablanca, du côté de la source des loups (3ayn diabe). Guidé par sa mémoire, il raconte non pas son his-toire mais ses histoires, avec en exergue la ville de Boujniba. Cette dernière était cé-lèbre dans les années vingt par ses galeries du Phosphate.

Galeries qui ont déstructuré les terres des Ouled Abdoun donnant le nom de 5ribga qui vient du verbe arabe خربق 5arba9a. Fouladi a grandi à Boujniba dans des conditions difficiles : une mère berbère aimante et un père dur, dogmatique, têtu, imprévisible, frustré, autoritaire, incapable d'extérioriser son amour. Ce père compliqua la vie de cet orphelin fragile et innocent. Le récit autobiographique de Fouladi « De Boujniba à Montréal : parcours du combattant d'un va-nu-pieds » pourrait aussi bien s'intituler "Bras de fer entre un enfant et son destin". Dans ce livre, il raconte son parcours du combattant qui le conduisit de Khouribga au Canada. Ayant accompli ses études en Géographie ainsi qu'en Géomatique, Fouladi est devenu consultant en impacts des changements climatiques. Dans ce cadre, il a réalisé ou participé à la réalisation de différentes études de risques, désastres naturels et vulnérabilité environnementale modélisant les impacts futurs des changements climatiques, notamment dans la région des Caraïbes et de l'Amérique du Sud. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Côté BASSE-COUR



Le vaccin de Sinopharm efficace contre le variant Delta



Voilà qui doit dissiper les inquiétudes de Khalid Aït Taleb face au rebond inquiétant des contaminations au variant Delta : un groupe de chercheurs de l'Université Sri Jayewardenepura au Sri-Lanka, ont démontré que le vaccin du laboratoire chinois Sinopharm contre le Covid-19 était également très efficace contre ce mutant réputé très contagieux.

« Ce vaccin est très efficace contre le variant Delta également. Les réponses des anticorps au variant Delta et les anticorps neutralisants ont été trouvés à des niveaux similaires à ceux suivant une infection naturelle », a indiqué l'université lundi 19 juillet sur son site Internet.

D'après l'étude, 95% des individus ayant reçu deux doses de vaccin Sinopharm contre le Covid-19 ont développé des anticorps similaires à ceux d'une personne infectée naturellement.

Cette étude, menée par l'équipe de recherche qui comprend la scientifique sri-lankaise Neelika Malavige, professeure à la tête du département d'immunologie et de médecine moléculaire de l'Université Sri Jayewardenepura, sa collègue Chandima

Jeewandara et les chercheurs de l'Université d'Oxford Graham Ogg et Alain Townsend, démontre aussi que 2 doses du vaccin de Sinopharm produisent des anticorps neutralisants chez 81,25% des vaccinés et que ces niveaux d'anticorps sont similaires à ceux qui apparaissent après le rétablissement d'une infection naturelle au Covid-19.

Mme Malavige a souligné que cette recherche était une première mondiale du genre à être publiée et que les experts ont étudié le système immunitaire sous tous les angles possibles après injection du vaccin de Sinopharm.

Le vaccin a aussi été comparé aux variants Alpha et Bêta du virus, ainsi qu'à la souche originelle.

« La conclusion de ce rapport est que concernant le variant Delta et les autres variants, le vaccin de Sinopharm donne des niveaux de réponse des anticorps similaires à ceux présents chez les personnes qui ont été infectées naturellement, ce qui est très positif », affirme Mme Malavige.

« Dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans, 98% des vaccinés ont développé des anticorps, alors que pour la tranche d'âge des plus de 60 ans, 93% ont développé des anticorps. Ce n'est pas surprenant car les personnes âgées répondent moins aux vaccins », a-t-elle ajouté. Ce qui est certain c'est que les dûment vaccinés ont moins de chance de développer des formes graves lorsqu'ils chopent le virus... ●

L'inclusion financière dans le monde rural

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'entrepreneuriat, le Crédit Agricole du Maroc (CAM) a annoncé le lancement, lundi 19 juillet, du Centre national de l'entrepreneuriat des jeunes et l'inclusion financière en milieu rural (CNEIF Rural). Objectif : contribuer à la mise en œuvre du Nouveau modèle de développement (NMD) par le biais de trois structures. La première se présente sous forme d'un Centre d'études et de recherches chargé de plancher sur les thématiques inhérentes à la contribution future du CAM au NMD. Ce centre favorise l'inclusion financière « en renforçant encore plus les programmes d'accompagnement non financier, d'éducation financière et de sensibilisation de la population rurale, de renforcement des capacités des populations agricoles et rurales... ». La deuxième structure du CNEIF Rural est un centre TPE dédiée entièrement à l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural. Elle accompagnera les porteurs de projets dans le cadre du programme « Al Moustatmir Al Qaraoui » en mettant à leur service des ressources humaines hautement qualifiées et spécialisées dans la gestion des projets ruraux et qui assureront la prise en charge et le suivi des projets des jeunes entrepreneurs.



Tarik Sijlmasi Président du CAM.

La troisième structure a les caractéristiques d'un Big data rural et agricole qui servira de carrefour de données à l'ensemble de l'écosystème agricole et rural. Cet outil a pour vocation de développer une meilleure synergie entre les acteurs de l'écosystème grâce aux dispositifs d'échanges de données et de proposer un accompagnement financier et technique adapté. ●

La Kabylie se dirige vers l'indépendance



Ferhat Mehenni.

Il a suffi que le Maroc annonce officiellement son soutien à l'autodétermination du peuple kabyle pour que les responsables algériens montent sur leurs grands chevaux et rappellent leur ambassadeur à Rabat pour « consultations avec effet immédiat ». Ce rappel fait suite à une note distribuée par la représentation diplomatique du Maroc à New York aux pays membres du Mouvement des non-alignés, réunis par visioconférence les 13 et 14 juillet dans laquelle l'ambassadeur du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, affirme que « le vaillant peuple kabyle mérite, plus que tout autre, de

jouir pleinement de son droit à l'autodétermination ». Il n'en fallait pas plus pour que, dans un communiqué, le ministère algérien des Affaires étrangères dénonce « le soutien marocain multiforme actuellement accordé à un groupe terroriste connu, comme cela a été le cas du soutien aux groupes terroristes qui ont ensanglanté l'Algérie durant la décennie noire », allusion au Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), dirigé par Ferhat Mehenni, classé récemment par le régime algérien comme organisation terroriste. Alors que ce mouvement milite depuis plusieurs pour l'indépendance de cette grande région berbère algérienne.

Mais pourquoi le régime algérien renie le droit à l'autodétermination à un peuple vrai, brave et authentique que sont les Kabyles et œuvre en même temps depuis des décennies pour l'offrir contre tout bon sens à l'entité chimérique du Polisario ? Les contradictions et l'inconséquence de Tebboune viennent d'éclater au grand jour. Mais le Maroc, connu pour la cohérence de ses positions et ses choix diplomatiques, est décidé à défendre les causes justes des peuples qui ont un territoire, une histoire et de vrais leaders. ●

ENVOLÉE DES INFECTIONS COVID : INTERDICTION DES MARIAGES QUELQUES SEMAINES APRÈS LEUR AUTORISATION

ON FAIT QUOI MAINTENANT ? ON SE SÉPARE...





Côté BASSE-COUR



Les traiteurs mal traités

Pas de cérémonies de mariage. L'interdiction aura été brutale, annoncée dans la soirée du mardi 23 juillet, soit la veille de la fête du sacrifice. Prise dans le cadre du dispositif de prévention visant à réduire la recrudescence des contaminations au variant Delta, cette décision a fait l'effet d'une douche froide matinée de colère dans le milieu des traiteurs et la ribambelle de métiers qui gravitent autour du secteur. La suspension des festivités matrimoniales a été d'autant mal vécue par les professionnels de cette filière qui fait vivre plusieurs milliers de familles qu'elle est intervenue quelques semaines seulement après la reprise de leurs activités condamnées à l'arrêt depuis mars de 2020. La Fédération marocaine des organisateurs de cérémonies a dénoncé l'improvisation gouvernementale dont les conséquences financières et sociales

sont considérables. Pour de nombreux traiteurs, surtout ceux ayant déjà acheté certains produits de restauration qui sont généralement périssables, la mesure en question est extrêmement pénalisante dans l'imédiat pour leur business. La facture est trop salée pour des opérateurs qui étaient tout contents de sortir la tête de l'eau...Et voilà qu'ils sont de nouveau sur le grill. Du côté des familles, dont certaines sont issues des MRE, déjà engagées dans des mariages pour les semaines à venir, la déception est tout aussi immense, aggravée, là aussi, par le risque de perdre leurs diverses avances (traiteurs, neggafas, orchestres de musique, salles de fêtes...). In fine, la joie des opérateurs de l'écosystème des mariages et des futurs mariés ainsi que leurs familles n'aura duré que le temps que dure la fraîcheur de la pastilla aux fruits de mer... ●

Qu'est ce qui fait courir Hassan Derham ?



Hassan Derham.

Le nabab du Sahara Hassan Derham a choisi la ville de Boujdour pour revenir en politique qu'il avait abandonnée il y a plusieurs années. Chassé de Laâyoune, son fief originel, par le puissant clan adverse de Oulad Errachid, qui en contrôle tous les leviers, l'homme d'affaires à la réputation sulfureuse s'est rabattu sur cette ville voisine du sud où il espère reconquérir, sous la bannière de l'USFP, qu'il avait quitté par le passé pour d'autres partis, son siège de député à l'occasion des législatives du 8 septembre prochain. Mais pourquoi Hassan Derham cherche-t-il à retourner à l'hémicycle ? Est-ce par volonté de servir son pays en s'engageant de nouveau en politique ? Que nenni. Pour les observateurs avisés, l'intéressé cherche juste l'immunité parlementaire qui lui permettrait d'échapper à la justice où il est poursuivi dans une multitude d'affaires en relation avec son business. Notoirement casseroilé, le dignitaire sahraoui qui a acquis la réputation peu flatteuse d'être un très mauvais payeur qui cumule des ardoises à plusieurs milliards, roule ses associés et néglige de payer ses fournisseurs et ses loyers. Le milliardaire des sables a été également rattrapé par des affaires de mauvaise gestion du temps où il était président de la commune d'El Marsa (située dans la région de Laâyoune) avant de démissionner mystérieusement de son poste en octobre 2012. Un poste qu'il a conservé durant trois mandatures.

La cour d'appel de Marrakech a déjà ouvert dans ce cadre une enquête préliminaire à son encontre et à l'encontre de 17 autres co-accusés pour « détournements de fonds, dilapidation des biens publics, et faux et usage de faux ». Attendu au tournant, Hassan Derham pense à tort que le temps de l'impunité n'est pas révolu pour des saigneurs de sa trempe. ●

Attaque française contre l'offshoring marocain



Moulay Hafid Elalamy.

Et voilà le secteur des call centers français qui chevauche de manière pour le moins inattendue l'affaire Pegasus en actionnant une publication spécialisée dans la Relation Client du nom de « En-Contact ». Dans un article mis en ligne le 22 juillet signé par la rédaction, ce magazine s'est lancé dans une longue tirade où il affirme que le Covid-19 « fait trembler l'industrie marocaine du BPO et des call centers » tout en évoquant au passage le dossier obscur Pegasus du nom du logiciel espion israélien que le Maroc aurait acquis pour espionner la France et ses voisins. L'objectif (inavoué) de ce papier, qui sent la commande téléphonique émanant des pontes des call centers français, est de démontrer un supposé lien entre les infections au Covid-19 de certains centres d'appel marocains et le dossier obscur Pegasus avec une accélération du mouvement de migration des opérations BPO des plates-formes du Maroc vers certains pays subsahariens comme le Sénégal, le Bénin ou la Côte d'Ivoire. En fait, ce départ des flux de ce business volatile vers ces pays, qui offrent pour les rapaces de l'offshoring l'avantage d'être moins disant social (une main d'œuvre corvéable à merci avec des salaires plus misérables, une législation de travail très conciliante et un syndicalisme de très faible intensité) a commencé bien avant la crise sanitaire et la dernière campagne de dénigrement du Royaume. Parmi les premiers à délocaliser son activité au Sénégal figure un certain Moulay Hafid Elalamy, également ministre de tutelle du secteur, qui a implanté son enseigne Majorel à Dakar. Une action qui s'inscrit en contradiction avec ses derniers plaidoyers récurrents en faveur du « Produire local », le « Made in Morocco »... Ce qui doit être bon pour le Maroc ne l'est pas pour Moulahom Hafid ? ●

Protectionnisme touristique

Le passage, depuis le 13 juillet de la France, l'Espagne et le Portugal en liste B, - ce qui signifie l'obligation pour les voyageurs issus de ces pays de se soumettre à sa charge à un isolement de 10 jours pour les non vaccinés débarquant au Maroc - a déstabilisé les prévisions des professionnels du tourisme national qui considèrent cette mesure comme anti-touristique. Ces derniers comptaient sur les touristes européens y compris les MRE pour profiter d'une reprise de leur activité ravagée par le Covid, tenue pour acquise pour l'été 2021. Résultat : La saison estivale en cours, tout comme

celle de l'année dernière, est en train d'être sauvée principalement par les nationaux. Toutefois, la vaccination obligatoire en France, principal marché pour le Royaume, a rendu un peu le sourire aux opérateurs du tourisme national qui espèrent capter parmi les flux une partie des touristes dûment vaccinés. Mais la déferlante du variant Delta sur l'Europe et les craintes qu'elle charrie découragent les déplacements des voyageurs qui pour la plupart sont enclins à être des touristes dans leur propre pays. Décidément, le Covid est un fervent partisan du protectionnisme touristique... ●



Le Maigret DU CANARD



Achetez avisé et consommez sain

Mettez Yuka dans votre smartphone

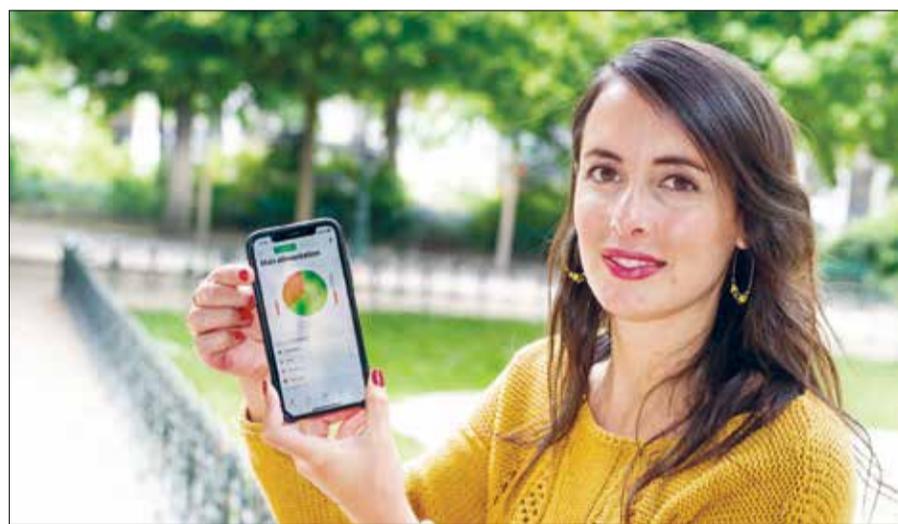
La majorité des consommateurs marocains sont très peu conscients des produits qu'ils mettent dans leur chariot de supermarché. Yuka, une application gratuite, permet de connaître en un clin d'œil leurs qualités et défauts grâce au scannage des codes à barre des produits alimentaires.

Jamil Manar

Les supermarchés marocains regorgent d'une pléthore de produits alimentaires transformés. Dans les rayons, l'offre est tellement riche que l'on ne sait pas lequel mettre dans son panier. A défaut d'être un spécialiste capable de déchiffrer ce qui se cache derrière les sigles souvent barbares des additifs et de disposer des clés de décryptage de leur composition qui impacte nécessairement la santé, le consommateur, choisit ses victuailles en fonction de leur notoriété acquise essentiellement grâce au matraquage publicitaire. Depuis quelque temps, il est possible d'avoir instantanément une idée claire sur le degré de qualité des différentes denrées grâce à une application mobile du nom de Yuka qui commence à faire son chemin au Maroc auprès d'un public avisé qui veut soigner sa ligne et ménager sa santé. Téléchargeable gratuitement sur Android ou iPhone, plus facile d'utilisation que ses concurrents, cet outil qui a comme mascotte une carotte, lancé en 2017 par trois trentenaires français, a conquis près de 10 millions de consommateurs dans l'hexagone qui scannent les codes à barre des produits alimentaires qu'ils consomment au quotidien en vue d'obtenir un avis sur leur composition avec une note sur une échelle de 0 à 100, accompagné d'un code couleur explicite (vert foncé, vert clair, orange et rouge). Couleurs qui indiquent si le produit passé au scanner est excellent, bon, médiocre ou mauvais, donc bon à acheter ou à oublier.

Beauté du packaging

Basée sur un algorithme, la notation prend en considération trois critères que sont les éléments nutritionnels du produit scanné : Primo, les calories (qui agissent sur le poids, les teneurs en protéines qui renseignent sur la qualité nutritive et les graisses saturées à réduire pour prévenir les maladies cardiovasculaires) ou encore les fibres, le sucre ou le sel considérés comme mauvais pour la santé, 60% de la notation). Secundo, la présence ou non d'additifs dont certains sont suspectés d'être cancérigènes (30% de la note) ; et enfin le mode de production de l'aliment, s'il s'agit d'un produit issu de l'agriculture biologique ou non (10% de la note). Yuka est même en mesure de proposer des produits de substitution quand la couleur vire au rouge. Avec cette appli intelligente qui évalue aussi les cosmétiques et les produits d'hygiène, il n'est plus possible de faire ses emplettes de manière presque inconsciente en se laissant souvent séduire par la beauté du packaging. Justement la beauté du packaging, qui fonctionne souvent comme un guet-apens, cache bien des (mauvaises) surprises. Le scannage du code à barre de tel ou tel produit révèle en effet une multitude de mauvaises habitudes alimentaires courantes. Certains produits que le commun des consommateurs achète les yeux fermés, tellement il est convaincu par sa qualité nutritionnelle, ressortent néfastes pour la santé et donc à éviter. C'est le cas par exemple du Fromage Kiri, que son fabricant vante à grands renfort de publicité en ciblant particulièrement les enfants, décroche une note très peu flatteuse de 35 sur 100 à cause de sa teneur importante en graisses saturées et en sel (pour évaluer ce produit : <https://app.yuka.io/zq9gmPdHUoo8mgDC8>). Les portions de fromage light de la Vache qui rit sont également jugés comme un très mauvais allié santé : 4 sur 100 à cause de la présence d'additifs à éviter » et du taux élevé de graisses saturées et du sel. Le fromage à tartiner Philadelphia est noté 39 sur 100, handicapé par sa haute teneur en graisses saturées et la présence de quelques additifs à éviter. Autre fromage à tartiner peu recommandé ? Le fromage Jebli dont Yuka a détecté « 4 additifs à éviter » et d'autres inconvénients : trop calorique, trop gras et un peu trop salé. Les fameux Pringles croustillants, jugés soit médiocres soit mauvais en fonction de leur saveur, sont bourrés d'additifs, trop salés et trop caloriques. Le Ketchup n'obtient pas la moyenne, 45 sur 100 en raison de la présence de deux additifs « à éviter » que l'on ne retrouve pas dans la marque concurrente Lesieur qui présente en revanche le défaut d'être « un peu trop sucré ». Très bon en bouche, le Nutella recule à l'examen de Yuka avec une note de 30 sur 100. Pas d'additifs à éviter, mais trop gras, trop sucré et trop calorique. Bonjour l'obésité. Enfin, un bon produit bien de chez nous qui trouve grâce aux yeux de Yuka, le thon Tam qui obtient une note de 84 sur 100 ans. L'huile d'Olive Al Hurra est jugée bonne par Yuka grâce notamment à son « excellente qualité » et à son « bon équilibre des graisses ». Côté boissons à éviter comme la peste : Coca-cola est placé



Julie Chapon, cofondatrice de Yuka. Une application qui a modifié les habitudes alimentaires.

tout en haut du podium : 0 sur 100 (soit la même note glorieuse décernée au Sirop sport menthe).

Jugé trop calorique et trop sucré, le soda le plus consommé au monde contient en plus deux additifs à éviter, Coca Cola se noie dans le déshonneur face à l'eau minérale Sidi Ali jugée par Yuka première de la classe dans sa catégorie. Elle se voit décerner une note de 100 sur 100. Brillantissime ! Que des qualités nutritionnelles : 0 calories, 0 graisses saturées et 0 sucre.

Le cocktail tropical jus Marrakech a besoin, quant à lui, de 20 bons points pour atteindre la moyenne : 30 sur 100. En cause, l'excès en calories, et sucre. La Piña Colada de la marque Valencia n'est pas moins recommandée puisqu'elle décroche la pastille rouge. Mauvais pour la santé en raison de quelques additifs à éviter et sa teneur excessive en sucre et en calories.

Rayon biscuiterie, les notes ne sont pas fameuses. Le Kinder Délice dont raffolent les enfants est catalogué mauvais chez Yuka qui lui attribue une note catastrophique de 3 sur 100. Les mauvaises notes pleuvent dru : 29 sur 100 pour le produit Prince Tout Choco de Lu, 31 sur 100 décerné à Lulu La Barquette et 0 sur 100 pour notre produit national Merendina en qui en plus d'être excessivement sucré a le défaut d'être bourré de graisses saturées, de la présence d'additifs à éviter. Par contre, le Henry's fait mieux et décroche un 42 sur 100 contre 28 pour Oréo et 30 pour les Biscoff Lotus.

Les produits qui encombrant les rayons des supermarchés ne sont pas tous très super. Bien au contraire. Faire ses courses en connaissance de cause est possible. Il suffit juste de le vouloir. Sans prise de conscience alimentaire, l'addiction, côté santé, risque d'être salée. ●

Yuka peut mieux faire...

L'application Yuka, appréciée pour son indépendance par rapport au puissant lobby de l'agro-industrie grâce à un « financement sain », ne fait pas pourtant l'unanimité dans les milieux scientifiques. Certains diététiciens reprochent à l'appli son caractère un peu simplificateur; en ce sens qu'elle réduit la qualité des produits alimentaires (protéines, graisses, calories...) à des chiffres sans trop se soucier de la qualité des nutriments ou encore de leur niveau de transformation. Il est en effet choquant de constater par exemple que Yuka décerne une bonne note en termes de protéine à une pizza congelée alors que celle-ci n'est pas réputée être une source de ces macromolécules essentiels l'organisme. On cherche plutôt les protéines dans des aliments comme la viande, les œufs ou le poisson... Il est certain que Yuka est perfectible et son intérêt premier réside surtout dans la contribution à l'éveil du consommateur qui a ainsi, smartphone à la main, la possibilité d'éviter de ramener à la maison des produits alimentaires nocifs pour sa santé et celle de ses enfants. ●

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Les cahiers
du **Canard**
Libéré

Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

22ème anniversaire
de l'intronisation
de S.M le Roi
Mohammed VI sur fond
d'une crise sanitaire sans
précédent

La Voie Royale

Financement du contentieux par un tiers

**Une aubaine pour les
entreprises marocaines**

Vivez en exclusivité la meilleure expérience TV sur tous vos écrans

Maroc Telecom



MT TV

LA TÉLÉ BY MAROC TELECOM



Accès multi-écrans

Accédez à vos chaînes préférées où que vous soyez et sur tous vos supports simultanément.



Qualité et confort

Profitez d'un accès sans interruption à votre contenu préféré.



Contrôle du direct

Contrôlez vos programmes à votre guise : reprenez la diffusion, revenez en arrière, ou rattrapez le direct.



Contrôle parental

Supervisez les programmes de vos enfants et sécurisez l'accès aux contenus sensibles.



TV à la demande

Retrouvez vos programmes préférés même après leur diffusion.



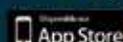
Vidéo à la demande

Visionnez vos films et séries préférés en illimité depuis votre application MT TV.

Pour plus d'information, RDV sur le site www.iam.ma/MTTV ou appelez le 

Souscription sur 





EDITO

par Abdellah
Chankou

La Voie Royale

Vendredi 30 juillet 2021, S.M. le Roi Mohammed VI fête 22 ans de règne. A l'échelle du temps monarchique, ce n'est pas beaucoup mais cette période offre assez de recul pour apprécier sur le plan politique l'action royale et en dessiner les contours.

Au cours de ses 22 ans de règne, qui n'auront pas été toujours un long fleuve tranquille, jalonnés qu'ils sont de quelques soubresauts, le souverain a dû affronter tous les défis, sans jamais être découragé face à leur immensité, prenant constamment son bâton de pèlerin pour porter le progrès et l'espoir dans le Maroc aussi bien des villes que des campagnes. Rarement souverain aura fait preuve de tant de détermination à sortir son pays du déficit social qu'il a accumulé au fil des années, et à agir aujourd'hui pour bien le positionner dans le monde post-Covid sur des secteurs stratégiques. L'anticipation et la proactivité sont les qualités essentielles qui guident les choix du souverain. Elles ont déjà été appréciés à leur juste valeur en interne et salués à l'international dans la gestion dès la première vague

été adoptée en mars dernier, soit près de 8 mois après son annonce par le souverain lors du discours du Trône de l'année dernière. Il ne faut pas que le Covid agisse comme un ralentisseur de la marche du pays. Bien au contraire. Il s'agit de s'appuyer sur la crise sanitaire pour en faire un accélérateur de sa transformation en saisissant au vol les opportunités nouvelles qui se présentent dans un monde dont la pandémie et ses chocs puissants sont en train de redessiner les alliances géostratégiques.

Si le Covid a un coût, il n'a pas de prix. Le souverain, qui sait capter l'air du temps, l'a bien compris, et entrepris de faire avancer le pays à marche forcée vers des horizons prometteurs pour ne pas rater le rendez-vous crucial de la relance économique.

Décollant de la volonté royale, la création d'une agence de gestion des participations de l'État, projet stratégique, déjà adopté par le Parlement, vise, par le jeu des fusions et des regroupements, à pallier les défaillances structurelles qui minent bien des entreprises publiques. Fini la gabegie, le laxisme et l'absence de la culture du résultat qui ont caractérisé jusqu'ici le secteur public en général. L'heure est aujourd'hui à la performance.

Tel est Mohammed VI, un roi sur tous les fronts, mobilisé pour son pays, qui ne s'embarrasse pas de discours mais agit sur le réel malgré l'adversité et les contraintes pour le changer au bénéfice d'un Maroc innovant et entreprenant. Celui-ci passe plus que jamais par le nouveau modèle de développement dont la commission Benmoussa a livré les recommandations. Séduisantes sur le papier, ces dernières ne sont confrontées qu'à un seul défi et il est de taille : sa mise en œuvre. La seule action royale, quand bien même elle est forte et constante, suffit-elle pour rattraper le temps perdu, pallier les insuffisances et répondre à toutes les attentes ?

Là réside toute la question. Une seule main n'applaudit pas, dit un adage bien de chez nous. Le temps n'est-il pas encore venu de responsabiliser les autres institutions, à commencer par la classe politique, qui sont pour la plupart en panne, pour qu'elles jouent au moins leur rôle d'accompagnement des chantiers royaux ?

Au Maroc, il est indiscutable que nous savons construire des autoroutes et des ports, des aéroports et des hôtels de luxe. Dans le domaine des infrastructures et des projets structurants, le Royaume de Mohammed VI a réalisé des progrès remarquables. Ce qui reste à bâtir en revanche, et c'est le chantier le plus complexe, c'est l'homme dont il reste à préciser le cahier des charges. Le capital humain c'est la pierre angulaire de la résorption des inégalités sociales qui se creusent à vue d'œil nonobstant les efforts financiers colossaux consentis par l'État pour les réduire. Le développement humain, qui conditionne tout le reste, passe évidemment par une réforme en profondeur du système éducatif national. Sur ce plan, il y a encore du chemin à faire. ●

Tel est Mohammed VI, un roi sur tous les fronts, mobilisé pour son pays, qui ne s'embarrasse pas de discours mais agit sur le réel malgré l'adversité et les contraintes pour le changer au bénéfice d'un Maroc innovant et entreprenant.

de la pandémie avec l'installation d'un Fonds Covid destiné à venir en aide aux populations vulnérables et sauver de la faillite les PME paralysées par le virus. On retrouve ici le mantra royal, la solidarité et le partage, qui représentent le socle de son règne rythmé par les campagnes de solidarité, pilotées par la Fondation Mohammed V.

Plutôt que d'attendre la dernière minute au risque de subir les tensions d'approvisionnement et autres ruptures de stock, le Royaume s'est placé en pole position sur le marché de l'acquisition des vaccins. Ce qui lui a permis de démarrer très tôt sa campagne de vaccination dont l'organisation logistique et le déroulement au pas de charge sont un modèle du genre qui fait des envieux dans les pays les plus développés.

La crise sanitaire a également mis en lumière les fragilités du système de santé national, la précarité d'une bonne partie de la population et la faiblesse des dispositifs de la protection sociale. D'où la décision royale d'ordonner la généralisation de la couverture sociale à l'ensemble de la population dont la loi-cadre a

La Beïa, pont entre modernité et authenticité

Pour la deuxième année consécutive, S.M le roi Mohammed VI a ordonné pour cause de crise sanitaire l'annulation de toutes les festivités accompagnant la fête du Trône qui a lieu vendredi 30 juillet. Cette fête est marquée par la Beïa, ce pacte d'allégeance fort, qui est plus qu'un cérémonial...

Au-delà de son aspect festif et spectaculaire extérieur qui suscite fascination et émotion aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, la Beïa revêt un caractère éminemment politique et religieux. C'est une sorte de contrat social à double portée. D'un côté il y a la dimension religieuse de l'allégeance proprement dite par laquelle les sujets investissent leur Souverain de pouvoirs de commanderie de croyants, et de l'autre, il y a la dimension temporelle d'Al walae qui ajoute au chef religieux ou le Sultan la prérogative de chef d'État au sens politique du terme. Cette dernière dimension pouvant être renouvelée chaque année contrairement à la première qui est faite seulement au moment de l'accès au Trône. De plus, l'acte de la Beïa sous sa forme religieuse est consigné par écrit et signé par les oulémas (1), les grands dignitaires du régime et les chefs de l'armée. Ainsi depuis l'indépendance du Maroc, deux actes de Beïa ont été rédigés à l'occasion de l'investiture de feu Hassan II et de son héritier Mohammed VI de leurs pouvoirs de la grande Commanderie des croyants (Al imama al qobra).

Ce nouveau concept d'Al walae (qui signifie plus reconnaissance d'autorité que soumission) va s'institutionnaliser pour devenir une constante de la vie politique nationale après l'abandon du régime du Sultanat pour celui de la royauté sous le règne de feu Mohamed V.

L'organisation annuelle de la fête du Trône dès 1933 à Salé en fut la consécration. Selon le politologue Mohamed Tozy, « les cérémonies annuelles d'allégeance servent plutôt à la présentation du walae, et non pas de la Beïa proprement dite, comme celle qui a été accordée à SM Mohammed VI, le 23 juillet 1999, dans laquelle les signataires réitérent leur engagement pour le respect du devoir d'obéissance, de fidélité et de dévouement qui découlent de la Beïa, dans le bonheur et l'adversité ». Et, « si les accessoires de la souveraineté (parasol, costume, chevaux de compagnie...) sont bien visibles, les tribus ont disparu et les hommes ont changé. Agents d'autorité, élus locaux, notables (oulémas, professeurs d'université, gros commerçants) sont priés de se tenir, durant la journée de la fête du Trône, dans l'enceinte du Palais » (2), souligne le professeur marocain. Cependant, parmi les convives venus prendre part à Hafl Al walae, ce sont les agents du ministère de l'Intérieur qui occupent les premiers rangs. Oulémas, walis, ministres, hauts fonctionnaires, et parlementaires se courbent au passage du Roi, font acte d'allégeance en clamant Allah ibark F'aamer Sid (que Dieu bénisse mon seigneur).

Les serviteurs du palais répondent en chœur et à l'unisson Allah irdi alikoum, gallikoum Sidi (Notre Seigneur vous a accordé sa bénédiction). Si le rituel de la Beïa remonte aux premiers temps de l'Islam, les historiens s'accordent à penser qu'il a été introduit au Maroc actuel

avec l'avènement de la dynastie Idrisside. La Beïa dans son aspect religieux est faite au Sultan une seule fois dans sa vie, au moment de son intronisation. Comme la Beïa dans sa dimension temporelle (Al walae), elle ne prend fin qu'avec la destitution du sultan. En fait si les sujets s'engagent par la Beïa sous ses deux formes à l'obéissance au Sultan et au respect de son autorité, cette dernière peut très bien être remise en cause si le Sultan ou le Roi trahit ses engagements à garantir la paix et la sécurité de ses sujets et de leurs biens, la protection de la religion, de l'intégrité territoriale et de l'État. Ce qui est déjà arrivé : Le cas de la destitution du Sultan Moulay Abdelaziz, qui a avalisé les actes d'Algésiras, et son remplacement par son frère Moulay Abdelhafid, désigné comme le « Sultan du Jihad » et soutenu par les tribus du Sahara.

La Beïa sous les Saâdiens

Le rituel ou le cérémonial de la Beïa cessera d'être organisé une seule fois, au moment de l'intronisation du Sultan, avec l'avènement de la dynastie Saâdienne. Ainsi, le Sultan Ahmed Al Mansour Eddahbi instaura non seulement une Beïa renouvelable tous les ans mais il introduisit le concept d'allégeance au Prince héritier tout en mettant en place tout un dispositif cérémonial qui se déroulait à l'extérieur des murs la ville, dans un vaste espace appelé le méchour. Les oulémas, les chefs des tribus, les cadis, les khatib (orateurs religieux), les chefs de l'armée y venaient en groupes méticuleusement organisés selon le rang social de chaque institution présenter leur allégeance au Souverain après le discours inaugural prononcé par un grand cadî.

Les Souverains alaouites ont dès l'avènement de Moulay Rachid repris l'ensemble de ces rituels en faisant pérenniser la tradition, et jusqu'aux premières années de l'indépendance où le concept de la Beïa va connaître un certain nombre de petits changements qui s'inscrivent toutefois dans la continuité (2) ; étant donné que celle-ci va préserver sa dimension religieuse de ciment sacré qui lie le Sultan et le peuple, ayant lieu une seule fois, au moment de l'accession au Trône ; excepté le cas de la libération d'une terre



colonisée, comme cela fut le cas de la région d'Oued Eddahab dont la récupération est fêtée chaque 14 Août depuis 1979 (3).

De même la cérémonie mettant en scène l'aspect temporel de la Beïa ou de l'Allégeance (Hafl Al walae) qui avait lieu chaque 3 mars sous feu Hassan II et chaque 30 Juillet sous son successeur Mohammed VI connaîtra lui aussi quelques introductions nouvelles. Dont le fameux car-

rosse royal or et rouge écarlate, cadeau de la cour d'Angleterre. Néanmoins, l'hippomobile utilisé fréquemment dans les premières années du règne de Mohammed VI s'éclipsera des fois au profit du pur sang noir, symbole du Trône mobile. En fait, pour les Alaouites le Trône et la selle que l'on fixe sur le dos du cheval ne font qu'un. Là où se déplace le Souverain est le centre du pouvoir. Et si dans le passé, avant les Saâdiens, la cérémonie d'allégeance n'était considérée comme effective que si elle était organisée à Fès, avec les Alaouites, surtout depuis Mohammed VI, elle peut avoir pour terrain d'accueil toute ville du Maroc. Sans distinction aucune. ●

(1) En 1961, feu Hassan II a demandé l'investiture par allégeance des oulémas.

(2) Ces dernières années le cérémonial de la Beïa a été un peu allégé pour être plus rapide et plus fluide.

(3) La Cérémonie d'allégeance du 14 Août comme celle de la Beïa du 30 Juillet sont reportées depuis 2020 pour cause de crise sanitaire.

Soltan Tolba

La tradition de Soltan Tolba remonte au XVIIe siècle : c'est la « fête de la liberté » accordée pour 6 jours aux étudiants de l'université Al Qaraouiyyine avec la complicité du Sultan. Un étudiant est élu « Soltan Tolba » et aura tous les pouvoirs pendant une semaine, prétexte pour exprimer toutes revendications (habits, logement, nourriture...) et aussi ses critiques... mais le 6e jour, le vrai Sultan se présente à la cérémonie... et tout rentre dans l'ordre... initial.

A. Kenfaoui a écrit et fait réaliser (avec feu Taïb Saddiki) la pièce Soltan Tolba en 1967 au théâtre municipal de Casablanca. Près de 30 ans après, enfin éditée, elle a pu être lue et revue sur les planches !

Soltan Tolba, Tarik éditions, 128 pages, 2004. ●

À l'occasion du 22^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement
au Glorieux Trône Alaouite.



www.ocpgroup.ma

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Activités royales en 2021

Un monarque sur tous les fronts

L'année 2021 aura été marquée par le lancement par le souverain d'un certain nombre de projets structurants pour le pays et son économie.

Les chantiers stratégiques d'un Roi

Le 30 juillet 2021 marque le 22^e anniversaire de l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI. Tout au long de ses 22 années de règne, furent lancés plusieurs grands projets de développement structurants et novateurs. Des réformes menées avec une vision proactive et une approche inclusive, touchant tous les domaines: l'économie, le sport, la culture, la politique (Constitution de 2011), la santé, l'agriculture, le tourisme, le commerce, l'industrie, l'énergie, etc.



L'action réformatrice royale s'est déployée également à l'international. Une réorientation de la politique étrangère avec à la clé une diplomatie, plus active et proactive, est mise sur les rails, qui a surpris dans le camp des alliés traditionnels du pays. Le terrain économique n'est pas en reste avec le lancement de projets structurants notamment dans le domaine des infrastructures. Booster l'économie nationale pour accroître l'attractivité du Royaume afin de capter de futurs investissements devenus stratégiques dans le contexte d'une crise sanitaire mondialisée.

Force est de constater que depuis son accession au trône le 23 juillet 1999, une nette amélioration en termes d'indicateurs macroéconomiques, que la crise sanitaire a fortement dégradés, témoigne d'un véritable renouveau du royaume sur le plan économique.

« Entre 1999 et 2019, les exportations ont triplé, le revenu par habitant (en dollars constants) est passé de 1 963 USD à 3 361 USD, et le chômage total a diminué de 13,9% à 9%. Alors que les données disponibles sur la pauvreté montrent qu'entre 2000 et 2013, le taux de pauvreté est passé de 15,3% à 4,8%. En outre, une forte relance du secteur du tourisme a dynamisé l'économie. Au cours des deux dernières décennies, le nombre de touristes visitant le Maroc a triplé. En effet, de 2000 à 2018, le pays a enregistré une croissance annuelle moyenne de 6% des arrivées touristiques ; ce qui est supérieur de deux points à la croissance du tourisme mondial. » constate Yasmina Abouzzohour, (chercheuse invitée du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient du Conseil européen des relations internationales) dans un article daté du 31 juillet 2020 et intitulé « The More Things Change... : Morocco's socio-economic development after 21 years under King Mohammed VI ». Mais la pandémie est passée là, détruisant les acquis de plus d'une décennie d'efforts. Beaucoup moins impacté, le climat des affaires qui s'est amélioré au fil des ans place le Maroc en pole position sur le continent africain et dans la région MENA. Le dernier rapport « Doing Business 2020 » de la Banque mondiale sur le climat des affaires classe le Royaume au premier rang en Afrique du Nord et au troisième rang des pays du Moyen-Orient.

Gestion proactive du Covid-19

La gestion de la pandémie du Covid-19 est sans conteste l'une des marques majeures de l'action royale. Une approche dynamique et proactive avec des mesures concrètes comme l'instauration du Fonds Covid et la fermeture des frontières nationales, telle est la stratégie adoptée, dès la détection du virus dans le royaume le 2 mars 2020. Pour donner l'exemple et encourager les Marocains à se faire vacciner, SM le Roi Mohammed VI a été le premier à recevoir la première dose du vaccin. Geste qui a permis de lancer, le 28 janvier 2021, la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19 que le souverain a voulu gratuite pour l'ensemble

des citoyens marocains et les étrangers en séjour dans le royaume. L'objectif étant d'immuniser toutes les composantes du peuple marocain (30 millions de personnes soit environ 80% de la population), de réduire puis éliminer les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie, et de contenir la propagation du virus, dans la perspective d'un retour progressif à une vie normale après l'atteinte de l'immunité collective. La campagne de vaccination se poursuit à un rythme soutenu et par tranches d'âge, et a permis au Maroc de se placer parmi les premiers pays du monde où le taux de vaccination est avancé. Une prouesse amplement saluée à juste titre par les observateurs nationaux et étrangers. Au rythme où les Marocains se font vacciner, l'immunité collective serait certainement atteinte avant la fin de l'automne prochain.

Souveraineté vaccinale

Pour réduire à l'avenir la dépendance du Maroc vis-à-vis de l'extérieur en matière vaccinale, le souverain a décidé de faire du Maroc une plate-forme régionale de fabrication des vaccins et autres sérums qui sont devenus des produits hautement stratégiques. Un grand pas vers la souveraineté vaccinale a été ainsi accompli avec la signature de-



vant le souverain, lundi 5 juillet 2021 au Palais Royal de Fès, de conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid19 et autres vaccins. « Ce projet structurant s'inscrit dans le cadre de la volonté du Souverain de doter le Royaume de capacités industrielles et biotechnologiques complètes et intégrées, dédiées à la fabrication de vaccins au Maroc. » Objectif : la production au Maroc du vaccin anti-Covid, ainsi que d'autres vaccins clés, de façon à promouvoir l'autosuffisance du royaume et d'en faire une plateforme de biotechnologie de premier plan à l'échelle du continent africain et du monde dans le domaine de l'industrie du « fill & finish ». Fruit d'un partenariat public-privé, ce mégaprojet qui démarre à court terme avec une capacité de production mensuelle de 5 millions de doses de vaccins anti-Covid19 avant de démultiplier progressivement cette capacité à moyen terme mobilise un investissement global de l'ordre de 500 millions de dollars.

Autosuffisance dans le domaine militaire

La souveraineté et l'autosuffisance dans le domaine militaire font également partie des préoccupations royales de premier plan. S'agissant de ce domaine tout aussi stratégique, Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'État-major général des Forces Armées Royales, a donné son approbation pour deux projets de décret relatifs respectivement à l'application de la loi relative aux matériels et équipements de défense et de sécurité, aux armes et aux munitions, et de celle ayant trait à la cybersécurité. Le premier projet fixe les mesures permettant l'exercice des activités de fabrication des matériels et équipements liés à ce domaine, ainsi que les opérations d'importation, d'exportation et de transport y afférentes. Tandis que le second fixe les règles applicables en matière de sécurité des systèmes d'information propres aux administrations de l'État, aux collectivités territoriales, aux établissements et entreprises publics ainsi qu'aux infrastructures de base à caractère vital et aux prestataires privés. ●

ISLANE AGADIR

APPARTEMENTS DE STANDING

À PARTIR DE **450 000** DH



LE MEILLEUR DEAL QUALITÉ/PRIX

05 22 67 10 00

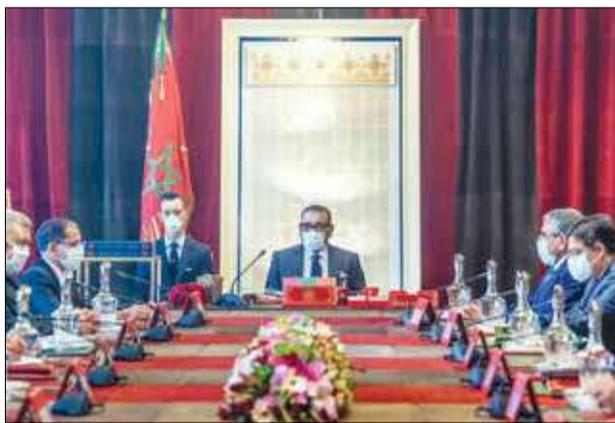
www.coraliamobilier.com



SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Une fiscalité plus efficace

Dans le domaine de la fiscalité, SM le Roi Mohammed VI a présidé, lundi 28 juin au Palais Royal à Fès, un Conseil des ministres, consacré notamment à la réforme fiscale. Préparé en application des Hautes Orientations Royales et sur la base des recommandations des Assises nationales sur la fiscalité, tenues en mai 2019, ce projet « vise à instaurer un système fiscal efficace, juste, équitable et équilibré, qui permet de mobiliser tous les potentiels fiscaux pour financer les politiques publiques, promouvoir le développement économique et réaliser l'inclusion et la cohésion sociales. »



Ce texte de fixe les principes de base et les objectifs relatifs à cette réforme et qui portent essentiellement sur :

- 1- Le renforcement des droits fondamentaux à travers un système fiscal basé sur le respect de l'égalité de tous devant l'impôt, l'équité fiscale, le droit à l'information et la garantie des droits du contribuable et ceux de l'administration ;
- 2- La protection du contribuable contre toute interprétation abusive des textes juridiques de la part l'administration fiscale, le renforcement de la relation de confiance entre cette administration et le contribuable, la garantie du droit de recours pour les deux parties et de l'indépendance des instances fiscales compétentes, en plus de la création d'un Observatoire national des impôts ;
- 3- L'instauration d'un système fiscal au service de la compétitivité, de l'innovation et de la création d'emploi et la mobilisation du plein potentiel fiscal pour garantir un meilleur financement des politiques publiques ;
- 4- L'orientation du système fiscal vers le renforcement de la solidarité, surtout pour le financement des filets sociaux de la protection sociale, comme la couverture médicale, les allocations familiales, ainsi que pour la réduction des inégalités sociales.

« Il vise également la réforme de la fiscalité des collectivités territoriales afin de leur garantir des ressources permanentes et ce, en droite ligne de la détermination de l'État à revoir et à simplifier les règles afférentes à ces impôts et leur harmonisation avec les dispositions régissant les impôts de l'État. »

Protection sociale généralisée

Une meilleure protection sociale accessible à tous ne peut qu'optimiser l'outil productif. « La qualité de vie au travail, loin de menacer l'entreprise, apparaît comme essentielle à sa performance et à son développement durable. Le progrès économique n'est donc pas



antinomique du progrès social mais il apparaît vital que l'individu trouve sa place dans l'entreprise car c'est là, sa meilleure source de motivation. Les conditions de travail et le mode de management jouent un rôle majeur dans la prévention au même titre que le maintien du lien social dans l'entreprise. Et devant des attentes fortes (croissance, rentabilité, actionariat) et une tolérance faible (vision sociétale qui refuse la souffrance au travail), la santé au travail ainsi que le bien-être au travail apparaissent comme des enjeux majeurs de ce XXI^e siècle. » (MBA RH, Université Paris-Dauphine, 2010).

Un enjeu primordial qui n'échappe pas à SM le Roi Mohammed VI qui a ordonné la généralisation, devenue aujourd'hui réalité après son adoption par le Parlement, de la couverture sociale au profit à terme de 22 millions de personnes actuellement dépourvues d'assurance maladie. Selon un communiqué officiel, diffusé le 14 avril,

les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les professionnels indépendants et leurs familles seront les premiers inclus dans le régime de l'assurance maladie obligatoire (AMO) en 2021 et 2022.

Une agence des participations de l'État

Lors du Conseil des ministres du 28 juin à Fès, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a présenté devant Sa Majesté le Roi les grandes lignes du projet de loi-cadre relatif à la réforme des établissements et entreprises



publics (EPP) ordonnée par le souverain lors de son discours du Trône du 30 juillet 2020. Déjà adoptée par le Parlement, la création de l'agence des participations de l'État vise à installer une culture de performance dans les entreprises étatiques via la mise en place des principes et objectifs encadrant la réforme globale et progressive des établissements du secteur public, notamment à travers :

- La mise en place d'un programme de restructuration des EPP par leur regroupement ou leur fusion ou par leur dissolution et liquidation, l'encadrement de l'opération de création de nouveaux établissements et entreprises publics et leurs participations au capital des entreprises privées ;
- L'impulsion d'une nouvelle dynamique au secteur public, l'accroissement de l'efficacité du contrôle financier de l'État, la mise en place des mécanismes garantissant la cohésion, la coordination et la complémentarité entre les différents établissements et entreprises publics ;
- L'adoption d'une approche contractuelle entre l'État et ces établissements et entreprises en vue d'augmenter leurs performances et d'améliorer leur gouvernance ;
- La transformation des établissements publics qui exercent une activité commerciale en société anonyme.

Diplomatie agissante

Sur le front des relations avec le monde, la nouvelle doctrine est à l'affinement de l'outil diplomatique pour en améliorer l'efficacité et le professionnalisme à la lumière des nouveaux enjeux géostratégiques qui se font jour. Le Maroc a affiché ce nouveau virage sur le dossier de la crise avec l'Espagne et l'Allemagne. Ce qui a flatté quelque peu la fierté nationale, les Marocains n'étant pas habitués à voir leur pays défendre crânement ses intérêts.



La reconnaissance des États-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara et le réchauffement diplomatique maroco-israélien ont certainement poussé Rabat à changer de braquet sur sa politique étrangère. Ce qui n'a altéré en rien l'engagement royal en faveur de la cause palestinienne qui procède de la défense sincère et permanente de Rabat d'une solution à deux États, seule garante d'une paix durable au Moyen-Orient. La dernière visite, qui a surpris plus d'un, effectuée au Maroc en juin dernier par le chef du Hamas Ismaël Haniyeh, témoigne du fait que le Maroc ne perd jamais de vue sa deuxième cause sacrée après celle du Sahara.

Composante importante de l'action royale à l'étranger, la diplomatie humanitaire est toujours aussi agissante et jamais le fruit d'un agenda politique ou d'un calcul politique, que ce soit envers les populations africaines, les peuples palestinien et syrien, ou tout récemment libanais et tunisien.... Là où il y a les effets d'une crise à atténuer ou d'une catastrophe à surmonter, le souverain se montre solidaire en envoyant systématiquement des aides humanitaires d'urgence. ●



A l'occasion de la Fête du Trône, marquant le vingt-deuxième anniversaire de l'intronisation
de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie,**
le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion
ont l'insigne honneur de présenter
à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine,**
leurs vœux les meilleurs, ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
et aux membres de la Famille Royale.

Pour le Maroc Avenir

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Les grands chantiers royaux

La vision royale du Maroc nouveau et moderne a les couleurs de la formation professionnelle, des infrastructures, et des énergies durables. Depuis son accession au Trône, le 30 juillet 1999, le souverain s'est employé doucement mais sûrement à positionner le Royaume sur les créneaux d'avenir susceptibles de garantir son développement économique tout en le projetant dans son espace régional.

Ahmed Zoubair

Formation professionnelle

La compétitivité du Maroc et son attractivité passent essentiellement par la qualité de sa main d'œuvre. C'est conscient de cette réalité que le souverain a présidé, jeudi 6 février, à Agadir, la cérémonie de signature de la convention relative au financement des Cités des Métiers et des Compétences (CMC), avant de procéder au lancement des travaux de construction de la Cité de la région de Souss-Massa. Les 12 régions du Royaume auront chacune sa Cité des Métiers et des Compétences. L'objectif de cette nouvelle feuille de route à 3,6 milliards de DH, portée par l'OFPPPT, est de préparer aux métiers à haute valeur ajoutée dont dépend l'essor de l'économie nationale. Ces profils-là, formés selon les standards, opérationnels aussitôt sortis de l'école, ne courent pas les rues. L'offre métiers proposée a ceci de particulier qu'elle colle aux potentialités de chaque région et aux besoins de son marché de travail. Tous les secteurs jugés porteurs sont ainsi représentés dans cette nouvelle carte : industrie, tourisme-hôtellerie, artisanat, pêche, agriculture, agro-industrie, énergies propres, santé, digital, offshoring... Dans ces cités modernes en devenir où les softs skills et les langues étrangères ont leur place, les apprenants suivent des formations dans telle ou telle filière, en fonction de l'orientation et de la vocation de chacun. Avec cette particularité que les cours sont dispensés- pour ne pas rester que dans la théorie- sur un mode dual (formation en école et en entreprise, un système qui a fait la réussite de la formation professionnelle allemande).

Gaz naturel

Le développement futur du Maroc passe aussi par le gaz naturel dont les découvertes, annoncées par les sociétés d'exploration britanniques, se multiplient ces dernières années (Essaouira, Kenitra, Oriental...). Mais le plus grand projet dans ce domaine est africain. Colossal et ambitieux, il s'agit du projet de gazoduc offshore qui devrait connecter le Nigeria, troisième producteur de gaz naturel en Afrique, au Maroc, puis à l'Europe. Ce projet titanesque est de nature à transformer profondément les économies des pays qu'il va traverser. Long de 5 000 kilomètres, ce gazoduc, qui n'est en vérité que l'extension du West African Gas Pipeline, qui relie depuis 2010 le Nigeria au Ghana en passant par le Bénin et le Togo, devrait désormais longer la côte ouest africaine jusqu'au Maroc pour se connecter au marché européen. Ce qui favoriserait l'intégration économique régionale tant souhaitée. Ce projet est le fruit d'un partenariat stratégique, conclu à l'occasion de la visite officielle de S.M le Roi Mohammed VI les 2 et 3 décembre 2016



Mohammed VI le bâtisseur.

au Nigeria, entre le fonds souverain marocain Ithmar Capital (ex-FMDT) et la Nigeria Sovereign Investment Authority (NSIA).

Hydrogène vert

« Le pétrole propre de demain » a pour nom l'hydrogène vert. Le Maroc, qui a tous les atouts pour en produire avec le soutien de ses partenaires étrangers à partir de l'énergie solaire, où il est bien positionné grâce à la construction du méga complexe Noor de Ouarzazate, pourrait devenir un fournisseur mondial de cette énergie durable. C'est fort de ces ressources non négligeables dans le solaire et l'éolien que le Royaume entend prendre la part qui lui revient sur ce nouveau marché très prometteur. Une étude, réalisée en 2018, place le Maroc parmi les 6 pays dotés d'un fort potentiel d'export de l'hydrogène, estimé entre 4 et ,8%. Ce qui représente la « bagatelle » de 150 à 400 milliards d'euros.

L'hydrogène est de plus en plus considéré comme une solution technologique à valoriser dans l'optique des transitions énergétiques, un peu partout à travers le monde. En prenant les devants sur ce secteur d'avenir, le Maroc espère aussi décarboner son économie notamment l'industrie et la mobilité. Un défi qu'il est obligé de relever pour être en phase avec les exigences de ses partenaires étrangers notamment européens qui accélèrent la marche vers des processus de production industrielles plus respectueux de l'environnement.

Voie express Tiznit-Dakhla

En novembre 2015, le roi Mohammed VI lançait, à l'occasion du 40e anniversaire de la Marche verte, le chantier de construction de la voie express Tiznit-Laâyoune-Dakhla dont les travaux sont sur le point d'être achevés. S'étendant sur un parcours de 1 055 kilomètres, ayant mobilisé un budget de 10 milliards de DH, ce projet colossal qui comprend le pont de Laâyoune n'a pas de prix au vu de l'importance de son caractère à la fois économique et géostratégique.

Outre le gain du temps et la réduction des frais de transport à travers les provinces du sud, la facilitation du transport des marchandises entre les villes du sud du Maroc et les principales plateformes de production et de distribution du centre et du nord du pays, cet axe routier, qui s'insère dans un chantier plus large, permet de relier le Royaume à sa profondeur africaine. Cette dimension prend toute son importance avec la reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Cité Mohammed VI-Tanger Tech

Ceux qui ont mis en doute sa faisabilité, à grands renforts d'articles de presse, en ont été pour leurs frais. La Cité Mohammed VI-Tanger Tech verra bel et bien jour avec toutefois un léger changement dans le tour de table initial. Confronté officiellement à des difficultés initiales, le groupe chinois Haité sera en effet remplacé par la «China Construction Communication Company » qui



À L'OCCASION DU 22^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC ET L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VŒUX LES PLUS DÉFÉRENTS,

À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,

À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,

À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID,

ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

NOUS SAISISSEMS CETTE HEUREUSE OCCASION POUR RENOUVELER À SA MAJESTÉ NOTRE ATTACHEMENT
INDÉFECTIBLE AU TRÔNE ALAOUITE ET AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER, SOUS LES HAUTES
DIRECTIVES DE NOTRE SOUVERAIN, L'IMPORTANT PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
QUE CONNAÎT NOTRE ROYAUME.



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

a signé, en avril 2019, avec la Société d'aménagement de Tanger Tech (SATT) un mémorandum d'entente pour la relance de cette cité.

Au terme de cette modification, le capital de la société est désormais réparti entre le groupe CCCC/CRBC avec une part de 35%, le groupe BMCE Bank Of Africa (25%), le Conseil de la région (20%) et l'Agence spéciale Tanger Med (20%). Deux ans plutôt, le 29 mars 2017, S.M le Roi Mohammed VI posait les jalons de la future « Shanghai marocaine. » Située à Ain Dalia, non loin des principales zones industrielles du nord (l'usine Renault-Nissan et du port Tanger Med), la Cité Mohammed VI-Tanger se veut une ville intelligente qui s'étire sur une superficie de 2.000 hectares. Conçue pour accueillir 300.000 habitants à terme et créer 100.000 emplois (dont 90.000 pour les startups) grâce à l'implantation de 200 entreprises chinoises opérant dans différents secteurs. Ces dernières sont censées investir 10 milliards de DH sur une période de 10 ans.

Mener à bon port la nouvelle cité high-tech permet concrètement à la Chine de mettre un pied dans le nord du pays qu'il considère comme hautement stratégique en raison de sa proximité avec l'Europe et l'Afrique. Le Maroc trouve également son compte dans ce projet titanesque puisqu'il permettra de contribuer à son rayonnement international.

Port Dakhla Atlantique

Il va sans dire que le projet du complexe portuaire de Dakhla est essentiel dans le développement des provinces du sud tout en revêtant un caractère stratégique pour la politique africaine du Royaume. Implanté à 40 km du centre-ville, sur une superficie de 1 600 hectares, le port sera organisé en trois pôles : un port de commerce spécialisé dans les échanges avec le continent et avec l'Amérique, un port de pêche et un chantier naval pour la maintenance des navires. Par ailleurs, la plateforme portuaire sera composée d'une zone industrielle de 270 hectares et d'une zone franche de 13 hectares qui sont principalement tournées vers l'agro-industrie et la valorisation des produits de la mer.

Dakhla Atlantique devrait générer un trafic prévisionnel de 2,2 millions de tonnes de marchandises au cours des premières années de son exploitation.

C'est le groupement marocain Somagec-SGTM qui a été retenu pour la réalisation de ce méga-chantier d'un investissement global estimé à 10 milliards de DH après la présélection de son offre par le ministère de l'Équipement.

Avec le port de Dakhla, le Maroc de Mohammed VI consolide sa stratégie de diversification portuaire qui a commencé avec le port Tanger Med construit sur la Méditerranée, classé en février 2021 parmi les 25 plus grands ports mondiaux. Le leadership portuaire du Maroc est appelé à se renforcer davantage avec le démarrage des activités de Nador West Med, l'entrée en service prochaine du nouveau port de Safi et celui de Kenitra Atlantique.

Lignes à grande vitesse

S.M le Roi Mohammed a eu raison de miser sur le rail pour accroître l'attractivité du Royaume et agir sur la mobilité entre les villes où beaucoup reste à faire. Objet de toutes les critiques au moment de son lancement en septembre 2011, la LGV Casablanca-Tanger, inaugurée le 15 novembre 2018, fruit de la coopération maroco-française, a démenti tous les scénarios pessimistes en montrant rapidement son utilité. Quel bonheur en effet de



Le souverain lors de l'inauguration de l'Usine PSA à Kénitra en juin 2019.

prendre Al Boraq et faire le trajet Casablanca-Tanger en 2h 10 au lieu de 4 h 45 en train classique ou en 3 heures 30 mn en voiture. Jamais Tanger n'a été aussi proche, ce qui rend possible de travailler à Casablanca et habiter à Tanger (et vice-versa). Pour les opérateurs économiques conquis par la LGV, le gain de temps est énorme puisqu'ils ont la possibilité de traiter leurs affaires dans l'une ou l'autre ville dans des délais rapides et revenir dans la journée dans leur lieu de résidence.

La ligne à grande vitesse est appelée à se déployer sur d'autres villes du Royaume. A commencer par Marrakech et Agadir qui ne sont pas encore reliés par le rail. Un dysfonctionnement dans la politique ferroviaire de l'ONCF que le souverain a décidé de corriger. Dans son discours du 6 novembre 2019, à l'occasion du 44ème anniversaire de la Marche verte, il a invité les responsables à « une réflexion sérieuse sur l'établissement d'une liaison ferroviaire entre Marrakech et Agadir, en envisageant la perspective d'une extension ultérieure au reste des provinces du Sud ». En plus d'être un moyen de transport propre et écologique et de constituer un outil d'aménagement du territoire, le rail moderne représente la meilleure solution aux besoins grandissants de mobilité des Marocains qui se sont familiarisés non sans satisfaction avec les tramways de Casablanca et Rabat-Salé. D'un montant de 375 milliards de DH, le programme, le « Plan Rail Maroc 2040 » (PRM) porté par l'ONCF, vise justement à étendre respectivement de 1 600 km le réseau ferroviaire conventionnel (vitesse maximale de 160 km/h) et de 1 100 km le réseau à grande vitesse (entre 220 et 320 km/h).

Dessalement de l'eau de mer

Croissance démographique, stress hydrique, sécheresse... Face à ces phénomènes qui menacent sérieusement le Maroc, il fallait anticiper et prendre le problème à bras-le corps. Parmi les solutions adaptées et déjà mises en œuvre, le dessalement de l'eau de mer, un dispositif plus coûteux que le traitement des eaux usées mais essentiel pour un usage notamment agricole.

Trois nouvelles stations de dessalement seront réalisées à l'horizon 2027, l'une dans la région du Grand Casablanca, d'une capacité de 300 millions de m³ par an, une autre dans la région de Safi, et la dernière dans la région de Dakhla.

A ce jour, le Maroc compte 9 stations de déminéralisation d'eaux saumâtres et 6 usines de dessalement d'eau de mer actives, avec une capacité totale de production d'eau déminéralisée de 90.400 m³ par jour et une capacité totale de production d'eau potable dessalée d'environ 55.080 m³ par jour. Deux stations de dessalement d'eau de mer sont aussi en service dans les complexes de l'OCP, à Laâyoune et Jorf Lasfar.

La politique de dessalement d'eau de mer entre en osmose avec le plan national de l'eau (2020-2050) qui prévoit la construction de quelque 60 barrages. Dans ce cadre, le Roi Mohammed VI a présidé, lundi 13 janvier 2020 à Rabat, la cérémonie de signature de la convention-cadre pour la réalisation du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, qui mobilise des investissements de l'ordre de 115,4 milliards de dirhams. ●

AVEC SAIF AL OMRANE, VENEZ CÉLÉBRER LE RETOUR DES BEAUX JOURS !

Jusqu'au 15 Septembre

• Remises allant jusqu'à

20%

• Avantages sur le reste
à payer pour nos clients



* Offre soumise à conditions sur une sélection de projets dans le cadre du statut d'investisseur



Rendez-vous dans nos agences pour découvrir l'ensemble des offres



Al Omrane Bot



05 22 49 41 15



080 100 15 16
PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE

www.alomrane.gov.ma

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Des perspectives plus ou moins rassurantes

L'économie marocaine à l'épreuve de la crise sanitaire

Selon le professeur Zakaria Firano, la reprise de l'activité économique dans sa globalité et le retour à une vie normale dépendent plus que jamais de l'évolution des perspectives sanitaires.

Zakaria Firano *

Il est trop tôt aujourd'hui de faire le bilan de la crise sanitaire, peut-être qu'il faut plus de recul pour déterminer avec exactitude l'ampleur des conséquences de cette pandémie. Nous savons tous que le premier trimestre de l'année 2020 a été marqué par un arrêt partiel des activités dans toute la planète et seuls quelques secteurs essentiels ont pu poursuivre leur fonctionnement.

Le confinement de la population a permis certes de réduire le taux de mortalité et de sauver plusieurs vies, mais cette stratégie a eu des effets néfastes sur les économies quel que soit leur niveau de développement.



Zakaria Firano.

Au Maroc, les effets du confinement ont été atténués par le fonds spécial de la gestion la pandémie du coronavirus créé par SM le Roi Mohammed VI qui a pu atteindre rapidement un seuil de 3.3 milliards de dollars, soit presque 3% du PIB marocain. Avec cette manne considérable, plusieurs familles défavorisées, tout comme nombre de secteurs fragilisés par la crise, ont pu bénéficier des aides directes. Un élan de solidarité précieux qui a permis aux bénéficiaires de faire face à cette épreuve douloureuse. De même, l'économie marocaine a également démontré une forte adaptabilité, notamment le secteur textile qui a rapi-

dement pu répondre aux besoins nationaux et internationaux en matière de demande des masques grâce à un seuil de production de plus de 3 millions de masques par jour.

Il est évident que l'arrêt de l'activité a induit une réduction drastique des recettes fiscales et un épuisement des capacités budgétaires. A ce titre, le déficit du trésor n'a cessé de se creuser au point d'atteindre aujourd'hui plus de 8% du PIB. D'où la décision du ministère des Finances de dépasser le plafond des emprunts extérieurs en avril 2020 et les sorties régulières du Maroc sur le marché international pour lever des fonds.

Dans la sphère économique et sociale, le choc subi est rude. Le nombre de chômeurs a augmenté de 29 % entre 2019 et 2020 et aujourd'hui nous sommes à un taux de chômage qui dépasse les 10%. En ce qui concerne la croissance, la reprise est à prévoir pour l'année 2021 et peut-être une sortie de crise vers l'année 2023 si la campagne de vaccination qui a bien démarré permet d'atteindre l'immunité collective tant souhaitée.

Le FMI et la Banque Mondiale ont prévu pour l'année 2021 une croissance de 4% de l'économie marocaine, tirée principalement par les performances du secteur agricole. Ces prévisions demeurent inférieures à celles annoncées par le ministre de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration lors du dernier Comité de veille économique du 2 avril 2021, et par le gouverneur de Bank Al-Maghrib à l'issue du dernier conseil du 23 mars 2021.

Les prémices d'une reprise économique pointent effectivement à l'horizon puisque nous assistons d'ores et déjà à un redémarrage de plusieurs secteurs économiques et particulièrement ceux liés à de la transformation. C'est ce que ressort des derniers chiffres de l'office des Changes qui font état d'une reprise des exportations



La campagne de vaccination nationale est un modèle du genre...

et également d'un début de reflux des importations des produits de consommations et des biens d'équipement.

S'agissant des flux des capitaux, il est à noter que le Maroc commence à retrouver sa position de 2017 surtout que les flux d'investissement directs poursuivent leur tendance positive.

La reprise de l'activité dans sa totalité et le retour à la normalité dépendent plus que jamais des perspectives sanitaires. La gestion proactive de la crise et le positionnement précoce du Maroc sur le marché d'achat des vaccins ont permis au Royaume de sécuriser un bon stock de vaccins Sinopharm. Ce qui lui a permis de démarrer au pas de charge une campagne de vaccination rondement menée et de vacciner complètement près de 10 million de Marocains. Cette efficacité reconnue laisse espérer une immunité collective vers le mois d'octobre.

L'ouverture des frontières et l'accroissement des transferts de MRE (+50%) sont des facteurs qui pourront accélérer le rythme de sortie de crise qui sera probablement effective d'ici fin 2022.

Enfin, le Maroc en étant conscient du choc qu'il a subi à cause de la crise sanitaire a œuvré pour transformer cette

crise en opportunités. Sous la conduite royale, le Royaume a engagé une série de réformes structurelles susceptibles de transformer la structure de notre économie, notamment via la généralisation de la protection sociale, l'adoption d'un nouveau modèle de développement et aussi la mise en place des lois cadres pour le système fiscal et les entreprises et établissements publics.

Avec la valorisation du capital humain par un enseignement de qualité, la réforme de la santé est l'une des principales clés de voûte du développement du pays. Sans un citoyen bien formé et en bonne santé, le Maroc restera toujours plombé quand bien même il aura accompli des progrès remarquables dans les domaines des infrastructures et al création des richesses.

Le nouveau modèle de développement, dévoilé récemment par la Commission dirigée par Chakib Benmoussa, constitue à cet égard une feuille de route ambitieuse. Reste à œuvrer pour la concrétisation de ses recommandations. Ce qui est une autre paire de manches. ●

* Enseignant-chercheur à l'Université Mohammed V de Rabat Agdal.

A l'occasion de la Fête du Trône, qui célèbre cette année le 22ème anniversaire de l'Accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, le Directeur et l'ensemble du personnel de l'Office des Changes ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté

Le Roi MOHAMMED VI

leurs vœux les plus déférents de santé et de longue vie, priant le Tout Puissant de préserver Sa Majesté et de l'assister dans son œuvre d'édification d'un Maroc moderne et prospère.



Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN**, à **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid** et aux membres de la glorieuse **Famille Royale**.

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Régionalisation avancée

Dépassons ces peurs qui paralysent...

Le temps est venu de se libérer définitivement du complexe du « centre » et se débarrasser de l'image d'épouvantail que certains cherchent, à tort, à coller à la région en la présentant comme porteuse de dangers notamment pour l'unité nationale.

Rachid Labker *

Le système de la région fait partie de l'administration territoriale générale, et la région est un échelon dans l'échelle des collectivités territoriales au Maroc. La constitution de 2011 l'a placée d'ailleurs au sommet des collectivités concernées par le développement territorial. L'intérêt particulier qu'a accordé le Maroc à la région s'illustre notamment à travers les discours royaux, les lois et les stratégies élaborées pour sa mise en œuvre. Elle a également été au centre des travaux d'une commission consultative spéciale, sanctionnés par un rapport très important qui a mis le doigt sur les vrais problèmes de la région tout



Rachid Labker.

en proposant des solutions pour les dépasser. Toutefois, la mise en œuvre de la régionalisation est toujours en dessous des attentes, voire même très limitée. Il suffit de sonder les citoyens sur les rôles de cette « collectivité territoriale » pour se rendre compte que très peu d'entre eux sont au courant de son existence, et connaissent encore moins ses prérogatives ou ressentent l'impact de cette entité sur leur vie de tous les jours.

On ne peut nier que « la région » a la possibilité de réaliser de grandes choses notamment dans le cadre de sa mission de coordination entre les collectivités et son positionnement comme un véritable lien entre les différents intervenants sur le plan local. Mais la région ne peut pas, à

tés et sans la mise en place d'une politique territoriale globale, elle restera un rêve difficile à réaliser. C'est d'ailleurs l'absence de cette politique qui explique le retard pressenti dans la mise en œuvre de la régionalisation avancée. Le temps est donc venu, aujourd'hui, au vu des acquis réalisés par le Maroc dans le développement de l'expérience régionale, de se libérer définitivement du complexe du « centre » et se débarrasser ainsi de l'image d'épouvantail que certains cherchent, à tort, à coller à la région en la présentant comme porteuse de dangers notamment pour l'unité nationale.

Il faut savoir que ce qui menace vraiment l'unité est l'aggravation des déséquilibres et la hausse des taux de pauvreté avec l'absence de l'interlocuteur local approprié et qui peut intervenir en temps opportun sans attendre le feu vert du gouvernement depuis la capitale. Sa Majesté le Roi Mohammed VI a été clair en évoquant ces dangers dans plusieurs de ses discours à la nation et n'a cessé de rappeler l'importance de la question régionale dans le développement du pays. Au gouvernement et aux autres acteurs politiques d'assumer leurs responsabilités à cet égard.

Par ailleurs, le vrai début de la mise en œuvre de la régionalisation avancée est tributaire d'une clarification des frontières séparant les compétences et les prérogatives de chaque intervenant sur le plan territorial. C'est le seul moyen à même de mettre fin à l'ère de « l'intimidation par les consignes » et de démasquer les conseils faibles qui se cachent derrière les autorités pour masquer leur incompétence. Déterminer les compétences de chacun mettra chaque région devant ses responsabilités et en fera, dès lors que cessera la dilution des responsabilités, l'unique responsable de tout dysfonctionnement qui apparaît à l'échelle de son territoire. La loi organique relative à la région a doté cette entité de plusieurs compétences propres, transférables et partagées ainsi que des moyens financiers importants. Elle a également la possibilité de nouer des partenariats sur le plan national et international, il est donc inadmissible que les résultats ne soient pas à la hauteur des efforts consentis. Et c'est



Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur.

au chef de gouvernement d'apporter des réponses claires à propos des retards enregistrés au niveau de ce chantier.

Avec la publication du rapport de la commission spéciale sur le modèle de développement et qui a consacré une partie importante aux « territoires résilients, lieux d'ancrage du développement », la vision est désormais plus claire et il ne reste que plus que la volonté de la mettre en œuvre. Considérant les territoires comme partenaire de l'État dans la co-construction des politiques publiques et leur mise en œuvre, le rapport a consacré la place de la région en tant que source pour la création des richesses matérielles et immatérielles et pour l'émergence d'une démocratie participative ainsi que pour la consécration des principes de durabilité des ressources.

Pour traduire cette vision en actions, le NMD a proposé plusieurs choix stratégiques. On peut citer notamment le fait d'œuvrer pour l'émergence d'un Maroc des régions, prospère et basé sur la convergence et l'efficacité des politiques publiques au niveau des collectivités territoriales. Appelant au renforcement de la politique de déconcentration administrative, le modèle a prôné la réforme

territoriale de l'État de façon à renforcer les capacités des acteurs régionaux afin qu'ils puissent assumer pleinement leurs responsabilités.

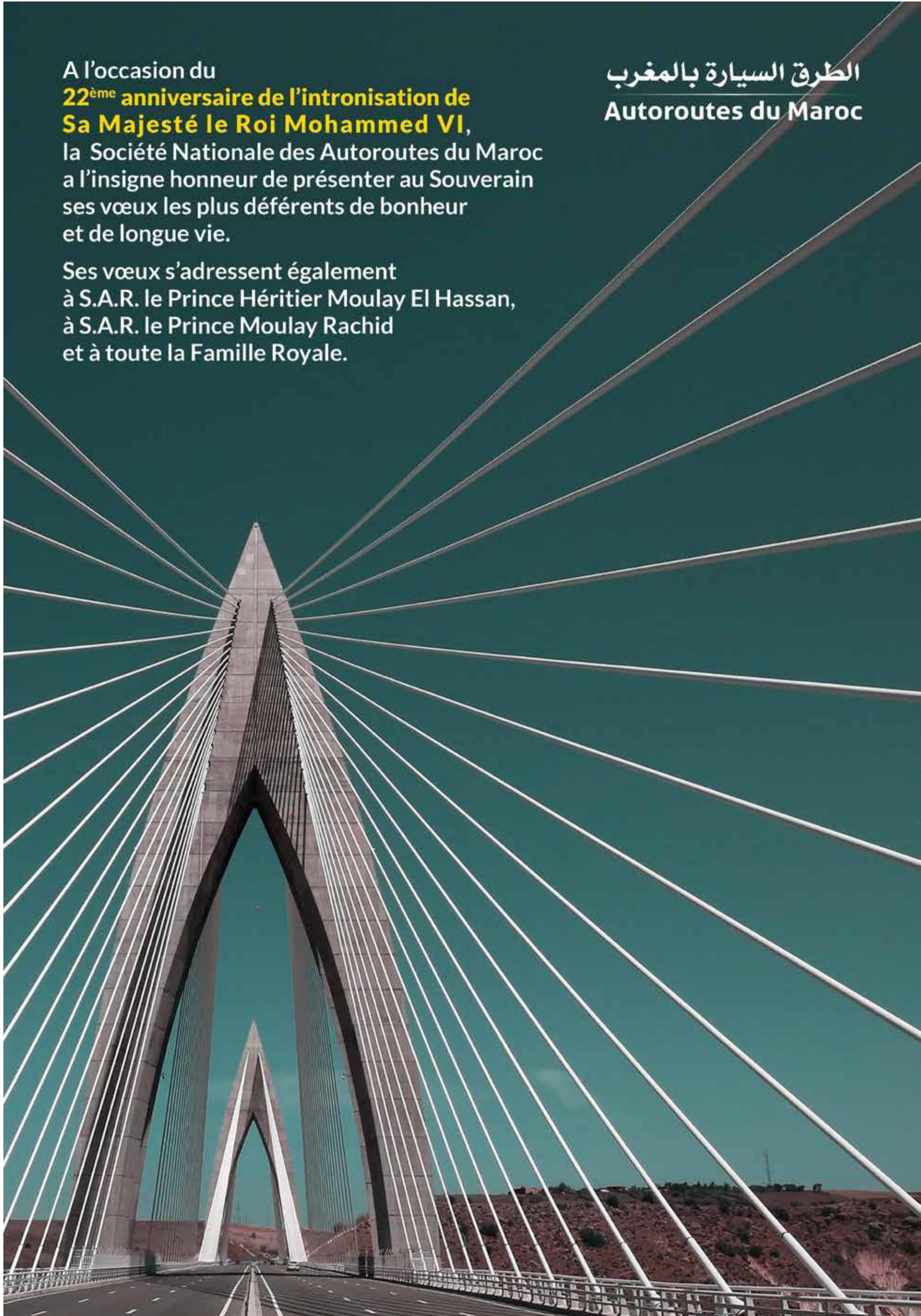
Le volet relatif à la régionalisation dans le rapport de la CSMD peut mener à deux conclusions ; la première est que le problème est bien réel au niveau des collectivités alors que la deuxième est que la solution est possible, et le rapport propose plusieurs pistes dans ce sens. En d'autres termes, si on arrive à mettre en œuvre une véritable régionalisation, tout en laissant aux élites la possibilité de choisir le modèle de développement local adapté à chaque région, selon ses moyens et ses ressources, il est sûr qu'une émulation sera engagée entre les régions pour attirer les investissements locaux et étrangers et assurer le développement souhaité. La question reste toutefois posée sur la façon dont le rapport sera traité et si sa mise en œuvre sera effective et aussi si l'heure est venue pour réaliser ce chantier national de haute importance et qui se cherche depuis 1971. ●

(*) *Professeur de droit public
Faculté des sciences juridiques
économiques et sociales de Salé.*

A l'occasion du
**22^{ème} anniversaire de l'intronisation de
Sa Majesté le Roi Mohammed VI,**
la Société Nationale des Autoroutes du Maroc
a l'insigne honneur de présenter au Souverain
ses vœux les plus déferents de bonheur
et de longue vie.

Ses vœux s'adressent également
à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à S.A.R. le Prince Moulay Rachid
et à toute la Famille Royale.

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc



SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Activités royales en 2021

« Nous avons notre destin économique en main »

Nabil Adel est enseignant-chercheur, directeur du groupe de Recherche en Géopolitique et Gééconomie de l'ESCA et membre du bureau politique du mouvement Maan. Dans cet entretien, il aborde les défis posés au Maroc par la crise sanitaire et le nouveau remodelage géopolitique qu'elle est en train d'induire à l'échelle internationale.

Propos recueillis par Abdelkarim Chankou

Le Canard Libéré : Peut-on dire que le covid et la crise sanitaire sans précédent qu'il a provoquée aux quatre coins du monde est derrière nous ?

Nabil Adel : La Covid-19, qui fait de la résistance (3ème vague au Maroc et 4ème en Europe), a provoqué l'une des crises les plus marquantes de l'ère moderne et aussi la plus « mondialisée », tant les crises cycliques auxquelles nous sommes habitués sont politiques, militaires ou économiques. Mais, celle-ci a été d'une ampleur sans précédent avec des conséquences désastreuses sur le plan économique et social. A tel point qu'entre mars et juin 2020, un humain sur deux fut confiné. Du jamais vu ni vécu.

D'un point de vue économique, nous assistâmes à une crise de nature différente. En effet, les crises étaient liées à la demande, à l'offre ou due à des déséquilibres sur les marchés financiers. Mais, c'est la première fois où la crise

le nôtre en 2019. Je ne pense pas qu'il faille attendre au-delà, compte tenu des hypothèses sanitaires actuelles.

Pensez-vous que le Maroc post covid a la maîtrise sur son destin économique ?

Non seulement, nous avons notre destin économique en main, mais on peut affirmer, sans risque de se tromper, que la crise de la Covid-19 a été une aubaine pour le Maroc. En effet, notre pays s'est positionné sur la carte mondiale des pays ayant globalement bien géré la crise. Il s'est, en outre, affirmé comme centre de production de beaucoup de biens liés à la pandémie, tels que les masques, les respirateurs et maintenant les vaccins. La Covid-19 nous aura de facto permis d'ajouter un nouvel écosystème dans notre offre exportable.

Par ailleurs, historiquement parlant, les sorties de grandes crises et conflits sont souvent synonymes d'activité économique soutenue et de retour à la croissance. Deux grands obstacles nous empêchent toutefois de saisir pleinement les opportunités post-Covid. Le premier est lié aux restrictions liées au trafic international de voyageurs et qui affecte sévèrement notre industrie touristique. Le second tient aux lacunes productives structurelles de notre économie.

Quels sont les défis stratégiques que le pays se doit alors de relever ?

Le premier défi stratégique consiste en une réforme en profondeur pour nous débarrasser de tous les boulets déjà identifiés (faible compétitivité, secteur informel, lourdeurs administratives, qualité des infrastructures, corruption, etc.) et qui nous empêchent de saisir ces opportunités pour décoller.

Aujourd'hui, avant d'envisager des solutions monétaires et budgétaires à court terme et qui n'ont qu'un effet de calmant sans efficacité à long terme, il faudra s'attaquer aux racines du problème qui résident dans le mode de gouvernance, l'architecture institutionnelle et l'organisation administrative.

L'économie n'étant que les symptômes de maux profonds qui nous rongent.

Le nouveau plan de développement dont on connaît le contenu est-il à votre avis réaliste et réalisable compte tenu du contexte politique national et ses multiples contraintes et défaillances ?

La mise en œuvre du nouveau modèle de développement (NMD) coûtera entre 4 et 10% du PIB par an, ce qui représente entre 40 et 100 MMDH, soit la fourchette dans laquelle se situe le budget d'investissement (environ 6% du PIB). Il faudrait donc des schémas de financement innovants, à la tête desquels une croissance forte qui est la seule à même de générer des fonds stables à long terme. Or, la croissance dépend elle-même du financement ? Autant dire que l'équation est loin d'être facile. Mais cela dit, notre pays peut générer des marges de financement tout à fait raisonnables, si l'État met de l'ordre dans ses finances et limite la

corruption et les gaspillages. En effet, chaque année révèle l'étendue de la dilapidation des deniers publics via des rapports alarmants, et pourtant, personne ne bouge le petit doigt pour que les auteurs des infractions répondent de leurs actes, ce qui ne fait que renforcer le sentiment d'impunité et accentue la déprédation de l'argent des Marocains.

Mais le NMD, qui est un travail bien fait soit dit en passant, pose un problème de fond. Étant un instrument de politique publique n'ayant pas émané des représentants de la Nation, il ôte d'une certaine façon la légitimité aux partis censés présenter des programmes d'action. Quel programme le parti vainqueur et ses alliés vont-ils pouvoir mettre en œuvre à l'issue des élections législatives du 8 septembre ? Si c'est le leur, ça fait passer le NMD par pertes et profits et avec la crédibilité d'une commission nommée par Sa Majesté. Si c'est le NMD qui servira de matrice à leurs programmes, cela pose clairement la question de ces partis...

On envoie des signaux brouillés aux Marocains et on leur demande de se mobiliser et de participer massivement aux échéances électorales.

Le Maroc sera justement en campagne électorale en septembre prochain. Quelle serait selon vous la carte politique idéale ?

En tant que cadre dans un mouvement politique qui milite pour le renforcement des espaces démocratiques dans notre pays, je dirai que la carte politique idéale est celle qui reflètera le choix des citoyens et qui permettra de former une coalition gouvernementale cohérente, ce qui hélas me paraît déjà compromis du fait des nouvelles dispositions électorales (notamment le quotient électoral) qui va émettre les voix et consacrer davantage la balkanisation du champ politique.

Dans ce paysage politique où les partis sont conscients que leur rôle dans la gestion effective de la chose publique est fort limité, on transforme les rendez-vous électoraux, censés être des foires d'idées et de propositions, en des mercatos désolant de course aux sièges et aux portefeuilles.

Les relations maroco-espagnoles traversent une crise sans précédent en raison de l'affaire Brahim Ghali. Pensez-vous que les deux pays voisins peuvent se passer l'un de l'autre ?

Je ne qualifierai pas cette crise de sans précédent. On en a vu d'autres beaucoup plus graves. J'en veux pour exemple, la Marche verte où l'on failli entrer en confrontation directe avec l'armée espagnole, un scénario que n'avait pas écarté feu SM le Roi Hassan II dans ses mémoires. J'en veux également pour rappel, l'affaire de l'îlot Leila, où l'Espagne a mobilisé son armée dans une tentative d'intimidation du Maroc.

La singularité de cette crise est qu'elle intervient dans un contexte où le Maroc a réussi à imposer un rapport de force auquel le royaume ibérique n'est pas habitué et qui a pris son établissement de court. Cet épisode a, au-delà de

sa dimension bilatérale, montré les turpitudes l'Europe. Il a surtout dévoilé la capacité du Maroc à mobiliser face à la résolution, même compromissive de l'UE, la Ligue arabe, l'Union africaine et l'OCI qui ont été plus explicites dans leur soutien au Maroc que ne l'a été le parlement européen avec l'Espagne. Mieux encore, le Maroc a réussi à diviser même le corps européen, pourtant assez ferme quand il s'agit de défendre les intérêts des siens.

Cette crise augure d'un changement des rapports de force dans cette région du monde.

Pour répondre à votre question, le Maroc et l'Espagne ne peuvent certes pas se passer l'un de l'autre, mais s'ils doivent préserver leur partenariat privilégié dans un esprit de respect des rapports de bon voisinage, cela devra désormais se faire d'égal à égal loin des réflexes du passé.

Comment voyez-vous les alliances internationales post covid du Maroc ? La reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur son Sahara a-t-elle introduit une nouvelle donne et comment ?

La reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses territoires du Sahara est l'aboutissement d'un long processus qui a démarré par l'appui des États-Unis à la proposition d'autonomie élargie formulée en 2007. Elle s'est poursuivie par la conclusion de plusieurs accords incluant le Sahara.

La décision de Donald Trump, contrairement à ce que l'on peut penser, ne relève pas d'une décision intempestive. La force de la résolution US est qu'elle prit tout le monde de court, y compris les alliés traditionnels du Maroc. D'où les réactions hostiles qu'elle suscita dans certains milieux européens. En agissant de la sorte, les Américains envoient un signal, on ne peut plus claire. Désormais, ils sont en Afrique pour y contrer la menace chinoise et ils comptent s'appuyer sur des partenaires comme le Maroc stables et forts, car débarrassés des problèmes hérités du colonialisme.

Cela dit, si la Chine est considérée comme une menace pour les États-Unis, elle ne l'est pas pour le Maroc. Notre pays détermine ses alliés et ses adversaires, en fonction de ses intérêts suprêmes, et ne mène pas de guerres par procuration, fussent-elles économiques ou militaires, pour le compte de personne.

La logique qui devrait présider à notre stratégie d'alliances internationales doit avoir deux points d'ancrage. Le premier est le respect plein et sans équivoque de notre souveraineté au sens large (et pas uniquement territoriale). Le second est la réalisation de relations économiques équilibrées. En effet, en tant que puissance émergente, nous devons avoir le maximum de partenaires et réduire les tensions au strict minimum. ●

(*) Enseignant-chercheur, directeur du groupe de Recherche en Géopolitique et Gééconomie de l'ESCA et membre du bureau politique du mouvement Maan.



Nabil Adel *

a consisté en une quarantaine sur les moyens de production qui ne pouvaient plus fonctionner normalement. Ce qui a entraîné surtout au début de la pandémie une crise de l'offre, une atonie de la demande et des marchés financiers.

Quels scénarios de sortie de crise pour le Maroc touché économiquement et socialement de plein fouet par cette pandémie décidée visiblement à jouer les prolongations ?

Je pense que la sortie dépendra de notre rythme de retour à une activité normale (au sens sanitaire du terme). Aujourd'hui, l'économie tourne à un rythme globalement satisfaisant, nonobstant quelques limitations, par ci et par là, à une activité pleine. Il faut, raison gardée, bien doser entre les contraintes que nous dicte une situation sanitaire fragile et les exigences de retour à une situation économique qui nous évite des conséquences sociales sur de larges franges de la population.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui nous nous acheminons, si tout va bien, vers un retour en 2022 au rythme de production qui était

Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie



الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية
والمسح العقاري والخرائطية

Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 22^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'ACCESSION AU TRÔNE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI,
QUE DIEU LE GLORIFIE,**

**le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur de
présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents
au GUIDE SUPREME DE LA NATION.**

**Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en
les personnes de Son Altesse Royale le PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, de
Son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA et de Son Altesse Royale le PRINCE
MOULAY RACHID, ainsi que de tous les membres de la FAMILLE ROYALE.**

Crises avec l'Espagne et l'Allemagne

Le Maroc réinvente sa diplomatie

Ex-député PAM de Rabat et ancien président de la commission des Affaires étrangères au Parlement, Mehdi Bensaïd voit dans les dernières tensions entre le Maroc et l'Espagne et l'Allemagne une nouvelle doctrine de la diplomatie du Royaume.

Mehdi Bensaïd *

Le Maroc dessine, depuis quelques années, les contours d'une nouvelle doctrine diplomatique de plus en plus dynamique et très réactive. Cette nouvelle politique étrangère du Royaume s'est illustrée parfaitement, à mon sens, pendant les deux crises politiques récentes qui ont opposé le Maroc à l'Espagne et à l'Allemagne. Dans le cas de Madrid, la crise est liée au non-respect des règles de partenariat et de voisinage. En effet, il n'est pas du tout normal que l'Espagne combatte le séparatisme sur son territoire et



Mehdi Bensaïd.

en même temps l'encourage dans un pays voisin qu'est le Maroc. De plus, le Royaume, fidèle à ses principes, n'a jamais donné suite aux sollicitations des séparatistes espagnoles, en quête depuis plusieurs années du soutien de Rabat. D'ailleurs, jusqu'au mois de mai 2020, il y avait une certaine réciprocité de la part de l'Espagne en ce qui concerne les demandes qu'elle recevait de la part des séparatistes marocains. Soudainement, et sans notifier le Maroc, cette règle a été violée quand l'Espagne a décidé d'accueillir secrètement sur son territoire le chef du Polisario et en plus sous une fausse identité afin de lui éviter de compa-

raître devant la justice espagnole devant laquelle il est poursuivi pour plusieurs plaintes de viols, tortures et meurtres.

Le fait de ne pas respecter l'un des points fondamentaux des règles du bon voisinage a poussé le Maroc à revoir son partenariat avec l'Espagne. Cette dernière, pour être colonisateur de cette partie du Maroc, est bien placée pour connaître l'histoire et les faits réels et devrait être le premier pays à reconnaître la souveraineté du Maroc sur ses provinces du sud comme l'ont fait, et à juste titre, les États Unis d'Amérique. L'alliance entre le Maroc et l'Espagne a toujours été et doit rester dans le cadre d'un respect mutuel et d'un soutien à la souveraineté de chacun.

En ce qui concerne l'Allemagne, la problématique est aussi liée à la question de la souveraineté. Certains milieux allemands ont décidé, rappelons-le, d'afficher une hostilité pour le moins inhabituelle dans l'affaire du Sahara, et se sont attaqués, de ce fait, à la souveraineté du Maroc. Mais ce n'est pas le seul point de divergence. En effet, il y a aussi la question libyenne. En organisant un sommet à Berlin autour de cette question concernant un pays frère, l'Allemagne a décidé de ne pas inviter le Royaume, négligeant ainsi le rôle majeur qu'il a joué dans la résolution de cette crise notamment avec l'organisation du sommet de Skhirat et l'accueil de dizaines de rencontres entre les fractions libyennes. Le fait d'exclure le Maroc de ce sommet procède d'une volonté manifeste de minimisation du rôle du Royaume dans le règlement de cette crise alors que la Libye est avant tout un pays voisin et le Maroc et la Libye sont deux pays nord-africains, maghrébins. L'Allemagne qui prône les slogans de l'égalité et de la parité ne peut être choquée par la position marocaine, car justement on n'a fait



Un renouveau diplomatique qui dérange...

que défendre l'égalité entre les États, car on ne peut parler de ces valeurs sans les appliquer entre nous en tant qu'États. Et l'Allemagne a décidé finalement d'inviter le Maroc au deuxième sommet autour de la même question. Une demande que la diplomatie marocaine a déclinée, jugeant que des explications s'imposaient pour ce changement de position de la part de l'Allemagne. La nouvelle doctrine de la diplomatie marocaine s'illustre également par une variation des partenariats stratégiques du Royaume. Se tournant vers l'Asie, le Maroc s'est rapproché de la Chine et de l'Inde. Ces deux grands pays émergents comptent à eux seules une population de plus de 2,5 milliards de personnes. Il s'agit là de deux grands marchés sur lesquels le Maroc pourrait compter dans le futur. La doctrine marocaine évolue aujourd'hui et se renforce en s'ancrant dans son continent et en investissant dans plusieurs pays amis africains. Ceci donne un rayonnement continental au Maroc et

le pousse à attirer des pays asiatiques qui veulent aussi investir en Afrique mais qui rencontrent des difficultés. Le Maroc se positionne ainsi comme une porte d'entrée pour les aider à développer leurs commerces non seulement dans notre pays mais à travers tout le continent africain. Cet enracinement en Afrique et ce positionnement donnent plus de force au Maroc à l'échelle mondiale et régionale et l'encourage justement à défendre sa souveraineté avec détermination et justesse. Aujourd'hui si les pays européens veulent vraiment défendre les intérêts économiques et sociaux des pays du sud, ils devraient avoir le courage de résoudre des pseudo-conflits comme l'affaire du Sahara marocain qui n'a que trop duré et qui compromet toute émergence économique au niveau de toute l'Afrique. ●

(*) Ancien président de la commission parlementaire des Affaires étrangères.

À l'occasion du 22ème anniversaire de la Fête du Trône

**Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib
et l'ensemble de la famille postière**

ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à

NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE,**

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite.**

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la personne

de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,**

de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**

ainsi que de tous les membres de l'illustre **Famille Royale.**



مجموعة بريد المغرب
مجموعة بريد المغرب
GROUPE BARID AL-MAGHRIB

Le Maroc face aux défis du numérique

Président de l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'Informations au Maroc (AUSIM) Mohamed Saad rappelle dans cette contribution l'importance de la transformation digitale qui représente une opportunité précieuse pour les entreprises marocaines.

Mohamed SAAD *

Disruption et Transformation digitale ont généré beaucoup de buzz ces derniers temps. Les Technologies Digitales ont eu un impact très important, « disruptant » industries, économies et relations sociales, en faisant apparaître des organisations géantes comme les GAFAs américaines, les BATX chinoises, des licornes qui ont atteint le milliard de dollars de valorisation en seulement 8 mois après leur création ! Il ne fait aucun doute que les entreprises en place ont connu des difficultés en raison de l'apparition de nouveaux acteurs agiles, dotés de business models innovants. Mais il y a aussi une histoire plus importante à raconter : bien que le numérique ait constitué une menace pour la vieille garde et qu'il continue à l'être, il offre également un nombre infini d'opportunités pour les entreprises issues des secteurs traditionnels.

Afin de réduire l'effet de la disruption digitale pendant l'exploration de nouvelles opportunités, les organisations ont typiquement suivi la combinaison de trois stratégies – créant de pe-



Mohamed SAAD.

tités et indépendantes unités ou startups à l'intérieur des grandes organisations ; effectuant une série d'expérimentations et/ou utilisant la technologie comme levier de développement d'optimisation des coûts.

Chez nous, certains secteurs se comportent mieux que d'autres. L'AUSIM a élaboré il y a deux ans un livre blanc sur le digital au Maroc, qui mérite un rafraîchissement du fait de ce que le Maroc et le monde entier ont vécu ces deux dernières années. Les retours d'expériences ont montré les facteurs-clés de succès, la démarche et le Mindset de toute organisation qui désire entamer ce long voyage, permettant de fouler les exigences du troisième millénaire. Le capital humain et non des moindres constitue une composante primordiale dans la réussite de ce challenge, se faire accompagner des meilleurs, recruter les compétences capables d'avoir une approche de résolutions de problèmes, agiles, au service du client et le citoyen (Client Centric, Citizen Centric), avec une bonne composante d'Analytical thinking et d'innovation.

La digitalisation au Maroc ou l'informatisa-

tion telle qu'on l'appelait dans les années pré 2010, a connu différentes cadences de progression durant les 30 dernières années. Les années 90 ont été les années des grandes solutions informatiques, de l'informatisation de l'administration ; et les premiers débats sur ce que nous appelons aujourd'hui le e-gov. Les années 90, c'est aussi la décennie des grandes réformes des télécoms et l'arrivée de l'Internet, aussi bien dans le secteur privé que dans les institutions publiques. Il y a eu également la création de l'association AUSIM (Association des Utilisateurs des Systèmes d'Information au Maroc) qui regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'entreprises et administrations, qui représentent à peu près 20% du PIB du Maroc. L'AUSIM est aujourd'hui un interlocuteur privilégié et porte-parole des utilisateurs et usagers des systèmes informatiques au Maroc.

Les années 90 ont connu aussi la création de la première plateforme nationale d'incubation des sociétés innovantes dans les TIC. C'est dans ce contexte que le TechnoPark a vu le jour. De 2000 à 2010, c'est ce que nous appellerons la décennie de la société de l'information. Elle a vu l'aboutissement des grandes initiatives e-gov et e-commerce. C'est aussi la décennie des grandes feuilles de route du Maroc Numérique. Puis de 2010 à 2020, c'est le passage en revue et l'évaluation des stratégies nationales numériques établies jusqu'ici. Cette décennie est marquée par la création de l'Agence Nationale du Développement du Digital, l'ADD.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a rappelé dans plus qu'un discours que le Digital est un levier d'amélioration incontestable du service rendu au citoyen.

«L'utilisation des nouvelles technologies contribue à faciliter l'accès, dans les plus brefs délais, du citoyen aux prestations, sans qu'il soit nécessaire de se déplacer souvent à l'Administration et de s'y frotter, car c'est là la cause principale de l'extension du phénomène de corruption et du trafic d'influence. », avait-il déclaré le souverain le 14 octobre 2016 dans son discours à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année parlementaire. Le souverain a aussi souligné que l'administration électronique doit être généralisée selon une vision intégrée.

Le législateur a mis en place, depuis une vingtaine d'années, un corpus réglementaire qui a permis d'encourager l'utilisation du digital et de jeter les jalons de la confiance numérique.

Nous citerons dans cet article quelques-unes de ces lois qui font que la Transformation Digitale au Maroc est aujourd'hui un chantier stratégique, porté par toutes les administrations, secteur privé comme société civile. La crise sanitaire, liée à la pandémie COVID-19 que nous vivons, a accéléré la nécessité d'aller vers le digital qui permet aujourd'hui à plusieurs administrations de rendre un service de qualité aux citoyens et à plusieurs entreprises de ne pas interrompre leurs activités. L'une des lois phares de ces dix dernières années est la loi 61-16 (www.add.gov.ma/filemanager/files/2/BO_loi%20n%C2%B061-16_ADD.pdf) qui a encadré la création de l'Agence



Le train du numérique pour aller loin...

du Développement du Digital. Placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique marocain, l'Agence du Développement du Digital (ADD) est chargée de réaliser la stratégie de l'État en matière de développement du numérique et de promouvoir la diffusion des outils numériques et le développement de leur usage auprès des citoyens.

*Quelles sont ses missions ?

-Plusieurs missions sont fixées à l'ADD et qui visent :

- à mettre en place un cadre normatif pour les produits et services numériques ;
- à contribuer à travers l'administration digitale et de l'interopérabilité des plateformes de rapprocher les usagers de l'administration ;
- à mener une conduite du changement de la société via la formation, la sensibilisation et l'incitation à l'innovation à travers notamment les startups pour garantir une inclusion digitale responsable et durable.

En matière de e-Commerce, l'arsenal législatif existant, bien qu'ayant mis en place les fondements d'une certaine sécurité juridique, afin de permettre un décollage de l'activité numérique au Maroc au milieu des années 2000, se trouve aujourd'hui dépassé par les avancées technologiques. Il a donc fallu réformer la législation applicable pour la rendre conforme aux standards internationaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit la loi n°43-20 relative aux services de confiance portant sur les transactions électroniques, qui a été promulguée le 31 décembre 2020.

Cette loi constitue une réforme globale et un tournant important pour les opérateurs, dans la mesure où l'encadrement d'un grand nombre de prestations de service liées aux transactions électroniques permettra l'émergence

d'un nombre considérable d'opportunités. Elle abroge et remplace, ainsi, certaines dispositions de la loi n°53-05 relative à l'échange électronique des données juridiques et modifie et complète le Dahir des obligations et des contrats. La loi n°43-20 prévoit la désignation d'une Autorité nationale chargée des services de confiance portant sur les transactions électroniques. Cette autorité sera chargée de la régulation des services de confiance, de l'élaboration de guides de bonnes pratiques et du contrôle des prestataires de services de confiance et l'application de la réglementation. La loi n°43-20 permet également de mieux encadrer les services de signature électroniques et introduit un cadre légal spécifique aux services de cachet électronique, d'envoi recommandé électronique et d'authentification de site Internet.

Il est à noter qu'aujourd'hui plusieurs stratégies ont été lancées pour faire du digital un levier de développement et de croissance. Nous en citerons à titre d'exemple :

- Le Plan d'Actions Stratégique de la Direction Générale des Collectivités Territoriales ;
- La Note d'orientations générales pour le développement du Digital à horizon 2025 ;
- La loi 05-20 qui permet d'accentuer la confiance numérique dans notre pays.

Le Nouveau Modèle de développement a rappelé que le levier du digital permettra au Maroc de réaliser les objectifs du NMD à horizon 2035, et l'ensemble des acteurs économiques sont conscients de l'importance de ce défi qu'ils gagneront tous à relever. ●

(*) *Président de l'Association des Utilisateurs des Systèmes d'Informations au Maroc (AUSIM)*



M A R O C A I N S D U M O N D E

**LE LIEN QUI NOUS
UNIT DÉPASSE
LES FRONTIÈRES**



Le lien que nous entretenons avec vous, Marocains du Monde, dépasse toutes les frontières.

Depuis plus de 55 ans, la Banque Populaire se tient à vos côtés là où vous vous trouvez. Aujourd'hui, en signe de bienvenue, nous vous accueillons dans toutes les agences Banque Populaire avec des offres inédites et de nombreux avantages.

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Entre le plein potentiel fiscal et le financement des politiques publiques

L'éternel jeu d'équilibrisme

Le système fiscal n'est pas un simple aménagement des techniques d'imposition ; il est, avant tout, un fait moral et politique qui, à ce titre, répond, à bien des égards, à des orientations stratégiques et des principes directeurs établis par le gouvernement en exercice. Tout système fiscal, appréhendé à un moment déterminé, est, ainsi, porteur d'un projet sociétal décliné aux plans économique, social et politique.

Hassan El Ktini *

« L'histoire fiscale d'un peuple constitue une part essentielle de son histoire tout court »

Le système fiscal n'est pas un simple aménagement des techniques d'imposition ; il est, avant tout, un fait moral et politique qui, à ce titre, répond, à bien des égards, à des orientations stratégiques et des principes directeurs établis par le gouvernement en exercice. Tout système fiscal, appréhendé à un moment déterminé, est, ainsi, porteur d'un projet sociétal décliné aux plans économique, social et politique. Néanmoins « la fiscalité n'est pas une construction abstraite, ni même un amoncellement de règles et techniques comptables, juridiques ou financières, mais l'expression d'un projet de



Hassan El Ktini.

société. Un système fiscal reflète une vision politique et se bâtit sur des principes d'équité sociale et d'efficacité économique ». La fiscalité n'est, en fait, que le reflet des frustrations refoulées et un amas d'idées croisées, traduisant l'ampleur des intérêts et d'enjeux politiques, économiques et sociaux, difficiles à faire cohabiter dans une seule structure.

Ainsi, il serait vain de chercher des solutions toutes faites, ou de procéder à des approches d'extrapolation exogènes pour les acclimater avec le système fiscal marocain. Ce dernier est une construction prétorienne qui nécessite une réflexion pragmatique prenant en considération la spécificité de la société marocaine, afin de trouver une formule respectant le dosage nécessaire des différents objectifs assignés à l'impôt comme instrument de politique publique.

A l'instar des autres systèmes fiscaux, celui du royaume n'échappe guère à cette règle. Cette

approche, certes relativement statique, n'est pas dépourvue d'intérêt, du moment qu'elle permet d'évaluer la portée et l'enjeu budgétaire de l'impôt et son rôle prioritaire pour alimenter les caisses de l'État en ressources suffisantes et ce, pour permettre aux décideurs de mener à bien leur plan stratégique de développement. Ce même plan stratégique impose à l'État de pratiquer, en concomitance, une politique incitative, dépensière, cette fois ci, par le biais du même système fiscal censé collecter l'impôt et non le dilapider, en instituant un dispositif dérogatoire chargé d'octroyer des aides fiscales. L'histoire du Maroc durant ces trois dernières décennies foisonne d'exemples de grandes réformes qu'a connues le pays. Mais parmi la plus marquante d'entre elles reste, sans doute, celle portant sur la réforme fiscale, un chantier toujours d'actualité, d'une grande envergure, compte tenu du rôle que joue l'impôt dans le financement des politiques publiques et en tant que levier incontournable au service du développement économique, social et environnemental du pays.

Ces trois décennies passées ont été très riches en événements ayant impacté la gouvernance et la gestion des finances publiques du Maroc. Plusieurs réformes majeures ont été entreprises dans le contexte d'une conjoncture internationale peu reluisante. La politique budgétaire prônée s'est assignée, comme objectif prioritaire, de concilier une stratégie de soutien à la croissance économique et le rétablissement progressif des équilibres macroéconomiques. Afin d'y parvenir, les pouvoirs publics ont engagé un vaste projet de réformes, à la fois fiscales et budgétaires, dont la pierre angulaire est de renforcer les marges de manœuvre permettant une stabilité budgétaire et d'assurer, dès lors, la soutenabilité, à moyen terme, des finances publiques.

Les actions de pilotage menées, dans cette perspective, visaient, principalement, la maîtrise des dépenses combinées à la mise en place d'une bonne gouvernance de la gestion publique, ainsi que l'optimisation des ressources fiscales et le renforcement du contrôle. Ainsi, ce sont ces grandes lignes qui ont présidé à l'ensemble des vastes chantiers de réforme qu'a connus le Maroc contemporain, notamment, depuis les années 1980 à nos jours et dont le seul mot d'ordre était l'équilibre budgétaire des finances publiques. Ces dernières ont toujours été marquées par de nombreuses fragilités et difficultés majeures. Pis encore, les effets néfastes se sont accentués à cause des crises économiques planétaires conjuguées à une baisse de la demande mondiale. Ce qui a



L'impôt touche à plusieurs domaines stratégiques...

acculé les gouvernements à procéder, bon gré, mal gré, à l'accroissement massif des dépenses publiques dont le but principal était de financer la paix sociale.

Toute la problématique de la réforme fiscale au Maroc est, foncièrement, centrée sur l'enjeu budgétaire de l'impôt, afin d'adapter son rendement avec la croissance des dépenses publiques. A cet effet et afin de pouvoir rééquilibrer leur budget, les pouvoirs publics ont opté pour leur système fiscal en vue de donner du sang neuf à leurs finances publiques et stopper le creusement du déficit budgétaire qui ne cesse d'enfler, avec un seul mot d'ordre : la réforme fiscale.

Saga des réformes

Dans ce contexte, le Maroc n'a pas dérogé à la règle et, depuis plus de trente ans, le système fiscal n'a pratiquement jamais connu de trêve. Il a fait, souvent, l'objet d'interminables ajustements. Et la saga des réformes n'a pas l'air de prendre fin, et la toute dernière est, sans doute, celle envisagée par les pouvoirs publics suite aux recommandations issues des Assises nationales de la fiscalité tenues en 2019, corroborée, tout récemment, par les orientations stratégiques préconisées par le nouveau Modèle de développement dans l'optique de mettre en place un système fiscal efficace, juste, équitable et équilibré couronnée, tout fraîchement, par l'adoption de la loi-cadre relatif à la réforme fiscale et dont l'un de ses objectifs phares est

de renforcer la contribution de la fiscalité au financement des politiques publiques en vue d'asseoir un développement économique équilibré tout en préservant la cohésion sociale.

L'on fait de l'impôt ce que l'on veut, mais sa mission principale demeure celle consistant à mobiliser les ressources fiscales et collecter les fonds dont l'État a besoin pour faire face à ses différentes missions stratégiques. Cette fonction devient plus cruciale dans un contexte général d'envolée débridée des dépenses publiques. Pour y faire face et en l'absence d'autre procédé alternatif, l'attention se focalise, chaque année, sur la manne fiscale à collecter et les voies à emprunter pour l'accroître, afin de promouvoir le développement économique et social du pays.

Ainsi, l'impôt touche-t-il plusieurs domaines stratégiques pour le pays : santé, justice, sécurité et infrastructures collectives. Il constitue, à ce titre, un levier prioritaire de la croissance économique des pays émergents. Cette offre des différents biens publics implique de la part de l'État une attention particulière afin de renforcer sa capacité budgétaire par une mobilisation optimale de ses ressources de financement endogènes et exogènes, ces dernières lui permettant de faire face à ses charges publiques permanentes. Ainsi, les gouvernements se sont, souvent, trouvés confrontés à l'impérieuse nécessité de la mobilisation optimale des ressources financières, afin de pouvoir faire face aux besoins grandissants des populations. Le marasme économique n'a fait qu'empirer les choses, en révélant le degré de vulnérabilité des

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

structures du pays. Il a été jugé crucial de déployer des efforts colossaux afin de développer des ressources financières propres et pérennes constituant le point nodal pour la promotion du développement économique et social. A cet effet, le souci majeur des gouvernements est d'arriver à un équilibre entre les dépenses et les recettes publiques. Pour ce faire, le recours à l'impôt et sa fonction la plus classique, celle consistant à obtenir les fonds nécessaires pour assurer le bien-être des citoyens, devient incontournable. Mais devant l'emballlement incontrôlé des dépenses publiques, les décideurs sont en toujours en quête de l'optimum fiscal dont le produit de l'impôt collecté est en mesure de couvrir les différentes catégories de charges occasionnées, induites par la gestion de la chose publique.

Par essence, la fiscalité est le garant de la cohésion sociale puisque les impôts financent des services publics touchant une variété de domaines chapeautés par l'État pour des raisons historiques, économiques ou politiques. Hormis ses prérogatives régaliennes intimement liées à la notion de souveraineté, l'apanage de l'État s'est vu largement étendu, et presque tous les secteurs sont touchés : industrie, agriculture, tertiaire, etc. En somme, l'État a pour mission de rendre aux citoyens de nombreux services qu'il finance, dans leur grande partie, à partir des ressources provenant de l'impôt.

Par ailleurs, comme le salut ne peut venir que de la fiscalité, il a été question de procéder, chaque fois que le besoin se fait sentir, à la réforme du système d'imposition mis en place pour alimenter le budget de l'État.

Toutefois, si la réforme fiscale a toujours fait l'objet d'un consensus national, les divergences autour de sa mise en œuvre sont légion. Ces désaccords sur l'approche pratique et opérationnelle à entreprendre traduisent, en fait une tendance générale, tendant à défendre la perpétuation des acquis pour une certaine catégorie de contribuables dits privilégiés.

Dérogations incitatives

Ainsi, une fiscalité dont l'ossature est fondée sur les dérogations incitatives et corporatistes tend, inéluctablement, à mettre les finances publiques dans une mauvaise posture. La problématique de la réforme fiscale au Maroc se résume, somme toute, à deux tendances diamétralement opposées.

La première préconise l'universalité de l'impôt pour une meilleure vie en collectivité basée sur l'égalité devant l'impôt, alors que la seconde défend une fiscalité dérogatoire fondée sur l'octroi d'avantages fiscaux, au profit de structures corporatistes et de contribuables spécifiques. Partant de ce constat ayant accompagné les différentes réformes fiscales qu'a connues le Maroc, la dynamique des changements portant sur le système fiscal mis en place s'annonçait toujours très ardue et ne pouvait, en aucun cas, se faire sans heurt. Divers objectifs sont, généralement, assignés à la réforme fiscale. Mais l'objectif principal et prioritaire reste, sans doute, l'impératif budgétaire qui permet de mobiliser des ressources suffisantes pour égaliser la croissance des dépenses publiques

et, chemin faisant, pouvoir amorcer une politique visant la baisse des taux d'impositions.

Ainsi, les gouvernements sont constamment en quête du schéma idéal qui leur permettrait d'adapter le niveau de leurs dépenses publiques à la croissance des recettes fiscales. C'est un jeu délicat d'équilibriste difficile à réussir. Au Maroc, si les performances budgétaires de l'impôt ont été très satisfaisantes, la tendance haussière des dépenses de l'État reste encore loin d'être compensée par le seul rendement fiscal.

En dépit de la multiplicité des rôles de l'impôt, la prédominance de sa fonction budgétaire demeure cruciale, au point d'être considérée comme le premier levier de croissance économique et de paix sociale. Devant cet état de fait, les efforts portent sur la quête de l'optimum fiscal capable de drainer suffisamment de ressources pour assurer les services publics essentiels tels que l'éducation, la sécurité et la santé. Le Maroc, à l'instar de tous les pays en voie de développement, est confronté à une crise de financement due à un déficit budgétaire chronique. Pour y faire face et faute d'autres alternatives financières, le grand salut ne peut venir que de l'impôt. C'est la raison pour laquelle la réforme fiscale est toujours au cœur des débats publics. Mais, si la nécessité de ce chantier est devenue presque consensuelle, les modalités de sa mise en œuvre font, encore, l'objet de divergences. Chacun a, en fait, sa petite idée et tente de prôner un diagnostic, souvent, alarmant, mais, sans toutefois, aller proposer des idées novatrices et des solutions appropriées aux différentes problématiques fiscales, quand bien même le discours ambiant contient, en lui-

même, des objectifs contradictoires et peu homogènes. Dans chaque argumentaire et le déploiement d'une proposition, il faut s'attendre à lire son opposé dans le même plaidoyer.

Le comble du paradoxe est, qu'au sein de ce même système fiscal qui a connu plus de trois décennies de réajustements considérables, et d'interminables changements, dont l'objectif prioritaire était de mobiliser davantage les ressources pour les adapter au rythme de la croissance des dépenses publiques, on ne rechigne pas à octroyer, à dessein, des avantages fiscaux appelés, conventionnellement, des dépenses fiscales. Ces dernières représentent une manne importante du produit de l'impôt que l'État renonce, délibérément, à collecter.

Les définitions classiques de l'impôt se contentent de ne lui assigner pour finalité que le renflouement des caisses de l'État pour couvrir ses charges publiques : « il y a des charges publiques et il faut les couvrir ! ». Mais avec le temps ; l'impôt a évolué et s'est fait assigner une autre fonction consistant à appuyer l'économie (orientation) et à réduire les inégalités sociales (répartition). Pour ce faire, il est fait appel aux légitimes dérogatoires (incitations fiscales). Ainsi, parallèlement à sa fonction initiale qui consiste à drainer des ressources pour financer les politiques publiques, l'État s'implique fortement, par le truchement des incitations, pour booster l'économie et réduire les disparités des revenus. ●

(*) Docteur en Droit Privé de l'Université Grenoble Alpes-France.

FORCE EST UN MOT FÉMININ.

#FAIREGAGNERLESPORT

-18 JOUONS
RESPONSABLE

MDJS
LA MAROCAINE DES JEUX ET DES SPORTS

FAIRE GAGNER LE SPORT

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Secteur maritime

Un ancien haut cadre raconte...

Abdellah Abouelfeth-Idrissi a fait l'essentiel de sa carrière à la Direction de la Marine Marchande. Pur produit de l'administration maritime qu'il a rejoint en 1979, il témoigne dans ce récit, loin de toute polémique, de son vécu de l'armement national, de son apogée à sa chute progressive...

Abdellah Abouelfeth-Idrissi *

Depuis son institution, l'Association Nationale des Lauréats de l'ISEM multiplie les actions et les activités destinées à faire connaître le secteur maritime dans toutes ses composantes, en abordant des sujets aussi intéressants que variés et qui s'articulent essentiellement autour de la marine marchande, du transport maritime et ses activités connexes. Même pendant la pandémie de covid-19, et grâce au web, l'Association a continué ses activités, la dernière rencontre en date, organisée sous forme de webinaire, avait pour thème, si je ne me trompe pas : « parcours, expériences et contributions des officiers de la marine marchande à l'économie de la vie ».

Cette fois-ci, l'Association compte superviser l'élaboration et l'édition d'un ouvrage qui sera une œuvre collective. La majorité des auteurs des articles qui le composent ont reçu leur formation supérieure à l'ISEM (ou à l'ENOMM pour les aînés), notre établissement de formation maritime, associé à cette supervision et ont fait ou continuent leur carrière dans le secteur maritime, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé, en occupant des postes de responsabilité, voire de grande responsabilité.

On a toujours reproché aux professionnels des métiers de la mer, particulièrement aux gens de mer, contrairement à d'autres, de ne pas assez communiquer, bien qu'ils participent ou accomplissent des tâches ou des missions dont les résultats profitent non seulement aux professions liées au secteur, mais servent les intérêts parfois stratégiques



Abdellah Abouelfeth-Idrissi.

et sécuritaires de notre pays. Cet ouvrage sera une exception, puisqu'une fois publié, il sera à la disposition du grand public qui a le droit d'être informé, même s'il ne le sera pas de manière exhaustive, sur certains aspects des affaires maritimes. Les sujets à aborder par les auteurs de cet ouvrage ont trait aux domaines maritime et portuaire et sont classés sous les volets : économique, technique, juridique et ressources humaines. J'estime qu'actuellement, un des sujets qui seront analysés, mérite plus d'attention. Il s'agit de la relance du pavillon national.

J'aimerais évoquer, tout en exprimant quelques sentiments et idées ou positions, quelques souvenirs qui ont jalonné ma carrière.

1- Lorsque j'avais intégré l'administration en 1979, la gestion de toutes les affaires liées à la mer était confiée à la direction de la Marine marchande et des pêches maritimes basée à Casablanca et qui relevait du ministère du Commerce et de l'Industrie. Malheureusement le bâtiment qui l'abritait a été démolí récemment. Les nostalgiques de l'Histoire auront certainement du mal à avaler leur déception. Ils penseront qu'il mérite d'avoir au

moins le même statut qu'a eu un autre bâtiment situé à proximité, classé patrimoine national et aurait pu être conservé et réaménagé pour abriter un musée de la mer par exemple.

2- La création du ministère. Au début des années 1980, la pêche maritime et la marine marchande ont été érigées en priorité nationale aux côtés du secteur du Tourisme. Cette décision a été couronnée par la mise en place d'un département ministériel qui a pris en charge le développement des secteurs en question. Une belle époque a commencé alors, aussi bien pour les structures de ce jeune département que pour les secteurs sous tutelle. Le ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande avait une vision claire et sa stratégie a été bâtie sur un trépied:

(a) la création d'emplois, (b) l'amélioration du niveau de consommation du poisson et (c) la contribution à la réduction du déficit de la balance commerciale du pays, par la rentrée de devises.

De bons résultats ont pu être obtenus grâce aux femmes et hommes du ministère dont la plupart étaient encore jeunes et qui constituaient un corps pluridisciplinaire, regroupant des Administrateurs des Affaires Maritimes, des Officiers de la Marine Marchande, des Ingénieurs et des Universitaires issus de grandes écoles nationales et étrangères à vocation maritime. Beaucoup avaient bénéficié de formations complémentaires spécifiques.

3- Pour ce qui est du secteur de la marine marchande, des efforts ont été consentis par les pouvoirs publics à cette époque. L'État qui avait opté pour une intervention ciblée, en promulguant le Dahir du 13 août 1973 spécialement dédié aux investissements maritimes, avait contribué en gros pour 900 millions de dirhams, en engageant un vaste programme d'équipement, de rénovation et de rajeunissement de la flotte de commerce qui avait changé de taille et avait connu une expansion remarquable. Cet effort avait permis de faire passer la flotte de commerce sous pavillon marocain de 20 navires en 1973 à 66 navires en 1987 et de faire passer le nombre d'armateurs de 4 à 18 dont 2 publics. Je me souviens qu'on immatriculait au Quartier Maritime de Casablanca en moyenne un à deux navires de commerce par semaine. J'en garde toujours le sentiment d'une grande fierté d'avoir contribué ou plutôt d'avoir vécu la naissance, la progression et la prospérité de plusieurs projets relevant aussi bien du secteur des pêches maritimes que de celui de la marine marchande.

4- Cependant, en 1989, la loi de finances préconisait une réduction notable des mesures prévues par le code de 1984, lui-même en retrait par rapport à celui de 1973. Dès lors commence la chute du pavillon national. En 2006, la réforme du secteur de transport maritime supprime l'encadrement des lignes régulières et donne le libre accès aux grands transporteurs étrangers pour exploiter directement leurs navires entre les ports européens d'éclatement et les ports marocains sans recourir aux navires marocains ; c'est une des raisons qui explique le dépaillonnement intervenu entre 2000 et 2010. En plus des effets de la libéralisation, d'autres facteurs sont responsables de la réduction de la flotte marocaine, comme la crise économique et financière que le monde avait connue en 2008. La suite est connue de tous.

L'Accord de pêche conclu d'abord avec l'Espagne, au lendemain de la récupération de Sidi Ifni, avant sa communautarisation, avec tout ce qu'il représente surtout sur le plan politique lié à la souveraineté de notre pays sur les eaux situées au large de nos provinces sahariennes qui venaient d'être récupérées également. Le Quartier Maritime de Casablanca a été associé à une bonne par-



La renaissance du maritime national est un impératif.

tie relative à la gestion de cet Accord : délivrance des licences de pêche et surtout le traitement des navires arraisonnés pour infractions à la réglementation des pêches.

Formation pratique

5- Début des années 1990, rapatriement aux ports d'Agadir et Tan Tan, de la flotte hauturière qui était basée jusque-là aux Iles Canaries. C'était un grand défi. Le ministère a bien réussi à le relever grâce à ses compétences. Un autre défi et non des moindres devait également être réussi, l'application stricte de la réglementation des pêches maritimes, particulièrement pour la préservation des ressources halieutiques. En tant que Délégué du Ministère (1992-1995), j'avais le soutien et l'appui total du ministre et du secrétaire général, pour veiller au respect de la réglementation par tous les armements hauturiers. Au début de cette opération, presque la totalité des navires ont été verbalisés et sanctionnés.

6- La marocanisation des équipages : je me souviens de certains armements qui avaient même les postes d'élèves officiers occupés par des étrangers. Beaucoup d'efforts ont été entrepris, encouragés par le ministre en personne et, plans de marocanisation aidant, vers la fin des années 1980 presque la totalité des postes officiers sont occupés par des Marocains qui ont reçu leur formation théorique à l'ISEM et leur formation pratique à bord des navires battant pavillon marocain, encadrés par des Marocains. Je signale au passage, que des efforts ont également été déployés pour la marocanisation des postes d'enseignants à l'ISEM, grâce à une coopération technique avec l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

7- Le blocus des ports espagnols : au milieu des années 1990, pour faire pression sur le Maroc et accepter le renouvellement de l'Accord de pêche, les Espagnols avaient fermé leurs ports aux marchandises exportés du Maroc vers l'Europe, principalement les agrumes et primeurs, produits périssables et sources de devises pour notre pays. C'est grâce à la mobilisation du pavillon marocain que ce blocus a été déjoué et nos marchandises ont pu atteindre leur destination.

8- La séparation de la marine marchande et des pêches maritimes. Quelques soient les raisons qui ont été avancées pour justifier cet acte, certains collègues n'ont pas hésité à qualifier cet événement de tragédie, eu égard à ses répercussions, particulièrement sociales, sur le personnel de la direction de la Marine Marchande (DMM) essentiellement. Considérer la pêche maritime comme une activité faisant partie du secteur primaire et la faire rattacher au ministère chargé de l'Agriculture, et la marine marchande comme activité faisant partie du secteur tertiaire et la faire rattacher au ministère

chargé du Transport, est concevable, mais ce sont la méthode utilisée et les résultats obtenus qui sont inacceptables. En effet, contrairement aux usages et pratiques en vigueur dans les pays de traditions maritimes, les services en charge de l'immatriculation des navires, de la sécurité maritime et des gens de mer sont dupliqués. Ici, malheureusement, nous ne pouvons pas servir de modèle.

9- La conformité avec les dispositions de la Convention STCW. Grâce à une bonne coopération entre les services concernés de la DMM et de l'ISEM, toutes les mesures nécessaires ont été prises à temps, pour que nos systèmes de formation et de délivrance des Brevets soient conformes à cette nouvelle norme et que notre pays figure sur la liste blanche établie par l'OMI, comprenant l'ensemble des États membres ayant donné plein et entier effet à cette Convention. Beaucoup d'arrangements ont été conclus avec des pays étrangers pour la reconnaissance mutuelle des brevets. Pour les pays membres de l'Union européenne (UE), il a fallu passer avec succès l'audit effectué par des experts de l'EMSA, une agence de sécurité maritime relevant de l'UE. Le 31 août 2011, celle-ci a rendu sa décision de reconnaissance de nos systèmes de formation des gens de mer et de délivrance de leurs brevets. Je terminerai en reprenant la question essentielle qui doit nous préoccuper tous et surtout les pouvoirs publics, à savoir la relance de notre pavillon national, juste pour dire que l'importance de conserver le pavillon marocain transcende les simples questions commerciales si l'on considère tous les services qu'il a rendus chaque fois que les circonstances l'ont exigé : transport des Forces Armées Royales participant aux opérations militaires au moyen Orient (Syrie) ou de maintien de la paix, en Afrique (Somalie), blocus des ports espagnols (comme signalé plus haut), approvisionnement de la ville de Tanger et sa région en eau douce par les navires citernes d'un armement public, rapatriement des Marocains résidents en Côte d'Ivoire et en Libye pendant les périodes d'instabilité que ces deux pays ont connues. Sous cet angle, ceux qui estiment que les pays doivent disposer d'une flotte de commerce battant leurs pavillons pour des raisons stratégiques, ont parfaitement raison. Certains professionnels et observateurs croient fermement que les pouvoirs publics finiront par surmonter les obstacles et mettre en place une véritable politique volontariste, en vue de doter notre pays d'une flotte de commerce diversifiée, battant pavillon marocain, pour sécuriser une partie assez importante de nos échanges commerciaux. Là, on ne peut qu'approuver ce que pensent beaucoup d'observateurs : l'Histoire nous enseigne que le renforcement du pavillon national a toujours été la conséquence de mesures prises par l'État qui encadre et met en place des encouragements financiers substantiels pour le développement de notre pavillon. ●

(*) Administrateur Général Direction de la Marine Marchande 1979-2014.



المكتب الوطني للهيدروكربونات والمعادن
ΕΘΣΟ. Α.Ε.Ε.Ο | ΗΦΣΛΟ:Κ.ΟΘ:Ο.+ Λ ΣΧ:Υ.Χ
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

A L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE



Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines **-ONHYM-**

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents à **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE.**

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste Souverain** pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et Le combler en les Personnes de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale.**

Financement du contentieux par un tiers

Une aubaine pour les entreprises marocaines

Engager des procédures judiciaires ou arbitrales à l'étranger contre des mauvais payeurs sans déboursier un centime, et être assuré non seulement de gagner le procès mais de récupérer son dû... Cela fait évidemment rêver. Vous ne rêvez pas. Cela relève du domaine du possible.

Jamil Manar

Le financement du contentieux par un tiers (third party funding) a le vent en poupe. De plus en plus d'entreprises privées marocaines connectées à l'international commencent depuis quelques années à recourir à ce service. Et pour cause... Très développé en Europe et aux Etats-Unis, le financement du contentieux par un tiers n'offre que des avantages puisque le tiers investisseur qui supporte l'intégralité des frais de justice qu'il aura engagés ne percevra aucune rémunération qu'une fois l'entité financée obtient gain de cause à l'issue du procès et recouvre les sommes en jeu.

Le principal intérêt du financement du contentieux par un tiers réside justement dans la levée de toute contrainte budgétaire. Aux justiciables qu'elles soient des personnes physiques ou morales qui ne possèdent pas assez de fonds pour financer éventuellement les frais d'une action litigieuse, la possibilité de recourir à un tiers investisseur s'avère être en effet un mécanisme privilégié d'accès à la justice qui est loin d'être évident pour de nombreuses entreprises marocaines qui face à la complexité des procédures à engager préfèrent tout simplement renoncer à leur dû...

Accéder à un tiers investisseur dans des conditions aussi privilégiées est également une aubaine pour les entreprises ayant des créances à recouvrer à l'étranger et qui ne souhaitent pas pour une raison ou une autre porter leurs dossiers litigieux en justice en recourant à leurs propres moyens et en mobilisant leur trésorerie dans des batailles judiciaires généralement onéreuses.

Spécialiste du financement des litiges, Omni Bridgeway est le premier groupe international à avoir fait le choix de s'installer au Maroc où ses services ont séduit de nombreuses sociétés tournées vers l'export ou opérant en Afrique. Un tel outil à l'efficacité reconnue offre des perspectives inespérées pour les entreprises publiques possédant des créances en souffrance au-delà des frontières nationales. C'est le cas, par exemple, de la Samir- qui est loin d'être un cas isolé- dont les actionnaires saoudiens ont été poursuivis par l'Etat marocain pour faillite frauduleuse qui a fait plusieurs victimes, notamment les banques et l'administration des douanes. Malgré la condamnation par la justice marocaine de Mohamed El Amoudi et ses complices, les créanciers n'ont pas pu récupérer leur dû se chiffrant à plusieurs



Mohamed Benchaâboun, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

dizaines de milliards de DH faute justement de dispositifs permettant de recouvrer les créances à l'étranger.

Sur ce dossier complexe mais certainement gagnant, les pouvoirs publics auraient pu faire appel à un spécialiste du financement du contentieux par un tiers afin de faire payer Al Ammoudi. Celui-ci est connu pour être un mauvais payeur retors doublé d'un escroc notoire. Qu'à cela ne tienne. Forts d'une expertise mondiale redoutable, les experts du secteur comme Omni Bridgeway disposent de moyens d'investigation assez pointus pour traquer son patrimoine partout dans le monde jusque dans les paradis fiscaux et procéder aux saisies nécessaires sur ses comptes.

Une fois le deal conclu avec le client après une bonne analyse du risque qui aura conclu que le dossier est gagnable, Omni Bridgeway déploie son réseau tentaculaire qui compte plusieurs équipes polyvalentes expérimentées, chacune dans son domaine: cabinets d'avocats internationaux, spécialistes chevronnés du recouvrement, analystes de marché, ainsi que des conseillers d'entreprises, chefs d'entreprise, écono-

mistes, experts financiers, professionnels du renseignement commercial et du traçage d'actifs. Cette dream team « de terrain » a pour elle la connaissance des contextes économiques et culturels où opère Omni Bridgeway qui se targue d'avoir « aidé les parties financées à obtenir des résultats significatifs » auprès « de contreparties situées dans des juridictions « difficiles », notamment auprès d'États souverains et d'entités quasi-souveraines ». Pour faire payer les mauvais payeurs par voie de justice, Omni Bridgeway s'appuie sur un trésor de guerre issu d'une trésorerie solide qui lui permet de

financer les procédures les plus complexes aux quatre coins du monde...

Faire plus avec moins, c'est la devise d'Omni Bridgeway dont le métier permet aux entreprises d'externaliser les procédures de recouvrement judiciaire ou arbitrale des créances avec les coûts qui vont avec. Sans déboursier le moindre centime. Autant dire qu'elles ont tout à gagner et rien à perdre. Compte tenu de l'importance des enjeux financiers en jeu, il serait sans doute primordial pour les pouvoirs publics marocains de légiférer afin d'autoriser les entités publiques à recourir en cas de besoin au financement du contentieux par les tiers.

Membre de la Banque Mondiale, International Finance Corporation (IFC) a créé en 2018 en partenariat avec Omni Bridgeway la première plate-forme destinée au règlement de créances douteuses en apportant l'assistance nécessaire, à la fois technique et financière, aux institutions qui en ont besoin.

Les deux parties ont conjointement mobilisé 100 millions de dollars pour créer un nouveau mode d'investissement, dont la gestion a été confiée au centre d'expertise régional d'Omni Bridgeway à Dubaï dans lequel IFC a pris une participation minoritaire. Objectif de ce centre : gérer et de résoudre jusqu'à 1 milliard de dollars de prêts non productifs (PNP) et de litiges juridiques qui en découlent. Ce projet, le premier d'IFC dans la région MENA, s'inscrit dans le cadre de son programme de recouvrement des actifs en difficulté (DARP). Les pays bénéficiaires en sont entre autres le Maroc, le Pakistan, l'Égypte et la Grèce... Ce programme vise à aider les banques de ces pays à redéployer des capitaux pour augmenter les crédits à l'investissement pour stimuler la croissance et la création d'emplois. ●

Financement des litiges

En pleine expansion à l'international, le financement des litiges par un tiers aiguise les appétits des grands acteurs du secteur qui opèrent dans un marché porteur. Ce mécanisme anglo-saxon inventé en Australie au milieu des années 1990, avant de se développer aux États-Unis et en Angleterre où les frais pour engager une procédure judiciaire sont élevés. Il y a dix ans, le montant des capitaux levés dans le monde pour être investis dans le financement des litiges, qui était estimé entre 700 et 800 millions de dollars, se compte aujourd'hui en plusieurs dizaines de milliards de dollars. ●

Nous puisons dans
nos racines...



... pour conquérir l'avenir

Pour tracer son cap dans un monde qui va vite, il faut savoir d'où l'on vient. Depuis plus d'un demi siècle, Holmarcom a su faire face aux évolutions économiques et anticiper les enjeux du futur. Fier de ses racines et fort d'une vision de développement renouvelée, le Groupe renforce ses métiers stratégiques et s'ouvre à de nouveaux défis. Il conforte ses positions nationales et saisit de nouvelles opportunités continentales.

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP

Le groupe OCP, cette mine de formation

Pôle d'excellence à vocation internationale en matière de formation et de recherche dans des secteurs pointus, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) de Ben Guerir a réussi son pari ambitieux...

Ahmed Zoubair

Spécialisé dans l'industrie minière et opérant dans les réserves de phosphate les plus importantes au monde, le groupe OCP accorde, depuis quelques années, une importance particulière au secteur de l'enseignement et de la formation. Convaincu que le savoir constitue le meilleur levier du développement humain et socio-économique durable, le groupe a entrepris d'investir dans l'Éducation au profit de son écosystème.

Faisant du savoir la pierre angulaire de sa stratégie de croissance, le groupe a lancé, par le biais de sa fondation et sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et qui se positionne désormais comme le principal pilier de ses projets R&D et Innovation.

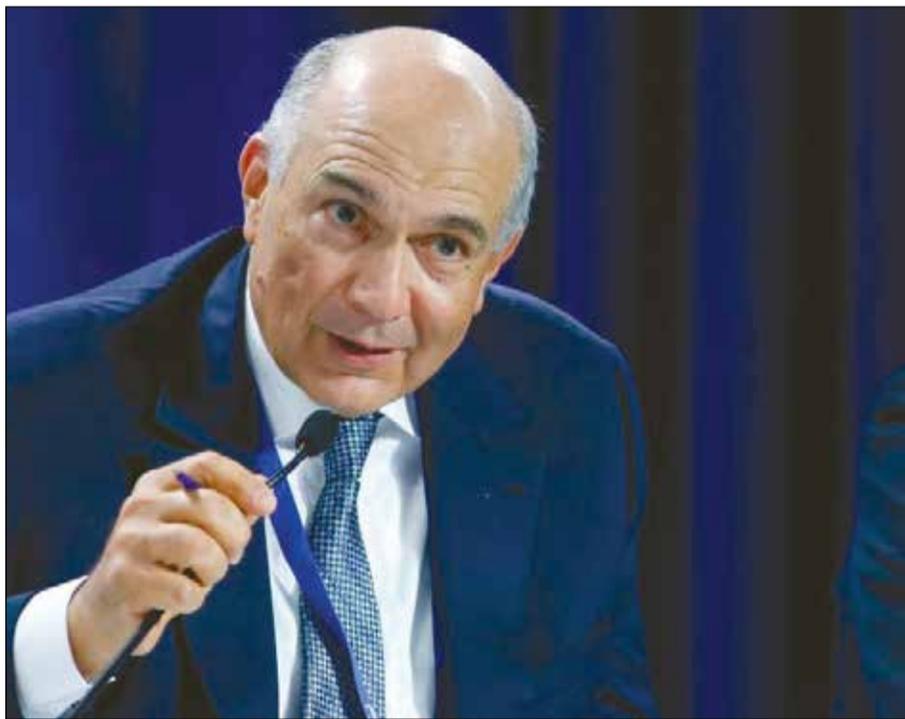
Grâce à l'UM6P, le groupe s'appuie sur la jonction incontournable entre le monde de l'entreprise et le monde académique pour enrichir son agenda de Recherche mais aussi pour consolider le développement de son capital humain. L'UM6P est en effet devenue le partenaire privilégié d'OCP dans la formation des collaborateurs du Groupe mais aussi de l'élite nationale et africaine.

Des partenariats prestigieux

Au Maroc comme à l'international, l'UM6P est connectée à un réseau global d'universités, d'institutions de recherche et d'acteurs industriels. Offrant aux étudiants, enseignants et chercheurs, des opportunités de coopération avec les universités et centres de recherche marocains et étrangers, les partenariats nationaux, axés sur la formation et la recherche, reposent sur la mise en place de projets communs, d'infrastructures mutualisées, d'échanges entre professeurs et étudiants, de programmes de formation ouverts, de ressources documentaires partagées et d'appels à projets.

À l'échelle internationale, les partenariats offrent aux étudiants l'accès à des méthodologies et standards de travail innovants issus des meilleures écoles et universités internationales, et à des programmes de formation communs délivrés conjointement par l'UM6P et ses partenaires académiques prestigieux : MIT, Columbia Business School, HEC Paris, École des Ponts Paris-Tech, Sciences Po, Royal United Services Institute ou encore l'École des Mines.

Et pour renforcer sa présence au Maroc et créer plus de proximité avec les territoires et y apporter des solutions adaptées, l'université a opté pour la création de plusieurs



Mostafa Terrab, une transformation tous azimuts.



La valorisation du capital humain érigée en stratégie d'entreprise chez OCP...

pôles dans les villes du pays, ce qui lui a permis de devenir un pôle d'excellence multisites. A Rabat comme à Laâyoune et prochainement à Casablanca et El Jadida, l'UM6P renforce son positionnement de bien commun au service de la collectivité nationale du développement durable.

Une orientation africaine

À l'image de l'OCP, l'UM6P affiche clairement sa vocation panafricaine. Engagée à former les futurs leaders du continent, elle mobilise les meilleurs chercheurs dans tous les domaines du développement durable, de l'industrie minière et des sciences agricoles,

et déploie plus de 270 programmes de recherche avec des universités marocaines et dans le monde.

Selon ses fondateurs, « en plus d'être une institution d'enseignement supérieur à vocation internationale, avec un système éducatif basé sur les plus hauts standards en matière d'enseignement et de recherche pour le développement économique durable du Maroc et plus largement de l'Afrique, l'UM6P constitue le noyau fondamental de l'écosystème du savoir du groupe fondé sur le triptyque : enseignement supérieur, recherche et incubation d'activités économiques ».

Dans le cadre de son soutien à la formation, le groupe OCP est aussi le promoteur ou le sponsor de plusieurs programmes dédiés à

l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation. Parmi ces réalisations figurent entre autres l'Institut de Promotion Socio-Educative (IPSE), le Lycée d'Excellence de Ben Guerir (LYDEX), le Learning Institute, les Skills centers, les écoles de codage 1337 et Youcode.

Un groupe engagé

Le lancement de l'UM6P est l'expression d'une mutation profonde dans la stratégie du géant mondial des engrais sous la férule de son président Mostafa Terrab qui a montré des qualités de grand alchimiste. Fervent militant du rayonnement de son pays, ce dernier a depuis sa nomination en 2006 œuvré pour la transformation en profondeur du groupe centenaire que ce soit dans sa façon de penser, d'être et de faire. En effet, la mue industrielle, commerciale et financière qu'a connu l'OCP depuis quelques années s'est accompagnée d'une nouvelle culture d'entreprise nourrie de valeurs fondamentales -dont fait partie la valorisation du capital humain- qui ont permis de rendre le groupe plus agile, performant et ouvert sur son environnement national et international.

Nourrissant l'ambition de devenir une entreprise mondiale, digitale et d'apprenants, le groupe, à travers ses multiples actions et programmes de soutien en faveur de l'éducation, la formation, la Recherche et l'Innovation, conforte son rôle d'entreprise d'apprenants tout en accomplissant sa mission d'entreprise engagée auprès de ses communautés et territoires.

Cet engagement fort et constant est encore plus visible à travers le soutien apporté par l'OCP aux startups africaines notamment à travers son programme IMPULSE, lancé par l'UM6P et son partenaire MassChallenge. Ce dispositif, soutenu par l'OCP et sa filiale OCP Africa, a été conçu avec trois objectifs clés : renforcer les capacités d'innovation du phosphatier national dans des domaines liés à sa chaîne de valeur (Agri-tech, Biotech, Nanotech et Mining Tech), soutenir l'écosystème d'entrepreneuriat et d'innovation, et apporter des solutions aux petits exploitants agricoles en Afrique.

Avec le lancement par l'UM6P, fin 2020, du hub d'innovation baptisé STARTGATE, le groupe a confirmé encore une fois son implication dans l'accompagnement de l'accélération des startups nationales, continentales et internationales. Avec sa nouvelle plateforme, l'OCP accompagne désormais des dizaines de porteurs de projets innovants à travers ses programmes d'incubation, d'accélération et de financement. Un modèle à suivre pour toutes les entreprises citoyennes du pays. ●

SAKAN QARAOUI

La solution du Crédit Agricole du Maroc pour financer votre résidence en milieu rural

OFFRE
SPÉCIALE
MRE

Contactez votre
agence Crédit
Agricole du
Maroc la plus
proche

N'attendez plus, répondez à l'appel de l'air pur !

Le Crédit Agricole du Maroc innove et lance le produit « **SAKAN QARAOUI** » pour faire de la campagne votre lieu de résidence principale ou secondaire.

« **SAKAN QARAOUI** » est destiné au financement de l'achat de terrains en milieu rural, à la construction du logement et à l'aménagement de l'exploitation.

Pour être éligible, les projets devront être respectueux de la nature, les investissements écologiques seront particulièrement encouragés : installation d'énergie solaire, cultures bio, goutte à goutte, etc...



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

L'école est-elle une entreprise ?

Ayant dirigé un établissement d'enseignement, pendant de longues années, je mesure parfaitement les tâches, les contraintes et les préoccupations des managers de ces établissements de formation. Le thème de leur management renvoie en fait à celui de l'intégration du management dans ce type d'organisation. Le management étant un domaine qui est né et s'applique dans l'entreprise, peut-il être transposé sans difficultés à l'école ?

Pr Rachid M'RABET

La pratique managériale et la référence à l'entreprise ont fait leur entrée dans le système éducatif pour répondre aux différentes mises en cause dont il a fait l'objet. Cet emprunt des cadres d'analyse, des concepts et des outils du management a trouvé audience auprès de certains responsables et fonctionnaires du ministère de l'éducation, mais aussi auprès de certains chefs d'établissements engagés qu'ils étaient dans la recherche de l'efficacité et qui voyaient dans les outils du management le moyen de l'atteindre. Cependant, l'utilisation des principes managériaux s'accordent difficilement avec le domaine de l'éducation et notamment avec l'école dont les spécificités sont suffisamment fortes pour faire valoir les outils managériaux issus du monde de l'entreprise. C'est que, le management d'une école est probablement différent de celui d'une entreprise. Un établissement de formation dans le large spectre de la gestion des entreprises est par définition ouvert sur l'extérieur. Son environnement socio-économique et ses attaches administratives obligées constituent son espace naturel pendant et après les échéances de ses cycles de formation ; ainsi que toutes les difficultés inhérentes qui vont avec. Mais une institution n'est pas uniquement cela. Elle a aussi une vie en in-



Pr Rachid M'RABET.

terne et des problèmes particuliers qui jalonnent son fonctionnement et déterminent son rendement. Mieux, ce sont des problématiques qui touchent la quintessence même de sa formation, autant qu'elles induisent une réflexion sur la nature de sa prestation de service et le sens de ses cursus. On peut dénombrer ainsi, avec une certaine liberté d'identification et de classification, quelques particularités majeures : la fixation des objectifs et le type de service rendu, l'hétérogénéité des acteurs, l'efficacité de l'évaluation et le mode de communication approprié.

1. Le premier point de spécificité est la **fixation des objectifs et le type de service rendu** et réside dans les processus de production et de gestion ; l'acte éducatif, dont le rôle est de faire passer les élèves d'un niveau d'éducation à un niveau d'éducation supérieur, implique des compétences pédagogiques et éducatives qui ne se laissent pas cerner facilement. Ceci pose le problème des bases de l'évaluation pédagogique des établissements scolaires, en mettant en évidence les écueils de la procédure actuelle

d'évaluation des élèves et des enseignants. L'autre spécificité révèle une distanciation épistémologique entre mission et objectifs. Aussi vrai que le système éducatif présente deux caractéristiques principales liées à la nature de sa mission et à ses objectifs qualitatifs : **Un.** Il fournit des produits à caractère intellectuel ; à savoir, des cours, des méthodes, des écrits, des livres, dans l'enseignement supérieur, des mémoires, des thèses... Ce ne sont donc ni des boulons, ni des tomates, sans aucune allusion péjorative. **Deux.** Les moyens mis en service sont essentiellement humains, personnel enseignant et staff de gestion et de support administratif. Alors que dans une production matérielle, on est dans une interface, univoque d'hommes et d'outils. Dans l'entreprise, c'est principalement l'aspect quantitatif qui prédomine ; il ne peut en être autrement ! En revanche, dans un établissement de formation, ce qui prime et ce qui prévaut, c'est l'aspect qualitatif. Il est difficile de quantifier le bilan d'une institution, pour la raison très simple qu'elle produit un service de formation. Ce service, difficilement quantifiable, n'est pas non plus aisément évaluable. De même qu'il est difficile d'évaluer la qualité de formation des élèves et étudiants et la performance qualitative des enseignants.

2. La deuxième caractéristique est liée à l'**hétérogénéité des acteurs** se situe au niveau de la gestion des ressources humaines à disposition. Il y a trois groupes d'acteurs dans un établissement de formation : les élèves, les enseignants et le personnel administratif et d'encadrement. Trois types de ressources humaines qui nécessitent trois formes de gestion humaine. Ce sont des groupes bien distincts dont la vie à l'intérieur de l'établissement doit s'harmoniser pour assurer la convergence des activités d'enseignement et la supervision facilitatrice du support administratif. Ce n'est pas toujours évident.

Cela devient parfois une véritable gageure, d'autant que chacun de ces trois groupes a des tâches et des motivations différentes. Théoriquement, les élèves sont là pour apprendre, ils sont donc, a priori, motivés par la formation. Les facteurs interviennent dans la motivation des élèves ; une motivation qui se présente sous la forme d'une variété d'attitudes. Cela va de la nonchalance et du désintérêt, à l'adhésion passionnée, en passant par le cas des élèves moyens partout. Il en ressort une déduction objective : l'intégration totale des objectifs de l'établissement par les élèves, reste assez faible. L'élève n'assumera ces objectifs et ne s'y reconnaîtra que beaucoup plus tard, après avoir terminé le cursus diplômant. Il est clair que les élèves sont tributaires du savoir et de la disponibilité des enseignants ; ainsi que du système pédagogique, dans sa globalité. Leur réaction et leur comportement par rapport au vécu de l'établissement, au quotidien, en dépendant. Quant à l'évaluation de leur travail, elle n'a rien de spécial ; elle comptabilise le produit de l'assiduité aux cours et de la réceptivité, à travers les notations partielles et les sanctions finales des examens. Les enseignants constituent le deuxième groupe d'intervenants directs dans la marche de l'institution de formation. Leur gouvernance est encadrée par l'approche de leur responsabilité et le mode de promotion. Deux facteurs qui déterminent la forme de supervision par la direction. Pour un cadre dans un autre type



L'utilisation des principes managériaux s'accordent difficilement avec le domaine de l'éducation...

d'organisation, sa valeur professionnelle dépend de sa fonction et de ses actions. La valeur professionnelle de l'enseignant, quant à lui, ne se réduit pas à ces deux éléments. L'enseignant possède en effet une valeur propre qui relève de son savoir et de ses publications et qui lui permet d'intervenir dans d'autres secteurs par un engagement et une activité totalement personnelle. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle qui procure à l'enseignant une grande liberté d'action et un large spectre d'intervention et d'implication. Cette caractéristique va profondément marquer la gestion des enseignants. Le troisième acteur d'un établissement de formation, ce sont les **administratifs**. Leur gouvernance n'a rien de vraiment particulier. Elle ressemble à celle des personnels d'autres organisations, telles les entreprises ou les administrations de manière générale. Cependant, le fait qu'ils soient entre étudiants et enseignants, c'est une sorte de gestion intermédiaire entre entreprise et administration au sens large. Un espace de gestion un peu flou où l'on procède, forcément, par tâtonnements, au gré des particularismes personnels et, encore une fois, des situations. En résumé, la gestion d'un établissement de formation, doit constamment s'adapter à la nature des activités de chacun de ces trois groupes. Ceux-ci ne sont pas uniquement des entités professionnelles, mais aussi un ensemble d'individualités humaines qui ont leur ressort propre et, parfois, leur propre système de valeurs dont il faut tenir compte et s'efforcer de les rendre compatibles avec les objectifs de l'établissement.

3. **Évaluation de son efficacité** : Le problème de l'évaluation, dans une organisation, conduit à celui de la satisfaction d'une ou plusieurs catégories d'acteurs. Se pose alors la question de savoir qui, dans un établissement scolaire, doit être satisfait et comment ? L'école est un point focal de l'attention des parents qui y placent ce qu'ils ont de plus cher, leurs enfants, d'autant que ces derniers ne sont pas interchangeables, comme le sont les produits d'entreprise. L'école apparaît aussi comme l'avenir de la société, c'est le lieu principal où les différentes générations se transmettent la culture et les connaissances qui fondent la mémoire et l'essor de leur société. L'école, c'est aussi le lieu de travail des enseignants et d'un certain nombre d'autres professionnels, aux intérêts différents, et qui sont, eux aussi, en droit d'attendre une satisfaction au travail.

4. La quatrième caractéristique est le **style de communication** dans les établissements qui est spécifique et difficile. Par définition, rien n'y est réellement produit, tout y est en fait communication. Si dans l'entreprise, la communication est organisationnelle, en revanche, dans un établissement d'enseignement elle est plutôt intellectuelle et très peu organisationnelle. Le langage utilisé dans une entreprise est pratique et doit être compris de tous (langue objet ou langue outil). Dans l'école, du fait de la prépondérance de la dimension intellectuelle, la langue a tendance à être théorique, scientifique ou technique. Les professeurs utilisent la langue théorique (principalement), les étudiants la langue théorique et une langue culturelle propre à leur classe d'âge ; seuls les administratifs utilisent principalement la langue objet ou administrative. Dès le départ, donc, la communication présente des difficultés très grandes ; les caractères propres à chaque groupe ainsi que leur rôle au sein de l'organisation ne les portent pas à communiquer spontanément. La communication doit donc être davantage

organisée. Cette constatation est paradoxale, si l'on pense que par essence, toute formation est avant tout communication. Mais ce n'est pas parce que les enseignants émettent un certain nombre de messages que les étudiants reçoivent, qu'une véritable communication existe entre les groupes qui composent un établissement d'enseignement. Il est dommage de constater que les systèmes de gestion des établissements ne sont pas en général organisés de manière à favoriser la communication. Ce n'est pas parce que les étudiants et les enseignants se parlent en cours qu'il y a communication dans le sens organisationnel du terme.

C'est dans ce cadre complexe que le chef d'établissement exerce son rôle de dirigeant, dans lequel il doit être autant manager que leader. Comme manager, il détermine la stratégie de son établissement, à travers le projet d'établissement et organise l'opérationnalisation des ressources en vue de l'atteinte des objectifs fixés, en gérant tous les « incidents » et parcours et en régulant toutes les relations humaines qui en découlent. Comme leader, il suscite la cohésion et l'engagement des acteurs dans les stratégies fixées.

Dans ce rôle, il a le regard tourné vers l'intérieur, vers la composante humaine de l'organisation qu'il doit savoir mobiliser grâce à l'adoption d'attitudes positives. ●



ROYAL ATLAS
AGADIR
★★★★★

UN NOUVEAU CHAPITRE
CET ÉTÉ
AU ROYAL ATLAS AGADIR

BIENVENUE AU ROYAL ATLAS AGADIR, UN ÉCRIN DE VOLUPTÉ ET D'ÉLÉGANCE POUR DES VACANCES HORS DU TEMPS, LAISSEZ-VOUS BERCEUR PAR LE SON DES VAGUES, DES PLAGES PARADISIAQUES ET PROFITEZ DU SABLE FIN ET DES CARESSES DU SOLEIL.

LES OFFRES
FAMILY
SUN & SEA



-20%
SUR LE TARIF BB

-50%
SUR LA 2^{ÈME} CHAMBRE
ENFANTS

RÉSERVEZ VOTRE SEJOUR AU
0528 294040
OU PAR MAIL SUR
RESAROYAL@HOTELSATLAS.COM



SPÉCIAL

FÊTE DU TRÔNE

Le Parti du bon sens (79)

Le Maroc, droit dans ses bottes !



Par **Noureddine Tallal**

Ce vendredi 30 juillet, le Maroc célèbre la fête du trône... Discrètement, pandémie oblige ! Il n'y aura donc pas de cérémonie de «Beia»... Le ministère de la Maison Royale a annoncé en effet le report, sine die, «de toutes les activités, festivités et cérémonies prévues à l'occasion du 22ème Anniversaire de l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine»...

Le pacte de la «Beia», constitue une particularité propre au modèle politique chérifien... Un lien d'allégeance subtile et puissant liant le peuple marocain à ses souverains, depuis des siècles, qui permet de fédérer le pays et de faire front contre l'adversité... Une cérémonie dont Lhaj Miloud ne sous-estime ni la portée ni la signification profonde... Il s'agit d'un moment de symbiose et d'unité où les Marocains oublient leurs différends pour se reconnaître dans l'essentiel, à savoir leur attachement à la monarchie et leur rejet de la division et de la siba...

Le 30 juillet 1999, le fils aîné de feu Hassan II accédait au trône, avec la lourde tâche de succéder à un monarque qui avait su, tout au long de son règne riche en événements, forcer le respect et l'admiration des plus grands... Comme la plupart des Marocains, Lhaj Miloud éprouvait une affection particulière pour le prince héritier Sidi Mohamed... Comme eux, il se demandait si le nouveau Roi, discret et peu disert, serait capable de relever les défis, et de surmonter les difficultés de toutes sortes qui l'attendaient... Un jeune souverain qui savait ne pas avoir droit à l'erreur, scruté qu'il était par des ennemis implacables, à l'affût du moindre faux pas... 22 ans plus tard, le prince héritier Sidi Mohamed s'est affirmé haut la main, autant par son style de gouverner que par son approche du pouvoir... Sans tambour ni trompette, et sans médiatisation excessive... En s'entourant d'une bonne équipe de conseillers, en menant une politique socio-économique judicieuse, et en manœuvrant habilement pour éviter au pays les affres du printemps arabe !

Les Marocains peuvent être fiers ! Leur souverain est respecté et estimé... Leur pays est admiré et jaloué... Un peu trop jaloué même, l'émergence d'un Maroc fort et entreprenant qui dérange plus d'un ! Depuis quelque temps, les événements se sont précipités, et les bruits de botte se sont multipliés... Plus précisément, depuis la normalisation avec Israël... Curieux, non ?

Depuis que le Maroc et l'État hébreu ont décidé d'officialiser leurs relations et d'élargir leur coopération à de multiples domaines civils et militaires, il ne se passe pas un jour sans que le Maroc subisse une attaque sournoise... Au premier rang de la meute, la junte d'Al Mouradia, qui a vu là une occasion rêvée de nous diaboliser à nouveau, elle qui soutient la Palestine «ghaliba aou maghlouba»...

Elle qui clame haut et fort que jamais, au grand jamais, elle ne nouera des relations avec «al kiyane assouhyouni»... Sauf que cette semaine, Israël vient d'intégrer officiellement l'UA, en qualité d'observateur... Lorsque le Maroc avait intégré l'organisation africaine, l'Algérie avait pris le monde à témoin en affirmant qu'il s'agissait d'une reconnaissance de facto de son protégé, puisque le Maroc et le Polisario siégeaient désormais dans la même organisation...

Les militaires algériens devraient donc considérer que la reconnaissance d'Israël est également intervenue de fait puisque Israël est devenu membre de l'UA... Une couleuvre de plus à avaler ? Ils en ont l'habitude !

Les coups bas ne nous sont pas venus seulement de notre voisin de l'Est... Celui du Nord n'est pas en reste, essayant d'entraîner dans son sillage l'Union Européenne en tentant de faire jouer la carte de la solidarité entre pays membres ! Et ne voilà-t-il pas que, pour couronner le tout, l'Allemagne

s'invite à la curie, en essayant de peser de tout son poids pour contrer la reconnaissance américaine de la souveraineté du Royaume sur son Sahara... Pas d'intérêt, pas d'action, dit-on... Bien sûr, nos ennemis avancent masqués, et les joutes secrètes entre services de renseignements des différents protagonistes se multiplient, le renseignement étant le nerf de la guerre... Parce qu'à quoi servent les services d'espionnage, si ce n'est à espionner ? La plupart des pays en disposent, et consacrent même des budgets conséquents pour les doter de tous les moyens nécessaires pour leur permettre de s'acquitter au mieux de leur mission...

Alors pourquoi un tel branle-bas de combat lorsqu'on apprend que les services secrets marocains font leur job ? Le Maroc aurait mis sous écoute quasiment l'ensemble de la junte algérienne et une grande partie du gouvernement français... Le tout, grâce à un logiciel israélien particulièrement performant qu'on peut trouver chez toutes les bonnes agences spécialisées... La belle affaire ! Quoi de plus normal que des organismes de renseignement essayent de savoir ce que projettent des individus qui ne vouent pas à leur pays une tendresse particulière ? Services spéciaux qui auraient donc, si l'on en croit les rumeurs, mis également sous écoute le gratin des dirigeants français...

Et là, Lhaj Miloud s'insurge ! Qu'on désire s'informer sur les échanges entre officiels algériens, rien que de plus normal, nos deux pays étant en guerre froide depuis des décennies ! Mais, qu'en même temps, on s'attaque au parti du XXX « en même temps », là, il dit non, nein, niet... «Hchouma» ! D'un autre côté, lesdites écoutes, si elles ont existé, visaient peut-être simplement à s'assurer que les Français ne nous faisaient pas de bébé dans le dos, avec leur propension à ménager en permanence la chèvre algérienne et le chou marocain !

Mais il ne faut pas s'emballer ! Tout ceci ne serait peut-être que fantômes provoqués par la normalisation avec Israël et la montée en puissance de la diplomatie marocaine. D'ailleurs, nos responsables sont vite montés au créneau pour clamer qu'ils ne sont pour rien dans cette affaire et de mettre au défi quiconque de produire le moindre début de preuve... Le Maroc vient même de porter plainte contre les colporteurs de cette rumeur malveillante, et ses intérêts seront défendus par maître Baratelli...

Non, ce n'est pas du baratin, le Maroc ayant donné dix jours aux accusateurs pour produire leurs preuves, s'ils en ont ! Cerise sur le gâteau, la société israélienne conceptrice du logiciel incriminé affirme ne pas avoir vendu le logiciel au Maroc. On y perd son hébreu, à défaut de latin, n'est-ce pas ? Cette année, la fête du trône intervient donc dans un climat tendu, avec une pandémie qui risque de redoubler de vigueur, des tensions diplomatiques exacerbées, et des accusations d'espionnage, infondées, on l'espère...

Mais quoiqu'il en soit, la fête aura lieu, au moins dans les têtes et les cœurs ! Et l'ensemble des Marocains s'en réjouit par avance...

Au Maroc et partout dans le monde... Jusqu'en Israël où les mairies sont en pleins préparatifs pour organiser des festivités dignes de l'événement, et célébrer des retrouvailles tant attendues...

Quant au discours de Sa Majesté, il sera écouté avec beaucoup d'attention, au Maroc et ailleurs... Un discours qui sera l'occasion de clarifier les positions du Royaume et rappeler ses fondamentaux...

Un discours serein et apaisé, comme les précédents où seront certainement réaffirmées les valeurs d'un Maroc sûr de son droit et droit dans ses bottes, qui tel un roseau plie mais ne rompt pas. ●

N. Tallal



YALLA Ntlagawfbladna

TANGER

À PARTIR

DE 79^{DH}

À BORD DES TRAINS AL BORAQ

EN PARTENARIAT AVEC

onmt

POUR DÉCOUVRIR LES PROGRAMMES TOURISTIQUES RENDEZ-VOUS SUR
WWW.ONCF-VOYAGES.MA ET WWW.NTLA9AWFBLADNA.MA



 **ONCF**



À L'OCCASION DU 22^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE



La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déferents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.
Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.



Le Maigret DU CANARD



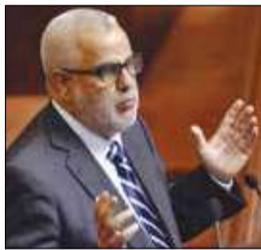
10 ans au pouvoir

Le grand Bilan du PJD

Le Canard s'est attelé à évaluer l'action des islamistes au pouvoir depuis 2012. Résultat des courses : Benkirane et ses amis ont marqué leur passage à leur façon par des actions spectaculaires, voire sensationnelles. En voici les principales.

Jamil Manar

Abdelilah Benkirane : Après la fin de son mandat de Premier ministre en 2017, Abdelilah Benkirane a fait en catimini une démarche pour le moins étonnante auprès des hautes du pays : percevoir une pension retraite au motif qu'il est pauvre, qu'il n'a rien à manger et qu'il loge chez sa femme. Sinon, Abdelilah Benkirane n'a pas de bilan à faire valoir au bénéfice de la population. Bien au contraire, il a engagé des réformes qui vont à l'encontre des intérêts des Marocains comme la suppression de la subvention des carburants au nom de la libéralisation de la distribution des hydrocarbures, ce qui a eu comme effet de renchérir le prix des carburants à la pompe. Un mauvais coup de plus pour le pouvoir d'achat des Marocains... L'ex-gourou islamiste a également défendu crânement des initiatives purement électoralistes comme l'instauration en 2015 d'un fonds de soutien aux veuves. Le timing n'était pas dû au hasard : les élections approchaient et le PJD espérait ainsi séduire ces veuves, un réservoir électoral de quelque 300.000 voix. Comme quoi, rien n'est gratuit chez les islamistes...



dément choqué les Marocains. Avec le PJD, c'est plutôt l'insécurité sociale.

Mohamed Amekraz : Le ministre du Travail et de la Formation professionnelle est également fâché avec la CNSS dont il est président du conseil d'administration. Concomitamment au scandale Ramid, on a découvert que M. Amekraz, qui possède un cabinet d'avocat à Agadir, a omis de déclarer à son tour deux de ses collaborateurs à la CNSS qu'il s'est empressé d'enregistrer après l'éclatement de l'affaire Ramid.



Amina Maelainine : Janvier 2019. Le PJD est secoué par un autre scandale. La députée Amina Maelainine, 7e vice-présidente de la région Souss-Massa et 7e vice-présidente de la Chambre des représentants, est au cœur d'une grosse tourmente. Une photo la montrant, sans voile, tout sourire et en plein saut, à quelques mètres devant la fameuse salle de spectacle du Moulin rouge, à Paris, fait le tour des réseaux sociaux.



La photographie est largement diffusée dans les milieux hostiles au PJD, mais aussi sur les pages des réseaux sociaux des militants de gauche. C'est du pain bénit pour les adversaires du PJD qui ont dénoncé copieusement une attitude hypocrite de la part de celle qui était connue pour son conservatisme, qu'elle était fière d'afficher en conservant son voile dans ses réunions politiques et parlementaires. Les ténors du PJD ont beau dénoncer une tentative de déstabilisation et de discrédit de leur parti tout en plaidant pour le respect de la vie privée, le scandale a porté un sérieux coup à l'image d'une formation qui a instrumentalisé la religion et ses signes extérieurs comme le voile pour gagner des voix électorales et arriver au pouvoir. A bas le voile. Le PJD a montré son visage.



Bassima Hakkaoui : Le 7 octobre 2018. Décès d'un non-voyant au ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement social dirigé par le PJD. La victime est un jeune chômeur non-voyant, qui participait à une manifestation pour l'emploi sur le toit du ministère de Mme Hakkaoui à Rabat. Le pauvre a fait une chute mortelle. Le jeune homme prenait part à un sit-in organisé depuis fin septembre 2018 par des dizaines de ses congénères au chômage sur le toit du ministère en question en vue de réclamer des embauches dans la fonction publique. Mais Bassima Hakkaoui a refusé de les recevoir et prendre en charge leurs revendications... L'irresponsabilité rend aveugle...

Abdelkader Amara : Avril 2015. L'affaire avait fait scandale. Du temps où il était ministre de l'Énergie et des Mines dans le premier gouvernement Benkirane, Abdelkader Amara a aménagé en catimini une chambre à coucher ainsi qu'une douche au sein de son bureau au ministère. Le ministre qui n'a pas nié les faits a justifié son « investissement » par le temps passé à travailler dans son département jusqu'à une heure tardive de la soirée. « Je quitte ma maison très tôt tous les matins et quitte le bureau à 21 heures », avait-il écrit. Le pauvre dont l'argument n'a pas convaincu travaillait beaucoup au point qu'il était contraint de dormir au ministère en charmante compagnie... de ses dossiers et non chez lui auprès de sa moitié.



Omar Benhammad et Fatima Nejjar : 20 août 2016. Le Mouvement unicité et réforme (MUR), le bras idéologique du PJD, est dans tous ses états. Deux de ses membres, Moulay Omar Benhammad et Fatima Nejjar, ont été pris en flagrant délit de rapport sexuel par la police judiciaire le samedi 20 août 2016, alors qu'ils étaient dans leur voiture à côté d'une plage de la ville de Benslimane (56 km de Casablanca). Moulay Omar Benhammad, marié, père de sept enfants et professeur des études islamiques à la faculté des lettres de Rabat, et Fatima Nejjar, veuve et mère de six enfants est une prédatrice connue, ayant à son actif, d'innombrables causeries religieuses diffusées sur YouTube. Faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais, telle semble être le devise des islamistes du PJD. Les islamistes sont de nouveau allés droit dans le MUR.



Mustapha Ramid : Juin 2020. Le scandale Ramid éclate en plein confinement lié au covid-19. Le 10 juin, Mme Jamila Bichr, l'assistante officiant dans le cabinet d'avocat du ministre d'État chargé des Droits de l'homme décède. Le 15 juin sera diffusé sur les réseaux sociaux un enregistrement dans lequel une voix anonyme mais manifestement informée fait l'éloge de la défunte, avant de lâcher une bombe: feue Bichr n'a jamais bénéficié d'une couverture maladie, son patron qui n'est autre que Me Mustapha Ramid ayant négligé de la déclarer à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). L'affaire est grave pour le ministre d'État en charge des Droits de l'homme et numéro deux gouvernement qui a également occupé le poste de ministre de la Justice. Le responsable islamiste n'a jamais réagi officiellement à cette affaire qui a profondément



Saaeddine Al Othmani : 22 décembre 2020. Le secrétaire général du parti et le chef du gouvernement, Saaeddine Al Othmani a apposé sa signature sur la déclaration tripartite entre le Maroc, Israël et les États-Unis, officialisant la normalisation des liens diplomatiques entre Rabat et Tel Aviv. Ce geste lourd de sens pour les islamistes contredit les principes affichés du PJD dont les dirigeants ont toujours affiché leur hostilité à l'égard de la normalisation avec l'État hébreu. Avec la proposition du gouvernement qu'il dirige d'un projet de loi sur la légalisation du cannabis à usage thérapeutique, le soutien des islamistes à la normalisation des relations maroco-israéliennes a soulevé un tas de questions ici comme ailleurs sur la crédibilité de l'engagement du PJD sur des sujets que les islamistes considéraient comme une ligne rouge... ●



Le Maigret DU CANARD



Ciblage du Maroc par l'affaire Pegasus

Les dessous d'une opération téléphonée

Les services secrets marocains ont-ils mis en place - comme l'affirme une enquête publiée par un consortium de 17 rédactions -, un vaste système de cyber surveillance (de conception israélienne) des adversaires du régime en interne et à l'étranger ? Décryptage.

Ahmed Zoubair

Il faut se méfier du Maroc, ce petit pays du Maghreb, musulman de surcroît - n'est-ce pas Edwy Plenel ?

Sous ses dehors tolérants et hospitaliers se profile une puissance dangereuse qui commence à l'insu de ses partenaires occidentaux à développer des grandes oreilles pour mettre sur écoute la France, ses journalistes et même ses personnalités publiques dont, ô sacrilège, fait partie le président Emmanuel Macron. C'est le nouveau roman de l'été imaginé, entre déferlantes Delta et vagues de chaleur, avec le concours d'Amnesty International (association connue historiquement pour être un nid d'anti-Marocains primaires), par une organisation mystérieuse baptisée « Forbidden stories », formée de pas moins de 17 médias dont Le Monde et The Guardian.

L'arme du crime est toute trouvée. Elle a pour nom, Pegasus, ce logiciel espion conçu par la startup israélienne NSO Group dont l'usage initiale, la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, aurait été détourné, selon les révélations de cette même association de bienfaiteurs de l'humanité, par une quarantaine d'États parmi lesquels figure le Maroc, présenté comme le principal client de la startup israélienne. Objectif : cibler journalistes, opposants et militants des droits de l'homme qui dérangent les régimes peu respectueux des libertés...

Pegasus est décrit comme un espion high-tech redoutable car capable d'aspirer, sans que son propriétaire ne s'en rende compte, les données contenues dans un téléphone (photos, messages échangés via des applications, carnet d'adresses...). Invisible comme le coronavirus, ce logiciel qui peut également transformer le micro du téléphone en mouchard peut être installé et activé à distance, sans que la cible ait même besoin de cliquer sur un lien malveillant en exploitant des failles de sécurité dans les logiciels d'Apple et de Google.

Dispositif accusatoire

Mais les articles accusateurs n'ont curieusement ciblé nommément que 6 pays... Le Maroc, le Rwanda, la Hongrie, le Mexique, l'Azerbaïdjan et l'Inde. Plus sélectif que ça tu meurs ! Ces pays - la Hongrie de Victor Orban étant en rupture de ban de l'Europe - ont visiblement l'avantage de ne pas faire partie de la noblesse occidentale. Alors haro sur le baudet !

En fait, c'est du réchauffé que les 17 rédactions de « Forbidden Stories » ont servi à leurs lecteurs puisqu'elles ont déjà relayé en juillet de l'année dernière les mêmes accusations de leur commanditaire, Amnesty International (AI), selon lesquelles le smartphone du journaliste et militant des Droits de l'homme Omar Radi, qui a écopé récemment de 6 ans de prison ferme pour « viol » et « intelligence avec une partie étrangère », a été infecté par le même logiciel israélien. Sans que cette organisation, mise au défi par les autorités marocaines, n'ait apporté jusqu'à aujourd'hui la moindre preuve tangible de ce qui relève manifestement du domaine des allégations ou des affabulations.

Les accusations de l'ONG, portées dès le 9 juin 2020, à la connaissance de cinq responsables du ministère marocain des Droits de l'homme, sont consignées dans son rapport mis en ligne le 21 juin sur son site Internet et relayé en même temps par les mêmes médias de «Forbidden stories». Le titre de cette enquête : « Un journaliste marocain victime d'attaques par injection réseau au moyen d'outils conçus par NSO Group ».

Et voilà que Amnesty, tout à son amour légendaire pour le Maroc et ses institutions, revient à la charge une année plus tard avec son « Pegassucé » de l'été 2021 en musclant cette fois-ci son dispositif accusatoire par une tentative

AFFAIRE PEGASUS : LE MAROC ACCUSÉ D'ÊTRE À L'ÉCOUTE



Amnesty International déboutée par la justice israélienne

La justice israélienne a rejeté en 2020 la demande introduite par Amnesty International de faire révoquer la licence d'exportation du logiciel espion élaboré par NSO Group, utilisé selon l'ONG par les autorités marocaines pour espionner le journaliste Omar Radi.

Dans son jugement, rendu dimanche 12 juillet 2020, la justice israélienne s'est basée sur le fait que les avocats du plaignant n'ont pas étayé par des preuves leurs allégations d'une quelconque tentative de piratage du téléphone portable de M. Radi.

En réaction aux accusations d'Amnesty international, la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), placée sous la tutelle de l'Administration de la Défense nationale, avait publié un rapport sur le cas Omar Radi. Relayée par le magazine parisien Jeune Afrique, cette enquête conclut que le journaliste activiste aurait oublié « d'effectuer les mises à jour de sécurité sur son iPhone et continué de naviguer sur des sites non sécurisés et non chiffrés », « alors même que la DGSSI publie régulièrement des bulletins de sécurité décrivant les correctifs à installer pour éviter toute intrusion malveillante, y compris par des logiciels espions ». Autrement dit, M. Radi s'est fait pirater le contenu de son GSM par le logiciel Pegasus en raison de sa propre négligence.

Amnesty International, forte d'une liste à l'origine douteuse de 50.000 numéros de portables présumées victimes du Spyware israélien, va-t-elle de nouveau saisir la justice israélienne ?



Le Maigret DU CANARD



d'internationalisation de l'affaire. Pour la cuvée 2021, les têtes pensantes d'Amnesty ont élargi le répertoire des cibles supposées à des chefs d'État et de gouvernement, députés, princes, princesses, diplomates, militaires de haut rang, chefs d'entreprises, milliardaires journalistes, avocats et militants des droits de l'homme...Omar Radi seul ne fait-il pas recette ? Plus c'est gros, plus ça passe ? A en croire, le Monde et ses partenaires, même les téléphones du Roi du Maroc et les membres du premier cercle de son entourage auraient été mis sous surveillance par les services secrets du Royaume ! Et si c'était ces derniers, reconnus pour leur efficacité dans la lutte contre le terrorisme, qui étaient principalement visés par les promoteurs de cette théorie de la cyber surveillance mondialisée...

Les médias, enrôlés dans ce dossier obscur, indiquent avoir eu accès à 50.000 numéros de téléphone (le quota attribué au Maroc par Forbidden Stories est de 1.000 téléphones), présélectionnés par certains clients de NSO Group pour une potentielle mise sur écoute tout en affirmant qu'ils ont pu authentifier le contenu de cette liste. Mais comment conclure à la véracité du ciblage des données téléphoniques collectées par le mouchard israélien ? C'est très simple comme un clic : Les journalistes du Monde qui ne cherchent pas à se casser la tête disent se fier aux analyses des téléphones figurant sur la liste en question, effectuées par les experts en sécurité informatique du Security Lab d'Amnesty International, ceux-là même qui ont décrété un an plus tôt que le téléphone du journaliste Omar Radi a été ciblé par le logiciel Pegasus...Sans apporter de preuves matérielles étayant leur thèse.

Kabbale médiatique

Les investigateurs du Monde, qu'il convient de croire sur parole (!), se contentent de se cacher derrière le Citizen Lab de l'université de Toronto, considéré comme l'un des principaux centres de recherche mondial sur les logiciels espions, qui avait, dès 2018, identifié le Maroc comme un très probable client de NSO ». Mais depuis quand une probabilité est une certitude? Les mêmes journalistes prennent aussi pour argent comptant la détection par les spécialistes de AI de « cas de traces d'attaque ou d'infection » relevées dans de nombreux numéros téléphoniques de la liste. Sans donner plus de détails concrets. Compte tenu de la gravité des accusations proférées, les autorités marocaines, qui nient être un client de NSO Group ou avoir recouru au système de cyber surveillance qu'on lui prête, a décidé de porter plainte pour diffamation à l'encontre des membres de Forbidden Stories et Amnesty International devant le tribunal correctionnel de Paris.

La France serait la plus grande victime de ce vaste système d'écoutes illégal. Plusieurs milliers de numéros téléphoniques ace l'indicatif + « 33 » auraient été visés par Pegasus pour le compte des services secrets marocains. L'espionnage supposé d'un grand ami par un petit ami a fait scandale dans un certain landerneau médiatique hexagonal qui cherchait laborieusement à monter la sauce autour de ce qui ressemble pour certains à une énième kabbale médiatique contre le Royaume et pour d'autres à un immense écran de fumée. Forbidden Stories attribue également au Maroc l'infiltration de 6.000 numéros algériens-ce qui

est invraisemblable- pour la plupart appartenant aux membres de la gérontocratie militaire algérienne dont les pantins en civil ont ordonné l'ouverture -sans pour autant citer le Maroc - « d'une enquête préliminaire sur l'existence d'un système d'intelligence informatique d'écoute et d'espionnage ayant visé les intérêts de l'Algérie, mais aussi des citoyens et des personnalités algériennes ».

France, Algérie, Amnesty International...

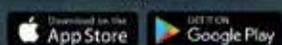
Qui a intérêt à ostraciser le Maroc ? S'est interrogé le chef de la diplomatie marocaine Nacer Bourita sur les colonnes de Jeune Afrique. A qui profite cette tentative de diabolisation du pays ? Sommes-nous face à une opération barbouzarde avec un habillage journalistique ? ●



L'application
de l'Office des
Changes dédiée
aux particuliers



Téléchargeable sur



Rendez vous à votre point de change pour
récupérer votre code d'accès

www.oc.gov.ma
+212 537 266 363



Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki *

Le programme électoral du PPS : méthodologie et originalité

Le PPS vient de rendre public son programme électoral national sur la base duquel il va mener la campagne pour les législatives pour essayer d'en convaincre les électrices et électeurs à voter en faveur de ses candidates et candidats. Ce faisant, le parti est resté fidèle à sa pratique puisqu'à l'occasion de chaque élection ou de ses assises nationales, il a toujours veillé à dévoiler son programme et sa ligne politique. Il le fait par respect à l'intelligence collective de notre peuple et par souci de donner de la crédibilité à l'action politique.

A travers toutes ces étapes, on relève des constantes et des changements/adaptations. Les constantes résident essentiellement dans la méthodologie et les fondamentaux du parti qui sont des invariants relevant de son identité en tant que parti national, progressiste, de gauche et démocratique. A ce titre, Il est toujours le même, mais comme tout être vivant, il subit des « métamorphoses » à travers ses adaptations aux différents contextes historiques et à l'évolution du monde autour de nous. Cette dialectique entre l'invariant et le nouveau est présente dans ses différents documents et d'une façon plus visible dans l'actuel programme électoral.

Au niveau de la méthodologie, qui est un élément distinctif de l'identité du parti, elle consiste à faire une analyse concrète d'une situation concrète. Le concret est le point de départ et le point d'arrivée. A ce dernier stade, il ne s'agit pas d'un concret superficiel et banal, mais d'un « concret pensé » qui a fait l'objet d'un questionnement intellectuel. De même, le parti privilégie l'approche globale aux analyses fragmentées et parcellisées en partant du fait que la réalité sociale (disons la formation sociale) est une totalité indivisible où le politique, le social, le culturel et l'économique s'interfèrent dans une combinaison d'ensemble à tel point qu'il est difficile, voire arbitraire, de les dissocier. Leur présentation successive dans le texte est un exercice de pure forme qui n'altère nullement cette exigence méthodologique. Il en est de même des fondamentaux du parti et de son positionnement politique. Il est et restera toujours un parti de gauche et socialiste, attaché aux valeurs de la justice sociale à la défense des travailleurs et couches défavorisées de la société, l'intégrité territoriale, la souveraineté économique, la défense de la démocratie et l'élargissement des libertés individuelles et collectives, l'attachement indéfectible aux valeurs de modernité, de progrès et d'égalité. Il le fait d'une façon créative en s'adaptant aux exigences du moment et en récusant toute vision dogmatique, toute attitude sectaire ou verbiage pseudo-révolutionnaire qui l'isoleraient du peuple et des masses populaires qu'il ambitionne de défendre.

Partant de cette vision, le programme électoral du PPS est décliné sous forme d'un triptyque : développement, droits humains et démocratie. Ainsi, pas de développement sans une véritable démocratie et un respect des droits humains tels qu'ils sont universellement reconnus. L'économie est vue non seulement comme un moyen de créer des richesses à travers l'accumulation du capital et l'enrichissement de certaines catégories de la société, mais plutôt comme un acte réfléchi et conscient de la collectivité visant à améliorer le niveau de vie des citoyens et à rendre la vie simple et agréable à travers une répartition équitable des fruits de la croissance et une humanisation des rapports sociaux de production. Pour y parvenir, l'ensemble des acteurs

doivent concourir à la réalisation de cet objectif. L'Etat d'abord qui se voit assumer une triple fonction : régulation, production des biens collectifs (éducation, santé, infrastructure...) et investissement dans les secteurs stratégiques d'avenir. L'entreprise privée ensuite, dont le rôle demeure essentiel dans l'étape historique que nous traversons, est appelée à effectuer une véritable mue et à changer son comportement spéculatif et rentier pour devenir une entreprise citoyenne créatrice de richesses, respectueuse des normes sociales et écologiques. Les partenaires sociaux, enfin, qui sont nécessaires à la stabilité sociale et à la création d'un climat propice au développement des affaires, doivent bénéficier d'un environnement favorable à la concertation et au dialogue social. Le tout sera couronné par l'adoption d'un pacte social de progrès qui concilierait compétitivité économique, efficacité sociale et respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Jaloux de notre indépendance, le parti a fait du concept de souveraineté l'épine dorsale de son programme. Une souveraineté tous azimuts et à toutes épreuves, qui ne signifie nullement autosuffisance et encore moins autarcie. Ainsi est-il question : de souveraineté alimentaire qui passe par la révision en profondeur de nos choix agricoles et de la gestion de nos ressources halieutiques ; de souveraineté industrielle qui nécessite le repositionnement du Maroc sur des filières basées sur l'usage intensif de la technologie et l'investissement massif dans la recherche scientifique, l'innovation et la valorisation de la force de travail en passant du travail simple au travail complexe ; de souveraineté sanitaire en développant une industrie pharmaceutique nationale ; de souveraineté/sécurité hydrique en mobilisant rationnellement nos ressources pour assurer l'approvisionnement régulier, et à des prix abordables, de la population en eau potable ; de souveraineté énergétique en mettant le paquet sur la production des énergies renouvelables et la transition énergétique Dans le même ordre d'idée, le PPS fait sienne la proposition consistant à « produire marocain et consommer marocain ». Mais il faut en assumer les conséquences notamment en matière de financement. Ce « patriotisme économique » a nécessairement un coût que la collectivité doit supporter dans son ensemble. D'où la nécessité de mobiliser suffisamment de ressources domestiques pour ne pas rester à la merci du capital international. Ce qui ne veut pas dire là aussi qu'il faille couper définitivement le cordon ombilical avec les milieux financiers internationaux. Au contraire, notre pays a tout à gagner en nouant des partenariats avec différents pays et en diversifiant ses relations sur la base du principe « gagnant-gagnant ».

On le voit, le programme électoral du PPS est d'abord une vision sur le Maroc post-covid. C'est un programme à la fois ambitieux et réaliste. Ambitieux car il s'inscrit dans une trajectoire ascendante de progrès économique et d'émancipation sociale. Réaliste dans la mesure où il tient compte des moyens dont dispose notre pays et des moyens susceptibles d'être mobilisés à court et moyen termes. Bref, c'est un programme mobilisateur qui ouvre des perspectives à notre jeunesse et lui apporte une dose d'espoir qui l'inciterait à s'engager davantage dans la vie politique et rétablir ainsi la confiance dans le pays et ses institutions. ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**



Bec et ANGLE



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Hamdi Ould Errachid, député-maire istiglalien de Laâyoune

J'ai fait le désert...

Le député-maire istiglalien de Laâyoune Hamdi Ould Errachid reçoit une équipe du Canard sous une tente caïdale au milieu du désert par une belle nuit de juillet autour d'un méga tagine de viande cameline.

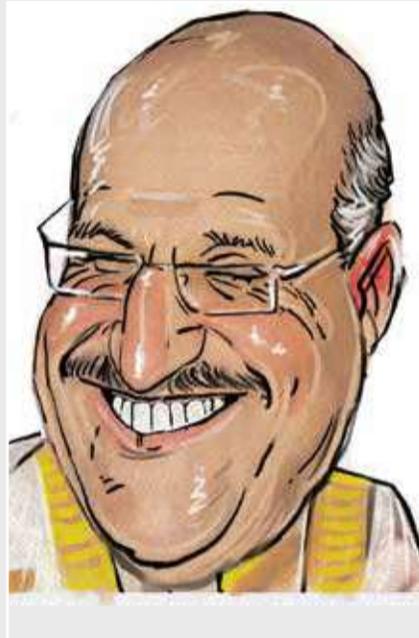
Il n'y a que les Oulad Errachid à Laâyoune ; ils contrôlent tous les leviers du pouvoir, politique et financier, de la ville. Cela ne vous gêne-t-il pas ?

Pourquoi cela gênerait-il un homme dévoué de ma qualité qui œuvre d'arrache-pied depuis des décennies pour le bien-être de sa famille politique et de sa famille tout court ? Le patriarche que je suis devenu est fier d'avoir fait le désert autour de lui...

Les concurrents du clan Errachid c'est le clan Errachid lui-même... Pas d'adversaire. Ce qui n'est pas bon pour la compétition démocratique...

C'est le résultat de la neutralisation de tous nos adversaires historiques notamment la famille Derham auxquels j'ai infligé la traversée du désert.

Chez les Oulad Errachid, la compétition démocratique est une



affaire de famille qui se déroule en famille. On organise la course aux mandats électifs et leur partage dans les cercles familiaux conformément à ma devise la plus

chère : La priorité à la lignée des Oulad Errachid, enfants, petits-enfants, cousins, neveux... qui contrôlent aujourd'hui tous les postes du pouvoir local qu'il soit politique, syndical... On n'est jamais mieux servi que par les siens. La relève régionale est largement assurée. Personnellement, je n'aime pas les intrus qui viennent d'autres enseignes politiques. Ceux-là, je les combats de toutes mes forces d'argent... Pêche, immobilier, hôtellerie, matériaux de construction, distribution du carburant... Député-maire de Laâyoune, je suis également implanté dans tous les secteurs de la rente productive.

Vous êtes les Ewings de Laâyoune. Ne comptez-vous pas financer la production d'un film à la gloire de votre clan ?

En fauve politique rusé et redoutable, j'ai réussi à neutraliser tous nos adversaires historiques

notamment la famille Derham qui cherche désespérément à revenir en politique par la ville de Boujdour. C'est du menu fretin. Le vrai patron c'est moi...

Y compris de l'Istiqlal ?

Oui, mais il ne le faut pas le dire au pauvre Nizar Baraka qui croit être le vrai boss du parti, qui prend les grandes décisions politiques comme la dissolution de la section de l'Istiqlal et Fès.

Vous avez le pouvoir et l'argent. Qu'est-ce qui vous manque encore ?

Un destin national. Entrer au gouvernement avec ma smala et continuer mes sacrifices pour mon clan d'une position politique plus importante. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

Les agréments de la copropriété (3)

Il y a le style architectural dit stalinien, morne et pompeux, qui a prévalu après la seconde guerre mondiale dans les pays de l'ex-bloc soviétique. A l'époque, il fallait reconstruire, beaucoup et vite, pour reloger des millions de personnes... La violence des combats n'avait épargné ni les hommes, ni les édifices... Les citoyens de l'eldorado communiste, et de préférence les membres des glorieux partis communistes, se virent attribuer des logements d'État, dont ils pouvaient jouir de leur vivant, mais qu'ils ne pouvaient transmettre à leurs enfants, la propriété privée étant bannie du lexique de l'eldorado communiste... On comprend pourquoi le système était voué à l'échec !

A l'Ouest aussi, on a construit à tour de bras... Des tours d'habitation bon marché pour loger de la main d'œuvre, tout aussi bon marché... Des logements édifiés à la va-vite mais qui, en leur temps, constituaient un progrès social indéniable qui découvraient avec ravissement les délices de l'eau courante et de tout à l'égoût... Des logements populaires qui côtoyaient des résidences cossues et des villas de maître... Le tout en pleine propriété, le monde dit libre ayant cette vertu stimulante qu'il permet l'accumulation des richesses par les individus et leur transmission par voie d'héritage... On n'a toujours rien trouvé de mieux ! Contrairement au style collectiviste, morne, triste, et qui se voulait égalitaire, mais en opérant un nivellement par le bas, les constructions capitalistes se caractérisent par leur audace architecturale, et reflètent la diversité tant des goûts que des portefeuilles ! Il n'en reste pas moins

qu'une harmonie générale s'en dégage, que la propreté est la règle et que le savoir-vivre ensemble prime. Les occidentaux, comme les dragons asiatiques, d'ailleurs, ont placé la barre très haut, en termes de respect de l'environnement, de sécurité et d'hygiène, avec des dispositifs de contrôle efficaces.

Il y a donc le style soviétique, le style capitaliste et il y a le nôtre... Le style « khouroutou »... Qu'on trouve dans les pays qui se disent toujours en voie de développement, depuis les années soixante... Si le style, c'est l'homme, on pourrait aussi dire, que le style c'est le pays ! Un style architectural, pour autant qu'on puisse parler de style pour qualifier des constructions alliant manque d'esthétisme et insécurité, excentricité et démesure... Un style non aligné donc, puisqu'il ne se conforme ni à l'austérité des uns ni à l'audace architecturale des autres... Non aligné sur les écoles occidentales et soviétiques... Et non aligné tout court... Ni horizontalement, avec le fatal empiètement sur l'espace public, ni verticalement, avec des buildings de cinquante mètres de hauteur côtoyant des résidences de trois étages ! Un style anarchique, débridé, hors de tout contrôle, en dépit d'une armada de fonctionnaires tatillons... Avec d'un côté, des villas énormes aux formes fantaisistes et aux couleurs improbables, dont on a l'impression que les heureux propriétaires, souvent des pontes du système, veulent clamer à la face du monde qu'ils ont réussi... Si ce n'est dans la gestion des affaires publiques, au moins dans celles de leurs propres affaires ou plutôt personnelles, puisque sur la propreté, je ne saurai m'enga-

ger... De l'autre côté, il y a des bidonvilles hideux qu'on s'évertue officiellement à éradiquer depuis des décennies pour un résultat piteux... Puisque pour chaque bidonville rasé, il en surgit deux, comme par miracle ! Et quand on parle d'éradication, restons humbles ! Il s'agit dans le meilleur des cas de remplacer des bidonvilles classiques par des bidonvilles en hauteur, où les unités de logement ne dépassent guère 50 m², que vous ayez un ou cinq enfants... Avec quelques arbres maigrichons en guise d'espaces verts et un manque criard d'installations collectives, si ce n'est l'incontournable école primaire, construite en préfabriqué... Comme si on construisait des installations provisoires dans un camp de réfugiés, en parant au plus pressé ! Il y a enfin les immeubles intermédiaires, pour petits bourgeois qui rêvent de devenir grands... Des immeubles dits de standing, parce que construits avec du carrelage d'importation et comportant un garage titré, le petit bourgeois se préoccupant presque autant de sa chère voiture que de sa tendre moitié... Et enfin des immeubles dits de moyen standing, construits à la périphérie des villes, et qu'on n'oserait même pas qualifier de logements sociaux de l'autre côté de la Méditerranée... Que des hordes d'employés et de petits fonctionnaires ont eu le privilège d'acquiescer grâce à un crédit sur 25 ans à un taux bonifié... Et si ça peut vous rassurer, sachez que les heureux élus sont intégralement couverts par une assurance-vie et incendie... On dit merci qui ? ●

N. Tallal



Le MIGRATEUR



Biden et Merkel unis contre la Russie

S'il y a un sujet en plus de celui des changements climatiques et la Chine qui unit Berlin et la nouvelle administration au pouvoir à Washington c'est bien la Russie de Poutine. Avec le démocrate Biden entre les États-Unis et l'Allemagne le courant passe mais se coupe sur certains dossiers. Mais en gros c'est la lune de miel. Les deux dirigeants ayant souligné le caractère amical de leur rencontre d'une heure, Mme Merkel appelant plus d'une fois son hôte « Cher Joe » et Biden lui a rendu la politesse en déclarant à son invité : « Cela va me manquer de ne plus vous voir à nos sommets ». La chancelière qui a vu passer trois présidents américains depuis sa prise de fonction le 22 novembre 2005 prendra sa retraite en septembre prochain. La dirigeante allemande a entretenu des relations glaciales avec le prédécesseur de M. Biden, Donald Trump, et des tensions occasionnelles avec George W. Bush et Barack Obama, les deux autres présidents qu'elle a côtoyés. L'Allemagne et les États-Unis feront front commun contre l'agression russe, a déclaré le président Joe Biden en accueillant la chancelière Angela Merkel à Washington. Il a aussi déclaré qu'il avait fait part à Mme Merkel de ses préoccupations concernant un gazoduc reliant la Russie à



Biden avec Merkel dans le bureau ovale, le 15 juillet 2021. REUTERS/Tom Brenner.

l'Allemagne, mais qu'ils étaient d'accord pour dire que Moscou ne pouvait pas être autorisé à utiliser l'énergie comme une arme. De même, il a déclaré que les deux alliés s'opposaient aux actions antidémocratiques de la Chine. « Nous sommes solidaires et nous continuerons à l'être pour défendre nos alliés du flanc oriental est de l'OTAN contre l'agression russe », a déclaré M. Biden lors de la conférence de presse conjointe de jeudi 15 juillet avec Mme Merkel.

Le président américain a reconnu que les deux n'étaient pas d'accord sur le projet de gazoduc Nord Stream 2, d'un coût de 11 milliards de dollars (8 milliards de livres), qui est presque achevé. La Maison Blanche a déclaré qu'il serait utilisé par la Russie comme moyen de pression sur l'Ukraine et d'autres voisins.

« De bons amis peuvent être en désaccord », a déclaré M. Biden, qui a récemment levé les sanctions qui bloquaient le gazoduc russe Nord-Stream 2. Le président américain a également déclaré : « Nous défendons les principes démocratiques et les droits de l'homme lorsque nous verrons la Chine ou tout autre pays travailler à saper les sociétés libres et ouvertes. » Bien qu'étant de solides partenaires commerciaux, Berlin a parfois critiqué Pékin sur la question des droits de l'homme. ●

Tunisie : Kaïs Saïed met entre parenthèse la vie politique

Le président tunisien Kaïs Saïed a surpris la classe politique en décidant dimanche 25 juillet au soir de geler l'action du Parlement pour 30 jours et de s'octroyer le pouvoir exécutif. Ce coup de théâtre, qui plonge le pays dans une nouvelle crise politique aggravée par une crise sanitaire aiguë et des problèmes économiques et sociaux de grande ampleur, fait suite à une journée de manifestations dirigée principalement contre le principal parti islamiste au pouvoir, Ennahda, dirigé par Rached Ghannouchi. Ce dernier, qui officie également comme président du Parlement, a dénoncé un « coup d'État » alors qu'il organisait avec plusieurs de ses partisans un sit-in devant la chambre mardi 26 juillet à Tunis, après avoir été empêché d'y accéder par une escouade de militaires. À l'issue d'une réunion d'urgence au



Kaïs Saïed, président tunisien.

Palais de Carthage avec un groupe de sécuritaires, le président tunisien qui a démis de ses fonctions le Premier ministre Hichem Mechichi a déclaré : « Selon la Constitution, j'ai pris des décisions que nécessite la situation afin de sauver la Tunisie, l'État et le peuple tunisien ». « Nous traversons les moments les plus délicats de l'histoire de la Tunisie », a poursuivi celui qui est engagé depuis des mois dans un bras de fer avec le parti islamiste.

« Ce n'est ni une suspension de la Constitution ni une sortie de la légitimité constitutionnelle, nous travaillons dans le cadre de la loi », a-t-il assuré, précisant que ces décisions seraient publiées sous forme de décret. En proie à une crise multiforme profonde, la Tunisie, cette jeune démocratie très fragilisée, continue ses sauts dans l'inconnue... ●

Liban : Hariri déclare forfait

Le Premier ministre libanais désigné, Saad Hariri, a annoncé jeudi 15 juillet renoncer à former un gouvernement, près de neuf mois après sa nomination et au moment où le pays est confronté à la pire crise socio-économique de son histoire. Washington a jugé « décevant » ce renoncement. L'abandon de M. Hariri « est une nouvelle déception pour le peuple libanais », a estimé le secrétaire d'État américain Antony Blinken. « La classe politique libanaise a gaspillé les 9 derniers mois », a déploré le chef de la diplomatie américaine, qui appelle les dirigeants du pays du Cèdre à « mettre leurs différends de côté sans tarder ». M. Hariri devait mettre en place une équipe censée lancer des réformes indispensables pour débloquer notamment des aides internationales cruciales. Son échec a suscité des critiques de l'ONU et de la France, qui fait pression sur les dirigeants libanais face à l'effondrement du pays depuis l'explosion au port de Beyrouth. Des heurts ont

éclaté dans la soirée entre les forces de sécurité et des dizaines de manifestants qui se sont rassemblés dans la foulée de l'annonce de M. Hariri. Ce dernier a indiqué à la presse avoir rencontré jeudi le président Michel Aoun, qui réclamait des amendements à la liste du gouvernement auxquels il s'opposait. « Il est clair que la position (de Michel Aoun) n'a pas changé », a-t-il déclaré. « Je lui ai proposé plus de temps pour réfléchir et il a dit +Nous ne pourrions pas nous mettre d'accord+. C'est pourquoi je me suis excusé de ne pas pouvoir former le gouvernement. » Le palais présidentiel de Baabda a répondu dans un communiqué que M. Hariri « n'était prêt à discuter d'aucun amendement ». « Quel est l'intérêt d'un jour supplémentaire si la porte des discussions est close ? ». Michel Aoun a aussitôt annoncé son intention d'entamer des consultations pour choisir un nouveau chef de gouvernement. Ce sera le milliardaire Najib Mikati qui a déjà servi deux fois à ce poste. Le feuilleton libanais continue. ●

LA VACCINATION EN ALGÉRIE



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubaïr

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Déconfiné
de Canard

Can' Art et CULTURE



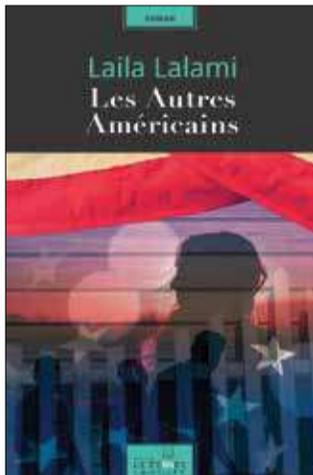
Laila Lalami présente à Rabat son roman « The Other Americans »

L'auteure maroco-américaine, Laila Lalami, a présenté, lundi 12 juillet à Rabat, son avant-dernier roman «The Other Americans», une œuvre relatant le destin amer d'une famille d'origine marocaine installée aux USA et aspirant à l'américain dream.

Le roman, traduit en français par l'éditeur Christian Bourgois puis réédité par les éditions Le Fennec en 2020, a été présenté lors d'une rencontre littéraire organisée par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger en présence de l'auteure. Fonctionnant sur le principe d'un roman choral (L'histoire est racontée par plusieurs narrateurs), l'ouvrage met en scène la tragédie d'une famille d'origine marocaine vivant en Californie.

«Un soir de printemps, après avoir quitté le dîner dont il est propriétaire, Driss Guerraoui, un Américain d'origine marocaine, est brutalement renversé par une voiture et meurt sur

le coup. Le chauffeur du véhicule, lui, prend la fuite. La nouvelle de sa disparition est un choc pour sa famille, et ravive des blessures et des questionnements que tous auraient préféré laisser derrière eux. Cette mort est-elle un tragique accident de la route, ou faut-il y voir la marque d'un crime raciste ? Car si les Guerraoui sont l'exemple type d'une immigration réussie, la société américaine n'en a peut-être pas fini avec le rejet de l'autre. Nora, la fille cadette de Driss, en est persuadée. «La première page de ce livre interpelle sur la question de savoir si la mort est le résultat d'un accident ou d'un meurtre », a-t-elle dit, en développant les étapes clés de l'écriture de ce livre, qu'elle a commencé en 2014



et qui a été publié aux États-Unis en 2019.

«Les autres Américains» contemple «la dimension personnelle et la dimension politique et met les deux en dialogue », a-t-elle ajouté, en parlant des différents personnages du roman qui racontent à tour de rôle leur histoire. Ces voix s'unissent et se contredisent lorsqu'elles racontent leur vie quotidienne dans l'Amérique d'aujourd'hui.

« Dans chaque création, il y a une part de l'auteur et une part d'imagination », a noté Mme Lalami sur les inspirations de son roman.

De son côté, l'éditrice Layla Chaoui (éditions Le Fennec) a souligné la particularité du roman, qui interpelle et aborde différemment la question de la migration, en permutant les points de

vue, les sentiments, les témoignages et les opinions.

C'est un roman très intéressant d'un point de vue littéraire car il explore l'univers d'une famille qui a choisi de s'installer aux États-Unis et présente une vision polyphonique de la société américaine, a-t-elle expliqué.

Laila Lalami est née à Rabat et a fait ses études au Maroc, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Elle est l'auteur de cinq romans, dont « Hope and Other Dangerous Pursuits » (2005), « Secret Son » (2009) et « The Moor's Account » (2015) qui a remporté l'American Book Award, l'Arab-American Book Award et le Hurston/Wright Legacy Award.

« The Other Americans » a été un best-seller national aux États-Unis et a été finaliste pour le Kirkus Prize et le National Book Award in Fiction. « Conditional Citizens », une œuvre de non-fiction, est son roman le plus récent (2020). ●

Le musée Farid Belkahia présente les œuvres graphiques de l'artiste peintre

« Farid Belkahia- Œuvres graphiques : Estampes, gravures, lithographies, sérigraphies » est le thème d'une exposition qui se tiendra jusqu'au 30 août prochain, au Musée Mathaf Farid Belkahia à Marrakech. annonce vendredi 9 juillet la Fondation Farid Belkahia. Selon

laquelle cette exposition révèle l'une des facettes de l'œuvre graphique du défunt artiste, peu connue mais, qui est pourtant si féconde et si poétique. L'exposition est une rétrospective des œuvres de Feu Farid Belkahia qui est présentée actuellement au



musée national d'Art moderne au Centre Pompidou, à Paris, et qui fait la part belle à son œuvre graphique.

Chez le défunt artiste, la pratique du dessin était une passion au quotidien et sa production graphique était importante, tant numériquement que par l'éclairage qu'il permettait de poser sur son œuvre et sa vie.

L'expo fait découvrir des estampes obtenues par différents procédés de reproduction, tels que la gravure, la lithographie et la sérigraphie, mais également des monotypes ou encore des procédés numériques apparus récemment, explique la Fondation.

Farid Belkahia (1934-2014), considéré comme l'un des fondateurs de l'art contemporain au Maroc, a mené dès les années soixante une recherche artistique aux expressions multiples et un travail de réflexions fondamental sur les nouvelles voies d'accès à la modernité. ●



Ayouch gagne Cannes haut la main

Le long métrage «Haut et fort» du réalisateur et scénariste marocain Nabil Ayouch, qui figurait parmi les films nominés pour la Palme d'Or du festival Cannes 2021 (une première dans l'histoire du cinéma marocain), a remporté le prix du festival pour le cinéma positif. Nabil Ayouch a également

remporté le prix de la « meilleure réalisation cinématographique » pour l'ensemble de sa carrière, qui lui a été décerné par l'organisation humanitaire « Union-Life International ». Haut et Fort qui nous plonge dans l'univers d'une jeunesse portée par le hip-hop raconte l'histoire d'Anas, un ancien rappeur engagé dans le centre culturel d'un quartier populaire de Sid Moumen à Casablanca. Encouragés par leur nouveau professeur, les jeunes du centre vont tenter de se libérer du poids de certaines traditions pour vivre leur passion et s'exprimer à travers la culture hip-hop. ●

Titane écœure une partie du public, la réalisatrice rafle la palme

La Française Julia Ducournau est devenue samedi la deuxième réalisatrice à remporter la Palme d'or du Festival de Cannes. Elle est récompensée pour son film « Titane », œuvre résolument contemporaine qui a beaucoup remué les critiques à cause de certaines scènes ultra violentes.

La journée du 13 juillet restera en effet dans les annales du festival de Cannes. Déjà fortement perturbée par les mesures barrières anti-covid cette 74e édition a vu sa 3e journée (13 juillet) tourner au cauchemar à cause du film Titane. Évanouissement, vomissement... la projection de long métrage a pris une tournure un peu particulière. Âmes sensibles s'abstenir ! C'est en tout cas ce que laissent penser les commentaires de plusieurs spectateurs qui ont assisté à la visualisation du film présenté en avant-première.

Entre évanouissements, vomissements, malaises et départs précipités, le visionnage ne semble pas avoir été une partie de plaisir pour tout le monde, selon Le Figaro. Le film, signé Julia Ducournau, met en scène Vincent Lindon dans le rôle d'un père à la recherche de son fils disparu depuis dix ans et Agathe Rousselle dans celui d'une tueuse en série. Dans la même veine que Grave, le premier long métrage de la réalisatrice française sorti en 2016, Titane s'impose comme un film incisif et dérangeant qui tient le spectateur sur les dents. Visiblement, les organisateurs du Festival avaient prévu le coup avant la projection de Titane mardi, puisque plusieurs camions de pompiers étaient postés devant la salle pour prendre en charge le public

ému. Selon l'AFP, ils seraient une vingtaine de spectateurs à avoir été évacués et pris en charge par les secouristes.

D'autres, interrogés par BFMTV, n'ont pas été tendres avec le film de Ducournau. « Quel film ? On n'a pas vu de film (...) Ça m'a donné envie de vomir, de partir, de dormir, de fermer les yeux, de faire autre chose », a déclaré l'un d'eux.

D'autres témoins sont moins alarmistes. Lilou, 20 ans, qui a assisté à la séance dans la salle principale et assure ne pas avoir vu de personnes faire de malaise, reconnaît qu'« à certains moments il y a eu un frisson d'horreur qui a traversé la salle ». L'étudiante regrette cependant que ces réactions aient été autant médiatisées. Pour elle, les personnes qui ont été heurtées par le film ne connaissaient pas Julia Ducournau et son travail, et encore moins « l'aspect gore et cru de ses films ». Selon elle, ces spectateurs n'ont pas saisi la complexité de son œuvre.

Interviewée par LCI au lendemain de la projection à Cannes, Julia Ducournau a parlé plus en détail de son film en lice pour la Palme d'Or. La réalisatrice a confié que ce dernier est né d'un cauchemar récurrent dans lequel « (elle) était enceinte et donnait naissance à des pièces de moteur ». « C'est un cauchemar que j'ai fait pendant longtemps et j'ai toujours trouvé l'image très intéressante. J'ai aussi toujours pensé que j'essaierais de l'interpréter d'une certaine manière. Cela a sûrement guidé l'esthétique du film, énormément même », a-t-elle ajouté. ●



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Fausse identité mais bon joueur

Auteur de 11 buts cette saison en Bundesliga, l'attaquant congolais aurait joué pendant des années sous une fausse identité. Une info révélée par Stuttgart, son club, avec l'accord du joueur. C'est Silas lui-même qui a décidé de tout avouer. « J'ai vécu ces dernières années dans une angoisse permanente, et je me suis fait beaucoup de soucis pour ma famille au Congo », a déclaré celui qui ne s'appelle donc pas Wamangituka mais Katompa Mvumpa. En plus son nom falsifié, sa date de naissance l'a aussi été. En réalité, Silas évoluant au VfB Stuttgart est né le 6 octobre 1998, et non pas le 6 octobre 1999.

Les raisons de cette falsification sont encore floues. Un homme semble tout de même être pointé du doigt : son ancien agent au club. Ce dernier aurait forcé Silas à changer son identité en 2017 afin de rester plus longtemps en Europe. Quant aux 11 buts, ils sont bien vrais comme les liasses d'euros qu'il percevait à titre de salaire. ●

Chiottes philosophales

Gagner de l'argent en allant aux toilettes ? C'est désormais le cas dans une université coréenne où les excréments sont convertis en monnaie numérique plusieurs décennies après l'avoir eu droit à une nouvelle vie sous forme d'« engrais humain » en Chine révolutionnaire. Dans cette université à Ulsan, en Corée du Sud, aller aux toilettes peut vous payer votre café. C'est l'idée qu'a eu Cho Jae-weon, ingénieur en environnement. Ce scientifique a conçu une monnaie virtuelle appelée Ggool, qui signifie miel en coréen. Chaque personne utilisant les toilettes écologiques gagne 10 Ggool par jour qui peuvent ensuite être utilisées pour acheter des denrées sur le campus. Une bonne initiative pour les étudiants, mais aussi pour la planète. « Ces toilettes convertissent les excréments en ressources précieuses et protègent l'environnement », raconte-t-il. « Les matières fécales envoyées par les toilettes sont stockées sous terre, puis transférées dans le réservoir de digestion anaérobie à micro-organismes. Dans ce réservoir, du gaz méthane est produit, puis les matières fécales restantes sont stockées ici et deviennent du fumier. Le gaz méthane est ensuite stocké et utilisé dans la cuisine et dans la salle de bain », explique l'ingénieur sud-coréen. Une personne défèque en moyenne 500 g par jour, ce qui peut être converti en 50 litres de gaz méthane, a calculé l'ingénieur en environnement. Ce gaz peut générer 0,5 kWh d'électricité ou être utilisé pour faire rouler une voiture sur environ 1,2 km. Le fumier est également utilisé dans un jardin voisin. Preuve que le Caca ce n'est pas que de la merde. ●

Une vache naine secoue le Bangladesh

Heureusement que ce n'est pas chez le voisin indien que cela est arrivé mais au Bangladesh sinon les Indous aurait intronisé ce mini bovidé maharaja. Une vache naine pour laquelle des milliers de Bangladais enfreignent la consigne nationale de confinement pour aller dans une ferme proche de Dacca et admirer de leurs yeux Rani, une vache de 51 centimètres de hauteur et 66 cm de long pour 26 kg qui serait selon ses propriétaires la plus petite au monde rapporte une dépêche de l'AFP du 7 juillet. L'animal de 23 mois est devenu une sensation nationale depuis que journaux et télévisions locales en ont fait leurs gros titres. Les photos partagées sur les réseaux sociaux ont également contribué à cet engouement. Les transports publics ont beau être suspendus en raison de la situation sanitaire actuelle alarmante, les gens se rendent en masse dans cette ferme de Charigram, à 30 km au sud-ouest de Dacca. ●



Rigolard



***Lors d'une expérience**, un ingénieur, un physicien et un mathématicien sont enfermés chacun dans une pièce, avec une boîte d'épinard, mais sans ouvre-boîtes.

Vingt quatre heures plus tard, les portes de chacune des trois pièces s'ouvrent...

Dans la première pièce, l'ingénieur est en train de dormir avec à côté de lui la boîte de conserve toute cabossée, mais ouverte et vide. On le réveille et on lui demande comment il a procédé. Il explique :

– Quand j'ai eu faim, j'ai pris la conserve et j'ai tapé sur son point de moindre résistance.

Dans la deuxième pièce, le physicien est lui aussi repu d'épinards. Il explique :

– Quand j'ai eu faim, j'ai observé la boîte, posé quelques équations et appliqué une forte pression sur les points idoines, et la boîte s'est ouverte.

Dans la troisième pièce, le mathématicien est assis par terre dans un coin, la boîte d'épinard à ses pieds et il marmonne en transpirant à grosses gouttes : « Supposons que la boîte est ouverte, supposons que la boîte est ouverte... »

***En arrivant le matin au bureau**, un cadre lance à son collègue :

– J'ai été patient, j'ai attendu, maintenant ça suffit ! J'ai rendez-vous à dix heures chez le patron, et là je vais lui dire : Ou vous m'augmentez sérieusement, ou je m'en vais !

– Tu vas vraiment le lui dire comme ça ?

– Et comment !

Et à dix heures moins deux, il se lève. Dix minutes plus tard, il est de retour.

– Alors ? demande son collègue, tu as obtenu ce que tu voulais ?

– Ce n'est pas aussi simple que ça. Quand il y a deux points de vue opposés, il faut savoir négocier. Alors nous avons discuté, et finalement on a coupé la poire en deux : lui ne m'augmente pas, et moi je reste...

***Une petite fille dit à sa mère :**

– Maman il faut vite qu'on aille chez le médecin !

– Mais pourquoi ? lui demanda sa mère.

– Parce que le maître a dit qu'il faut que je soigne mon écriture !

***L'institutrice a demandé à ses élèves** de faire une rédaction illustrant un proverbe.

L'un a fait un récit montrant que « l'union fait la force », l'autre a pris comme thème « qui rit vendredi dimanche pleurera », etc...

En rendant les copies, la maîtresse dit d'un ton sévère :

– Toto, tu t'es moqué de moi ou quoi ? Je lis ta rédaction :

Hier en me promenant le long de la rivière, j'ai aperçu soudain un caca vert. Tiens, me dis-je, c'est Albert qui a mangé des haricots verts. Puis je vis un caca noir. Tiens, me dis-je, c'est Édouard qui a mangé du caviar. Ensuite je remarquai un caca jaune. Tiens, me dis-je, c'est Jacquot qui a mangé des abricots.

Je ne continue pas plus loin, fait la maîtresse scandalisée. Tu peux me dire quel rapport ça a avec un proverbe ?

– Oui, madame. « C'est dans le besoin qu'on reconnaît ses amis ».

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maàrouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Métiers Narrerai	Fourbe Ecrivain	Mettra en vedette Métal	Vani-teuses Situation	Titre Article contracté
Flatteur Inquiétude		Animal Certains		Ville française
Sélection-nons	Notation temporelle Partie de l'intestin			Dépôts
Chois-sissent Animaux			Mauvais Eva-luations	Accablé
Divinité Homme ou femme		Rigide Parties d'une serrure		
	Aliments hachés Voies			
Sucées	Accord Possessif		Obtenus Port du Japon	Ville de Serbie
			Prophète	
Ecluse			Possessif	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

Horizontalement :

- 1 : Grivois
- 2 : Qui n'est pas accompli
- 3 : Périodes - Appareil informatique
- 4 : Règle - Marques
- 5 : Foyer - Prénom
- 6 : Lichen
- 7 : Fatigué - Coutume - Métal
- 8 : Ensemble d'animaux dans le même repaire - Changement
- 9 : Répété
- 10 : Etablissements de soin - Tromperie
- 11 : Monnaie d'Extrême-Orient - Façon
- 12 : Monnaies romaines

Verticalement :

- 1 : Troupes à pied
- 2 : Interruption - Paresseux - Plante herbacée
- 3 : Colère - Bouche-trous
- 4 : Agiles - Demeurant
- 5 : Article - Cieux
- 6 : Pâtures - Abréviation anglaise
- 7 : Plante - Région viticole
- 8 : Ancienne voiture - Adverbe - Pronom personnel - Poème
- 9 : Sensibles

Mots Mêlés

L	L	U	B	T	E	P	P	I	H	W	B
U	X	G	L	N	O	H	C	I	B	E	E
U	O	T	E	S	S	A	B	H	R	R	N
D	F	R	E	K	C	O	C	G	R	O	E
R	E	I	R	V	E	L	E	U	E	D	I
R	N	E	U	Q	A	R	B	O	I	A	T
E	O	B	O	X	E	R	O	L	R	R	A
I	F	E	U	G	O	D	E	S	R	B	M
V	F	L	E	K	C	E	T	T	E	A	L
U	I	E	H	C	I	N	A	C	T	L	A
O	R	O	L	U	E	N	G	A	P	E	D
B	G	E	B	P	E	K	I	N	O	I	S

- DALMATIEN
- LABRADOR
- PEKINOIS
- EPAGNEUL
- TERRIER
- SLOUGHI
- BOUVIER
- GRIFFON
- WHIPPET
- COCKER
- LEVRIER
- CANICHE
- SETTER
- BERGER
- BRAQUE



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

			4		7	8	1	
8		2	9	5		7		
6			3		9			
	5				9		8	
				1				
	6		3				9	
		1		8				9
		6		9	4	5		7
	9	3	6		2			

A méditer



« La liberté existe toujours. Il suffit d'en payer le prix. »

Henri de Montherlant,
Carnets.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

6	3	7	5	4	8	9	1	2
8	5	9	2	7	1	4	3	6
2	1	4	3	9	6	7	8	5
1	7	5	4	6	9	8	2	3
3	9	8	7	5	2	1	6	4
4	2	6	8	1	3	5	7	9
5	8	1	6	3	4	2	9	7
7	6	2	9	8	5	3	4	1
9	4	3	1	2	7	6	5	8

Mots Mêlés

La solution est : LOCALITE.

Mots fléchés

M	R	P	R	U					
M	A	J	O	R	A	T	I	O	N
T	E	M	E	R	A	I	R	E	
F	E	T	E	S	O	M			
R	E	S	E	N	S				
L	I	E	E	M	A	S	S	E	
A	S	T	R	E	S	S	N		
A	L	C	A	R	A	C	O	S	
I	R	S	A	L	I	N	E		
T	S	E	R	E	I	L	S		
E	N	F	E	R	S	U			
F	E	E	S	I	E	E	N	T	
S	E	S	O	S	T	I	E		

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	M	O	N	D	A	I	N	E	S
2	O	R	A	U	X	E	V	A	R
3	B	A	I	X	E	V	A	R	
4	I	G	N	O	R	A	N	T	E
5	L	E	L	A	I	N	T	E	
6	I	M	A	I	N	S			
7	S	O	I	T	E	S	T	E	
8	A	U	R	A	S	T	A	R	
9	B	R	E	V	E	U	T	E	
10	L	E	T	S	L	O	R	I	O
11	E	T	L	O	R	I	O	T	
12	S	A	L	I	S	S	O	N	



THE 2 GRAN COUPÉ

Le plaisir de conduire

LA TOUTE PREMIÈRE BMW SÉRIE 2 GRAN COUPÉ. CULTIVEZ VOTRE DIFFÉRENCE.

La toute première BMW Série 2 Gran Coupé introduit une nouvelle forme d'excellence. Son esthétique intransigeante axée sur les performances souligne clairement ses ambitions. Il ne s'agit pas d'un véhicule conventionnel, mais exceptionnel. Pas ordinaire, mais extraordinaire. Dotée de technologies haut de gamme et d'une dynamique de conduite résolument sportive, la nouvelle BMW Série 2 Gran Coupé se démarque aisément et trace son propre chemin.

Les équipements de série :

- Boîte de vitesses automatique • Projecteurs à LED • Stationnement autonome & Assistant de recul
- Climatiseur automatique • Toit ouvrant en verre panoramique et système haut parleurs HI-FI sur les versions Sport et pack M.

Découvrez la toute première BMW Série 2 Gran Coupé dès à présent dans tout le réseau Smeia BMW, à partir de 339 000 DHS TTC.

Smeia

Importateur exclusif

Angle boulevard Moulay Slimane
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkaj,
Route côtière de Mohammedia - Casablanca
Téléphone : 05 22 40 07 00
e-mail : contact@smeia.com

Réseau Smeia

Rabat : Ryad Auto-Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 94 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35
Agadir : Soutra 05 28 84 74 28/29